



Évaluation formative du Partenariat pour l'égalité des genres



Préparé par la Direction de l'évaluation (PRA)

Affaires mondiales Canada

Avril 2024



Remerciements

Lorsque notre équipe s'est lancée dans cette évaluation, nous avons l'ambition de nous appuyer sur nos expériences passées en matière d'évaluation féministe et de pousser cette approche encore plus loin. Nous voulions que l'évaluation elle-même soit un prolongement du « Partenariat pour l'égalité des genres ». Nous espérons que le présent rapport sera empreint de cet esprit d'inclusion, de participation et d'engagement commun en faveur de l'apprentissage.

Cette évaluation a bénéficié des contributions du personnel d'Affaires mondiales Canada, du Fonds Égalité et des partenaires de son consortium, ainsi que de membres de la société civile au Canada et à l'étranger. Elle a aussi été grandement enrichie par notre équipe élargie en Colombie, au Liban, au Kenya et au Népal.

Il est difficile de décrire avec exactitude la période historique que nous sommes en train de vivre, mais on ne se trompe pas en la qualifiant de « lourde ». Conflits, changements climatiques et catastrophes naturelles, atteintes aux droits de la personne : le cortège quotidien des mauvaises nouvelles a de quoi nous décourager. C'est pourquoi nous devons un grand merci aux dizaines d'organisations féministes et de défense des droits des femmes partout dans le monde qui ont partagé leur temps et leurs histoires avec nous, que ce soit en personne ou en ligne. C'est grâce à vous que ce programme existe et vous êtes ce qui le rend précieux. Et face à tout ce qui ne tourne pas rond dans le monde d'aujourd'hui, votre courage de continuer à vous battre pour un avenir meilleur nous donne de l'espoir.

- L'Équipe d'évaluation

Table des matières

4	Acronymes et sigles
5	Sommaire exécutif
6	Contexte du programme
10	Portée et objectifs de l'évaluation
15	Constatations : Pertinence du Partenariat pour l'égalité des genres
19	Constatations : Intégrer les principes féministes intersectionnels et le développement local
23	Constatations : Premiers résultats et leçons apprises lors de la mise en œuvre
34	Constatations : Leçons apprises de la mise en place et du soutien du Partenariat

37	Conclusion
39	Recommandations et considérations
44	Annexes
61	Annexe : Sommaire des études de cas

Acronymes et sigles

Dans le présent rapport, **Partenariat pour l'égalité des genres (PEG)** désigne le partenariat entre Affaires mondiales Canada et les membres du consortium de l'initiative du Fonds Égalité, officiellement régi par un accord de contribution. Cela comprend les travaux effectués conjointement par Affaires mondiales Canada et les membres du consortium. **Initiative du Fonds Égalité (IFE)** désigne les trois partenaires du consortium (le Fonds Égalité, la Toronto Foundation et l'EUMC [Entraide universitaire mondiale du Canada]) et les programmations dont ils sont responsables. L'IFE englobe également les efforts de sous-soutien du Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF) et d'autres fonds partenaires.

ADO	Aide au développement officielle	KFM	Secteur des partenariats de développement international et des opérations (AMC)
AMC	Affaires mondiales Canada	KGAP	Direction des partenariats pour l'égalité des genres et l'innovation (AMC)
AWDF	Fonds Africain pour le Développement de la Femme	KSI	Direction de l'éducation et autonomisation sociale (AMC)
AWID	Association pour les droits des femmes dans le développement	LGBTQI+	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexes, et autres identités sexuelles et de genre. <i>*Des variantes de cet acronyme, telles que LBQ ou LBTIQ, sont utilisées dans le rapport pour désigner les organisations axées sur les femmes.</i>
DIE	Directeur des investissements externalisé	MGF	Mutilation génitale féminine
EIO	Évaluation institutionnelle et organisationnelle	MGS	Direction de l'égalité entre les genres (AMC)
EUMC	Entraide universitaire mondiale du Canada	OECD-DAC	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
FCIL	Fonds canadien d'initiatives locales	PAIF	Politique d'aide internationale féministe
FCDO	Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni	PEG	Partenariat pour l'égalité des genres
GAGGA	Global Alliance for Green and Gender Action	PRA	Direction de l'évaluation (AMC)
IFE	Initiative du Fonds Égalité	SGD	Direction générale de la gestion des subventions et des contributions (AMC)
IOG	Investissement à optique de genre	VLF	Programme Voix et leadership des femmes

Sommaire exécutif

L'évaluation formative du Partenariat pour l'égalité des genres s'est concentrée sur la période allant de mai 2018 à mars 2023 et a porté sur le partenariat entre Affaires mondiales Canada et le consortium du Fonds Égalité, ainsi que sur les programmations offertes par l'entremise de l'initiative du Fonds Égalité. Les objectifs de l'évaluation étaient d'examiner la pertinence du programme, de constater les premiers résultats, d'explorer la manière dont il a intégré les principes de développement féministe et local, et de mettre en évidence les leçons apprises par le Ministère.

L'évaluation a montré que le partenariat et la programmation connexe étaient bien alignés sur les priorités d'Affaires mondiales Canada et qu'ils étaient très pertinents au sein de l'écosystème de financement féministe, injectant des fonds indispensables à un moment où les droits des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre étaient menacés. Les subventions de base pluriannuelles et souples accordées aux organisations féministes et de défense des droits des femmes étaient bien adaptées à leurs besoins, même si les bénéficiaires ont estimé qu'il fallait investir davantage dans la mobilisation et la mise en relation des partenaires.

Le Partenariat pour l'égalité des genres et l'initiative du Fonds Égalité ont témoigné d'un effort conscient en vue de transférer le pouvoir aux organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays du Sud. À bien des égards, le Partenariat a dérogé au modèle habituel qui met en relation un organisme de financement et un exécutant, même si les approches utilisées pour la mesure du rendement sont restées plus traditionnelles. Au niveau de la programmation, l'initiative du Fonds Égalité a offert un exemple positif de développement local en transférant le pouvoir et les ressources à des organisations autodirigées représentant des communautés diverses et structurellement exclues qui sont souvent incapables d'accéder au financement international.

Les premiers résultats de l'initiative du Fonds Égalité ont touché plusieurs secteurs de programme et ont été généralement positifs. Les mauvaises conditions du marché ont eu des incidences sur le rendement initial de l'investissement selon une optique de genre, bien que le fonds se soit rétabli depuis. Les programmes de mobilisation de fonds et d'octroi de subventions ont atteint ou dépassé les objectifs fixés. Le Fonds Égalité a su croître en tant qu'organisation malgré des circonstances difficiles. Les efforts en matière de politique et de partenariats ont offert un exemple encourageant de programmation intégrée. Les résultats du programme d'octroi de subventions au niveau communautaire ont été prometteurs et aussi diversifiés que les organisations qu'il a permis d'aider. L'absence de thèmes ou de résultats prédéterminés a été un point fort du programme, mais a fait en sorte qu'il a été plus difficile de dégager et de communiquer des résultats stratégiques de haut niveau.

Le Partenariat pour l'égalité des genres est une plateforme innovante qui permet au Ministère de mobiliser des sources de financement supplémentaires pour soutenir la programmation féministe, l'égalité des genres et les droits de la personne. Toutefois, il n'a eu qu'un effet limité sur l'approche globale du Ministère en matière d'acheminement de l'aide internationale. Le Ministère et le Fonds Égalité ont collaboré pour faire avancer la cause du financement féministe, bien que les désaccords sur des enjeux telles que la préservation raisonnable du capital se soient avérés problématiques. En outre, la méconnaissance du programme et de ses bénéficiaires a été une occasion manquée pour les missions canadiennes dans les pays du Sud.

Résumé des recommandations relatives à la programmation

1. Travailler avec le Fonds Égalité afin de clarifier les éléments clés de l'accord de contribution, y compris la préservation raisonnable du capital dans le cadre de la viabilité financière à long terme
2. Rationaliser et adapter les exigences relatives à la mesure du rendement
3. Réévaluer l'objectif et la définition de la mobilisation des capitaux des investisseurs externes dans le programme d'investissement à optique de genre
4. Soutenir les efforts visant à mettre en relation et à rassembler les organisations de défense des droits des femmes financées par AMC

Résumé des recommandations au niveau du Ministère

5. Trouver des innovations et de bonnes pratiques de programmation féministe qui peuvent guider l'approche du Ministère en matière d'aide internationale
6. Parmi les approches de gestion du risque utilisées par l'initiative du Fonds Égalité avec ses bénéficiaires, déterminer celles qui peuvent orienter le Ministère dans la mise en place et la gestion des partenariats.

Contexte du programme



Source : Bénéficiaires du fonds Red Umbrella, Équateur

Contexte

Gouvernance et arrangement institutionnel

À **Affaires mondiales Canada**, la Direction de l'éducation et autonomisation sociale (KSI), qui relève du Secteur des partenariats de développement international et des opérations (KFM), est responsable du Partenariat pour l'égalité des genres. La Direction de l'égalité entre les genres (MGS) collabore également avec le Fonds Égalité en tant que responsable politique du Ministère pour les organisations de défense des droits des femmes, et par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour les mouvements féministes, une plateforme multipartite qui s'emploie à mobiliser des fonds et du soutien en faveur des droits des femmes et des mouvements féministes.

Trois consortiums ont signé l'accord de contribution pour **l'initiative du Fonds Égalité**. Le Fonds Égalité administre le programme d'octroi de subventions et est chargé de mobiliser des fonds et de fournir une expertise et une stratégie d'investissement selon une optique de genre. L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) assure le renforcement des capacités et le soutien technique du programme d'octroi de subventions. La Toronto Foundation, qui a reçu la totalité de la contribution de 300 millions de dollars, agit en tant que partenaire fiduciaire. Elle est également responsable de la gestion du fonds d'investissement en collaboration avec RockCreek, le directeur des investissements externalisé. Le Fonds Africain pour le Développement de la Femme, bien que n'étant pas signataire, est un partenaire stratégique clé.

Contexte du programme

Le 25 mai 2018, la ministre du Développement international a appelé à la mise en place d'un « partenariat pour l'égalité des genres » une initiative qui adopterait une approche innovante pour combler le déficit de financement des organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays en développement. Inscrite dans le prolongement de l'annonce du Programme Voix et leadership des femmes (VLF) en 2017, cette nouvelle initiative visait à démontrer davantage l'engagement du Canada à l'égard de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) dont il venait de se doter.

Lors de la conférence *Women Deliver* qui s'est tenue à Vancouver le 2 juin 2019, la ministre a annoncé qu'à l'issue d'un appel à propositions, le consortium du Fonds Égalité avait été choisi pour établir ce nouveau partenariat. Un accord de contribution de 300 millions de dollars sur 15 ans ⁽¹⁾ a donc été conclu en août 2019 avec le Fonds Égalité (anciennement MATCH International Women's Fund), la Toronto Foundation et l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) en tant que signataires.

Raison d'être et objectifs du programme

Le Partenariat pour l'égalité des genres visait à combler le déficit de financement auquel sont confrontées les organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays en développement. Il devait constituer une source de financement durable, prévisible et flexible permettant à ces organisations de faire progresser l'égalité des genres et renforcer le pouvoir des femmes et des filles. Le modèle logique du programme se trouve à l'[annexe 1](#).

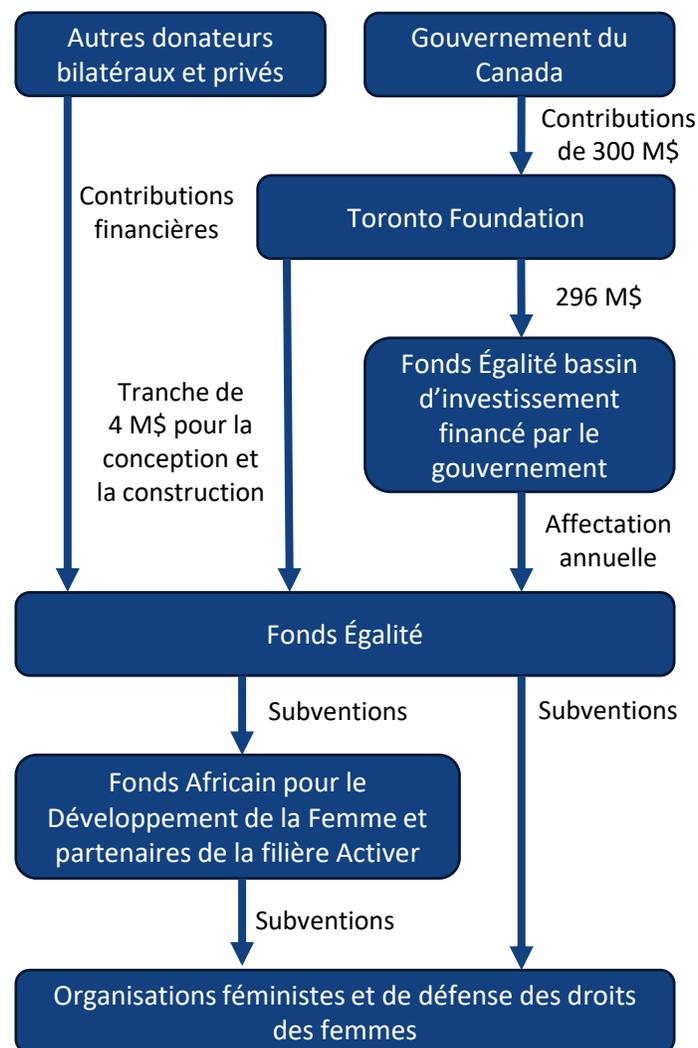
Le Partenariat pour l'égalité des genres (PEG) et le programme VLF visaient tous deux à combler le déficit de financement des organisations féministes et de défense des droits des femmes. Cependant, malgré leurs objectifs similaires, ils ont utilisé des modèles très différents. Contrairement au programme VLF, qui s'appuie exclusivement sur l'aide au développement officielle (ADO), le PEG rassemble différentes sources de financement, notamment des contributions de fondations philanthropiques, de particuliers et d'autres donateurs bilatéraux. L'engagement total de 300 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada a été transféré au consortium de l'initiative du Fonds Égalité dès le début de l'initiative. La majeure partie de ce financement a servi de fonds de dotation destiné à fournir une source de revenus durable et à long terme pour alimenter les activités d'octroi de subventions à perpétuité.

Le Partenariat pour l'égalité des genres devait également jouer un rôle de catalyseur en transférant le pouvoir et les ressources de différentes sources vers les femmes, les jeunes filles et les personnes transgenres. Le modèle a permis au PEG de collaborer avec divers acteurs au sein de l'écosystème du financement féministe. Parmi eux, mentionnons le monde de l'investissement d'impact, des fondations philanthropiques privées, le réseau mondial des fonds pour les femmes, d'autres donateurs bilatéraux ainsi que des réseaux de défense des droits des femmes. L'[annexe 2](#) donne une vue d'ensemble des différents éléments de l'écosystème du financement féministe.

¹ Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Contexte

Flux du financement



Secteurs du programme

L'accord de contribution pour l'initiative du Fonds Égalité comprenait quatre secteurs de programme :

- **Conception et construction** : De la contribution initiale de 300 millions de dollars, 4 millions de dollars ont été alloués aux coûts de démarrage au cours des cinq premières années du Partenariat. Le Fonds Égalité a apporté une contribution supplémentaire de 1 million de dollars. L'objectif de ce secteur, appelé phase de « conception et de construction », était d'étendre et de développer le Fonds Égalité nouvellement créé pour en faire un fonds féministe de premier plan capable de concrétiser ses multiples filières de programmation.
- **Mobilisation de fonds** : Le secteur de la mobilisation de fonds visait à attirer des sources de financement supplémentaires parmi des donateurs traditionnels et non traditionnels, y compris des particuliers, des fondations et des administrations publiques.
- **Investissement selon une optique de genre** : Le programme d'investissement à optique de genre (IOG) visait à générer des revenus pour soutenir les opérations d'octroi de subventions du Fonds Égalité; 296 des 300 millions de dollars initiaux ont été utilisés comme capital d'amorçage pour un fonds de type dotation investi à 100 % selon une optique de genre. Outre le rendement financier, le programme d'IOG a cherché à utiliser ses investissements pour améliorer l'accès au capital financier pour les femmes, les filles et les personnes transgenres, pour développer des produits et des services qui soutiennent les femmes et pour s'attaquer aux inégalités structurelles dans l'accès au financement. Le programme cherchait également à mieux faire connaître l'IOG en tant qu'approche d'investissement.
- **Octroi de subventions mondiales** : L'objectif principal de l'initiative du Fonds Égalité était de mettre plus d'argent entre les mains des organisations féministes et de défense des droits des femmes. Il a octroyé différents types de subventions flexibles (voir page suivante) qui peuvent être utilisées pour la programmation ou le développement organisationnel ainsi que pour l'accompagnement continu et le renforcement des capacités.

Bien qu'il ne soit pas officiellement désigné comme un secteur du programme dans l'accord de contribution, le travail effectué par l'initiative du Fonds Égalité relativement aux **politiques et aux partenariats** visait à influencer l'écosystème de financement afin de transférer le pouvoir et plus d'argent aux organisations féministes. Il s'agissait notamment d'établir des partenariats avec d'autres donateurs bilatéraux, de participer à des efforts de coopération multilatérale et de militer pour des décisions féministes en politique étrangère.

Modèle d'investissement et de mobilisation de fonds

L'initiative du Fonds Égalité vise à octroyer 300 millions de dollars en subventions aux organisations de défense des droits des femmes sur une période de 15 ans. Le modèle est basé sur le rendement financier qui sera généré par le fonds d'investissement à optique de genre (296 millions de dollars) et sur des contributions provenant de dons caritatifs et de donateurs bilatéraux (objectif de 155 millions de dollars sur 15 ans). Chaque année, le fonds d'investissement allouera une partie des fonds au paiement des subventions et des frais de fonctionnement. La Toronto Foundation, en tant que partenaire fiduciaire, a reçu la totalité de la contribution d'Affaires mondiales Canada, et le programme d'investissement est mis en œuvre avec le soutien de la société d'investissement RockCreek, qui agit en tant que directeur des investissements externalisé (DIE).

Contexte : vue d'ensemble du programme mondial d'octroi de subventions

Trois des filières d'octroi de subventions du Fonds Égalité ont été actives au cours de la période d'évaluation. La dernière filière, Établir des liens, est destinée à soutenir les consortiums et les réseaux et à favoriser le renforcement des liens au sein du mouvement féministe. Ce volet n'est pas encore actif, mais un lancement progressif est prévu pour l'année 4 de la mise en œuvre en 2023-2024. Pour savoir où des subventions ont été accordées, veuillez consulter la carte à l'[annexe 3](#).

	Catalyser	Activer	Se préparer, réagir et entourer
État	Actif depuis 2019	Actif depuis 2020	Actif depuis 2022
But	Fournir un financement de base flexible directement aux organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays du Sud.	Octroyer du financement à des fonds féministes et pour la défense des droits des femmes, financement dont une part de 60 à 70 % sert à sous-subventionner d'autres organisations.	Octroyer un financement rapide et réactif à court terme aux organisations féministes et de défense des droits des femmes en situation de crise.
Décasements cumulés jusqu'en mars 2023	10,2 millions de dollars répartis en 91 subventions	21,2 millions de dollars répartis en 24 subventions; les partenaires de la filière Activer ont octroyé 501 sous-subventions (y compris les subventions de l'AWDF dans la filière Catalyser).	3,7 millions de dollars répartis en 18 subventions
Valeur moyenne des subventions	Entre 10 000 et 100 000 dollars par an	350 000 \$ par an	260 000 \$ par subvention
Approche employée pour le renforcement des capacités	Le Fonds Égalité a organisé plusieurs webinaires sur des sujets d'intérêt. L'approche transversale qui est employée pour le renforcement des capacités pour tous les bénéficiaires s'appelle Subventions+. Les partenaires ont reçu de l'aide du Fonds Égalité pour répondre aux priorités qu'ils ont eux-mêmes déterminées, comme le renforcement institutionnel, la mobilisation des ressources et le réseautage.		
Processus de sélection	Les premiers bénéficiaires ont été ceux de l'ancien fonds MATCH (International Women's Fund). Un appel de propositions a été lancé en 2020, à l'issue duquel deux cohortes de bénéficiaires ont été sélectionnées par un comité consultatif mondial. Les bénéficiaires de la filière Catalyser en Afrique ont été sélectionnés par le Fonds Africain pour le Développement de la Femme dans le cadre d'appels à propositions deux fois par an.	Procédure d'octroi de subventions non concurrentielle où les fonds féministes admissibles ont été invités par le Fonds Égalité à soumettre une proposition. Les candidats pouvaient soit se manifester pour recevoir une subvention immédiatement, soit attendre et accepter une subvention plus tard, permettant ainsi à ceux qui avaient des besoins plus urgents de bénéficier du financement.	Un premier projet pilote a été lancé avec des partenaires existants en réponse aux crises de l'Afghanistan et de l'Ukraine. Par la suite, les bénéficiaires ont été sélectionnés parmi les bénéficiaires des filières Catalyser et Activer, ainsi que de quatre nouveaux partenaires choisis par le Fonds Égalité.
Répartition régionale des partenaires actifs	Afrique (2), Asie/Pacifique (24), Caraïbes (5), Amérique latine (19), Europe de l'Est (11), Moyen-Orient (8)	Afrique (7), Asie/Pacifique (4), Amérique latine (5), Europe (3), mondial/régional (5)	Sécheresse au Kenya (1), crise au Liban (3), inondations au Pakistan (1), tremblement de terre en Turquie et en Syrie (6), crise en Ukraine (5)

Portée de l'évaluation et méthodologie



Source : Hamro Palo (notre tour), Népal

Portée et objectifs de l'évaluation

Portée de l'évaluation

L'évaluation a porté sur le Partenariat pour l'égalité des genres, depuis son élaboration en 2018 et sa mise en œuvre jusqu'à mars 2023. Elle a traité des sujets suivants : i) la structure et la fonction du Partenariat; ii) les programmations de l'initiative du Fonds Égalité dans les quatre secteurs officiels du programme (IOG, octroi de subventions, philanthropie, conception et construction) et dans le secteur non officiel « politique et partenariats »; et iii) les systèmes, processus et politiques ministériels qui concernent le PEG.

La portée a été déterminée de manière collaborative et tient compte du fait que d'autres évaluations concernant le Fonds Égalité étaient également en cours. Par conséquent, l'évaluation **n'a pas traité les sujets suivants** :

- la capacité financière du Fonds Égalité, puisqu'une activité distincte de renforcement des capacités financières a été effectuée
- la viabilité financière à long terme de l'initiative du Fonds Égalité, étant donné qu'il a été convenu que cette question se prête davantage à une évaluation spécialisée
- le projet « Voix et leadership des femmes – région des Caraïbes », puisqu'il a été le sujet d'une étude de cas dans le cadre de la récente évaluation du programme

Portée et objectifs de l'évaluation

Cette évaluation formative avait pour but de générer des idées, des constatations, des conclusions et des recommandations pour soutenir la prise de décision stratégique par les partenaires d'AMC et de l'IFE. Elle devait également faciliter l'apprentissage interne et mutuel entre les membres du Partenariat. Les objectifs de l'évaluation étaient les suivants :

1. examiner la **pertinence** du Partenariat pour l'égalité des genres pour les organisations féministes et de défense des droits des femmes, ainsi que pour l'écosystème du financement féministe dans son ensemble;
2. constater les **premiers résultats**, y compris les résultats inattendus, et les leçons apprises des différents secteurs du programme;
3. explorer l'adoption **des principes de développement féministe et local** dans la gouvernance, les méthodes de travail, les relations et la programmation du Partenariat pour l'égalité des genres;
4. mettre de l'avant les **leçons apprises de l'élaboration du Partenariat pour l'égalité des genres et de la prestation de soutien continu**, et la manière dont cela peut alimenter les données probantes qui soutiennent une programmation féministe innovante à AMC.

Méthode d'évaluation

L'évaluation a été faite selon une approche féministe qui a pris en compte les leçons apprises tirées de l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes. Pour plus de détails sur cette approche, veuillez consulter [l'annexe 4](#). De plus, nous avons intentionnellement intégré à l'évaluation des cadres élaborés pour des évaluations antérieures afin d'améliorer la comparabilité des résultats et de continuer d'alimenter les données probantes sur la programmation féministe, le développement local et la viabilité des organisations de défense des droits des femmes. Voir les [annexes 5, 6 et 7](#), respectivement.

L'évaluation a **triangulé les résultats** à travers différentes sources, méthodes et chercheurs, et s'est déroulée selon une approche participative axée sur la réflexion pour renforcer la validité des résultats. Cette approche a contribué à la crédibilité de la méthode d'évaluation tout en garantissant que le rapport reflète des perspectives et des voix multiples.

L'évaluation a été faite selon l'approche **axée sur l'utilisation**, qui a consisté à mettre l'accent sur les constatations, les leçons apprises et les recommandations qui comportent un intérêt pour les intervenants d'AMC, le consortium du Fonds Égalité et le mouvement féministe dans son ensemble. L'Unité d'application des connaissances de l'évaluation a aidé l'équipe d'évaluation à élaborer de manière itérative un plan d'apprentissage et d'influence qui orientera la diffusion des connaissances. L'évaluation a été menée par une équipe d'évaluateurs d'Affaires mondiales Canada soutenue par des évaluateurs locaux possédant une expertise en matière d'évaluation féministe en Colombie, au Kenya, au Liban et au Népal (voir [l'annexe 8](#)).

Questions de l'évaluation

Les questions et sous-questions de l'évaluation ont été élaborées dans le cadre d'un processus participatif de définition de la portée et de conception. Elles ont été élaborées sur la base des priorités déterminées par les intervenants au cours de la phase exploratoire et s'alignent sur la stratégie féministe intégrée de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du Fonds Égalité. L'évaluation a adopté une approche intersectionnelle de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+). Une version plus détaillée de cette matrice se trouve à l'[annexe 9](#).

Enjeux de l'évaluation	Critères du OECD-DAC	Questions	Enjeux secondaires	
Pertinence du Partenariat pour l'égalité des genres	Pertinence	1. Dans quelle mesure et de quelle manière l'initiative du Fonds Égalité/le Partenariat pour l'égalité des genres a-t-il répondu aux besoins des diverses organisations féministes et de défense des droits des femmes, ainsi qu'à l'écosystème mondial de financement féministe?	1.1 Pertinence par rapport aux besoins de l'écosystème du financement féministe (constatation 1) 1.2 Alignement sur les objectifs stratégiques d'AMC (constatation 1)	1.3 Pertinence par rapport aux besoins des organisations féministes et de défense des droits des femmes qui ont reçu du financement (constatations 2 et 3)
Intégration de principes féministes intersectionnels et développement local	Pertinence et efficacité	2. Dans quelle mesure et de quelle manière l'initiative du Fonds Égalité/le Partenariat pour l'égalité des genres a-t-il intégré les principes féministes et les bonnes pratiques pour le développement local dans ses méthodes de travail, ses relations et sa programmation?	2.1 Principes féministes dans le modèle du PEG, les structures de gouvernance et les méthodes de travail (constatation 5) 2.2 Transfert de pouvoir entre les institutions (constatation 4) 2.3 Échange et apprentissage mutuels (constatation 25)	2.4 Bonnes pratiques en matière de programmation féministe (constatations 4 et 5 ; annexe 5) 2.5 Bonnes pratiques pour le développement local (constatation 6 , annexe 6) 2.6 Intégration de l'intersectionnalité (constatations 7 et 8)
Premiers résultats et leçons apprises de la mise en œuvre	Efficacité et cohérence	3. Quels ont été les premiers progrès vers les résultats et les leçons apprises des différents secteurs de programme de l'initiative du Fonds Égalité?	3.1 Premiers progrès vers les résultats des 5 secteurs du programme (constatations 9 à 23) 3.2 Résultats pour les communautés marginalisées (histoires de changement) 3.3 Facteurs influençant la progression vers les résultats (constatations 9 à 23)	3.4 Leçons apprises des premières étapes de la mise en œuvre (constatations 9 à 23) 3.5 Résultats des efforts de sensibilisation et d'influence (constatation 15) 3.6 Collaboration entre les secteurs de programme (constatation 15) 3.7 Résultats inattendus (constatation 18)
Mise en place et soutien du PEG	Efficacité et efficacité	4. Quelles leçons AMC a-t-il apprises de la mise en place du Partenariat pour l'égalité des genres et de la prestation d'un soutien continu à son égard?	4.1 Éléments novateurs du modèle du PEG (constatation 24) 4.2 Facteurs de réussite/obstacles (constatations 24 à 27)	4.3 Changements ou innovations apportés aux outils, systèmes et processus d'AMC (constatation 25) 4.4 Capacité et expertise du Ministère (constatation 26)

Méthodologie

Examen de l'ensemble des documents de l'initiative et analyse documentaire

L'évaluation comprenait un examen au niveau macro des documents pertinents d'AMC et de l'IFE, tels que :

- rapports d'AMC, documents de politique et de programme (n = 24)
- rapports du Fonds Égalité, documents de politique et de programme (n = 34)
- rapports externes et documentation concernant l'écosystème du financement féministe (n = 9)

Des analyses documentaires supplémentaires ont également été réalisées pour chacune des études de cas thématiques.

Examen du portefeuille d'octroi de subventions

L'évaluation comprenait un examen du portefeuille d'octroi de subventions qui a consisté notamment à examiner les données financières afin de faire ressortir les tendances en matière de répartition géographique, de priorités thématiques et de décaissements.

L'évaluation comprenait également un examen plus ciblé des rapports des bénéficiaires (n = 71). Cette étude a été réalisée à partir d'un échantillon de bénéficiaires choisi à dessein correspondant aux études de cas thématiques et aux études approfondies au niveau national. Les rapports ont été examinés à l'aide du logiciel NVivo12, sur la base des indicateurs définis dans la matrice d'évaluation.

Entrevues avec des informateurs clés N = 71 personnes (59 femmes et 12 hommes)

Grâce à une combinaison de réunions virtuelles et en personne, l'équipe d'évaluation a mené 52 entretiens individuels et en petits groupes semi-structurés avec un échantillon composé :

- de membres du personnel et de cadres actuels et anciens d'AMC (n = 26 personnes)
- de membres du personnel du Fonds Égalité et des partenaires du consortium (n = 29 personnes)
- de représentants d'autres donateurs bilatéraux (n = 3 personnes)
- d'experts thématiques et de la société civile (n = 10 personnes)
- d'autres Ministères (n = 3 personnes)

Étude de cas thématiques N = 50 personnes (46 femmes, 3 hommes et 1 non-binaire)

L'évaluation comprenait des études de cas sur trois thèmes choisis conjointement au cours de la phase exploratoire et conceptuelle : les droits humains des personnes LGBTQI+, la justice environnementale et les réponses féministes en cas de crise.

Les études de cas ont été élaborées sur la base de consultations avec AMC, le Fonds Égalité et d'autres acteurs de la société civile. La collecte de données a consisté en 36 entretiens à distance avec des bénéficiaires de subventions et d'autres intervenants (droits des personnes LGBTQI+ = 17, justice environnementale = 12, réponses féministes en cas de crise = 7) en plus d'entretiens en personne lors de visites dans les quatre pays étudiés.

Études approfondies au niveau des pays N = 600 personnes (512 femmes, 62 hommes, 20 non-binaires)

Quatre pays ont été retenus comme études de cas pour la collecte de données en personne : la Colombie, le Kenya, le Liban et le Népal. Bien que la programmation du Fonds Égalité ne soit pas basée sur des stratégies géographiques, ces pays constituaient une masse critique de bénéficiaires directs et secondaires issus de multiples filières de subventions et représentaient des régions et des contextes divers.

Les études de cas ont été menées conjointement avec des évaluateurs recrutés localement, dans chacun des pays, qui ont attaché une grande importance à l'évaluation féministe participative. L'approche des études de cas a été élaborée en collaboration avec les intervenants du programme dans chaque pays. La collecte des données s'est faite par des méthodes participatives, notamment des entretiens, des ateliers, des visites dans les communautés et la collecte de photos et de vidéos. Parmi les participant.e.s figuraient des membres du personnel des missions d'AMC, des bénéficiaires, d'autres organisations de la société civile, des donateurs bilatéraux et des fonctionnaires locaux. Contenu des études de cas :

Colombie : 44 entretiens et groupes de discussion avec 198 personnes (190 femmes, 5 hommes et 3 non-binaire)

Kenya : 35 entretiens et groupes de discussion avec 144 personnes (109 femmes, 21 hommes, 8 personnes ayant une autre identité de genre)

Liban : 16 entretiens et groupes de discussion avec 62 personnes (57 femmes, 5 hommes)

Népal : 42 entretiens et groupes de discussion avec 196 personnes (156 femmes, 31 hommes, 9 non-binaires)

Limites de l'évaluation et mesures d'atténuation

Limites

Déroulement simultané d'une multitude d'activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage

Cette évaluation formative a chevauché les discussions relatives à la proposition de transfert des pouvoirs de l'EUMC et de la Toronto Foundation au Fonds Égalité, ce qui a soulevé des inquiétudes quant à la duplication des efforts par le recours à de multiples exercices. Par exemple, la deuxième activité de renforcement des capacités financières a eu lieu en même temps que l'évaluation. On craignait également que les études de cas n'imposent une charge excessive aux organismes bénéficiaires dont la capacité de participation était limitée et qui menaient déjà leurs propres processus de suivi et d'établissement de rapports.

Défi de faire l'évaluation et la synthèse des résultats de plusieurs secteurs de programme

L'initiative du Fonds Égalité englobe lui-même de multiples secteurs de programme, qui ont chacun leurs propres complexités. Une évaluation complète et approfondie de chaque secteur de programme aurait été difficile et aurait pris beaucoup de temps. Il n'a pas été possible d'utiliser un cadre unique pour évaluer les résultats de chaque secteur de programme. Il y avait un cadre complet de mesure du rendement pour le programme d'octroi de subventions, mais d'autres programmes avaient des cadres de résultats moins détaillés. Dans le cas de la conception et de la construction, il n'y avait pas d'indicateurs pour mesurer le succès.

Défi de faire l'évaluation et la synthèse des résultats du programme d'octroi de subventions

Le programme de subventions a soutenu des organisations féministes et de défense des droits des femmes qui travaillent à diverses interventions dans plus de 80 pays. Le programme d'octroi de subventions devait contribuer à renforcer les capacités des organisations et permettre d'obtenir des résultats qui favorisent l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles. L'initiative du Fonds Égalité a délibérément choisi de ne pas imposer d'objectifs stratégiques globaux ou de piliers thématiques à ses bénéficiaires. La diversité des types de programmations et l'absence d'objectifs globaux ont fait qu'il a été difficile de dégager des tendances et de faire une synthèse adéquate des résultats dans le cadre limité du présent rapport.

Mesures d'atténuation

Approche collaborative de la collecte de données et portée clairement définie

La portée de l'évaluation a été déterminée en collaboration avec les principaux intervenants, ce qui a permis d'éviter le risque de double emploi et de cibler les enjeux les plus importantes. L'équipe d'évaluation a collaboré de manière proactive avec le Fonds Égalité, la Direction de l'éducation et autonomisation sociale d'AMC (KSI) et le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO) afin d'éviter de surcharger les bénéficiaires, qu'elle a fait participer à la planification par un processus de co-conception. Plutôt que de planifier des activités de suivi distinctes, le personnel de KSI s'est joint aux missions de collecte de données en Colombie et au Népal, et le Fonds Égalité s'est joint à la mission en Colombie.

Mise à contribution des cadres existants lorsque possible et élaboration de nouveaux cadres lorsque nécessaire

Des cadres de résultats ont été élaborés pour chacun des secteurs du programme. Ils ont mis à contribution les sources de données existantes et ont permis de dégager les secteurs où des données supplémentaires devaient être recueillies. Le niveau de détail de la collecte des données a varié pour chaque secteur du programme, en fonction de la faisabilité et des intérêts des intervenants de l'évaluation.

Élaboration d'études de cas pour constater et communiquer les résultats

Vu la complexité et l'importance du programme d'octroi de subventions, une série d'études de cas a été élaborée. Ces études de cas ont fourni un cadre permettant de faire ressortir les tendances dans les résultats à l'échelle d'une unité d'analyse donnée. En plus des quatre études de cas de pays, il y a eu trois études de cas thématiques couvrant différents secteurs de programme et englobant des bénéficiaires de partout dans le monde. L'équipe d'évaluation s'est servie de la matrice de changement du Fonds Égalité comme cadre d'organisation des résultats concernant l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles, et de cadres élaborés pour des évaluations antérieures pour évaluer les résultats concernant le renforcement des capacités organisationnelles.

Constatations : Pertinence du Partenariat pour l'égalité des genres

Pertinence

Source : Association des femmes des médias, République
démocratique du Congo



Pertinence

Le recul de l'égalité des genres dans le monde

En mars 2023, le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a déclaré que l'égalité des genres était en train de « disparaître sous nos yeuxⁱ ». Les effets de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et des conflits ont ralenti les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et ont érodé les acquis pour les femmes et les fillesⁱⁱ.

Les droits des femmes et des personnes LGBTQI+ sont de plus en plus menacés par un « recul concernant les questions de genre ». Selon les Nations Unies, dans les années 2010, des mouvements transnationaux se sont organisés autour de la lutte contre « l'idéologie du genre », qui considère le genre comme un outil de « colonisation idéologique » visant à détruire la famille traditionnelle et les valeurs familialesⁱⁱⁱ. Ces mouvements sont soutenus par un réseau sophistiqué d'acteurs étatiques et non étatiques^{iv}. Ils disposent également de ressources importantes : de 2013 à 2017, le mouvement « anti-genre » a reçu plus de 3,7 milliards de dollars de financement, soit plus du triple du financement des groupes LGBTQI+ dans le monde^v. Le recul s'est manifesté par des lois ciblant les personnes LGBTQI+, en particulier en Afrique subsaharienne, et par une régression des droits sexuels et reproductifs dans le monde entier.

ⁱ « Gender equality is '300 years away,' U.N. chief warns », (2023). *Washington Post*. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

ⁱⁱ « Gros plan sur l'égalité des sexes 2023 ». (2023). ONU Femmes : [Lien](#).

ⁱⁱⁱ « Égalité des genres et recul observé concernant les questions de genre ». (2020). Nations Unies Droits de l'homme. [Lien](#).

^{iv} « Tip of the Iceberg ». (2021). European Parliamentary Forum for Sexual and Reproductive Rights. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

^v « Meet the Moment ». (2020). Global Philanthropy Project. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

1. Le Partenariat pour l'égalité des genres a comblé le déficit de financement des organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays du Sud et était bien aligné sur les priorités ministérielles.

En 2018, on estimait que seulement 1 % du montant global de l'ADO axée sur le genre allait directement aux organisations féministes et de défense des droits des femmes². Alors que les années suivantes, le volume total de financement consacré à l'égalité des genres a augmenté, l'ADO bilatérale accordée aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes a en fait diminué, passant de 581 millions de dollars US en 2018-2019 à 574 millions de dollars US en 2020-2021³.

Malgré le rôle important qu'elles ont joué dans la promotion de l'égalité des genres, les organisations féministes et de défense des droits des femmes ont généralement fonctionné avec des budgets limités. Sur les quelque 4 000 organisations féministes et de défense des droits des femmes enregistrées auprès du Fonds mondial pour les femmes, près de la moitié disposent d'un budget inférieur à 30 000 dollars par an⁴. Le manque de financement est particulièrement grave pour les organisations représentant des communautés diverses ou structurellement exclues, telles que les travailleurs du sexe, la communauté LGBTQI+, les jeunes et les réfugiés. En 2017, le budget médian des groupes LBQ était inférieur à 12 000 dollars US; le tiers d'entre eux n'avaient jamais reçu de financement extérieur⁵. De nombreuses organisations féministes et de défense des droits des femmes à l'échelle communautaire ne sont pas légalement enregistrées, ce qui leur rend encore plus difficile l'accès à un financement international.

Le Partenariat pour l'égalité des genres a constitué une importante injection de ressources à un moment où le financement des organisations de défense des droits des femmes stagnait. Il est également intervenu à un moment où se multipliaient les défis pour les organisations féministes et de défense des droits des femmes comme les catastrophes climatiques, les conflits et les effets du recul de l'égalité des genres dans le monde (voir l'encadré). Ces besoins ont continué à croître; en 2022-2023, les bénéficiaires de la filière Activer n'ont pas pu financer la moitié de leurs demandes admissibles, ce qui montre à quel point les besoins restent insatisfaits.

Le PEG a été la deuxième initiative phare lancée dans le cadre de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF), après le programme Voix et leadership des femmes. Il a réitéré l'engagement de transférer davantage de ressources aux organisations de défense des droits des femmes, reconnaissant leur rôle de catalyseur dans la promotion de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans toute leur diversité, en particulier dans les pays du Sud. Le Partenariat reflète également la priorité émergente qu'est le développement local, offrant un moyen durable et à long terme de soutenir les organisations de défense des droits des femmes dans les pays du Sud.

L'intégration de l'investissement selon une optique de genre et d'une composante philanthropique reflète les priorités du Ministère dans la recherche de nouveaux partenariats innovants et la mobilisation de sources de financement pour compléter l'ADO, faisant écho au Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Le Partenariat pour l'égalité des genres a été lancé en 2019, l'année même où AMC a lancé le Programme d'innovation en aide internationale et le Programme de prêts souverains.

² « Aid Focused on Gender Equality and Women's Empowerment » (2020). OECD-DAC. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

³ « Le financement du développement en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes ». (2023). OCDE. [Lien](#).

⁴ « Vibrant Yet Underresourced ». (2020). Mama Cash and Astraea Lesbian Foundation for Justice. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

⁵ « Où est l'argent pour l'organisation des mouvements féministes? » (2021). AWID. [Lien](#)

Pertinence par rapport aux besoins des organisations féministes et de défense des droits des femmes

2. Le soutien apporté par l'initiative du Fonds Égalité a bien répondu aux besoins des organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays du Sud, en leur offrant la flexibilité et la stabilité dont elles avaient besoin pour poursuivre leur travail.

L'aide internationale qui parvient aux organisations féministes et de défense des droits des femmes est généralement de courte durée et fondée sur les projets. Les organisations bénéficiaires ont critiqué le fait que ces possibilités de financement par projet offraient peu d'espace aux points de vue locaux et étaient principalement façonnées par les priorités des donateurs. La souplesse d'adaptation des activités du projet pour répondre aux nouveaux besoins ou aux nouvelles priorités était également limitée. Cette approche restrictive reflétait une dynamique hiérarchique entre donateurs et bénéficiaires plutôt qu'un véritable partenariat. En revanche, les organisations féministes et de défense des droits des femmes ont déclaré que le soutien qu'elles ont reçu dans le cadre de l'initiative du Fonds Égalité répondait bien à leurs besoins organisationnels et leur permettait de concentrer davantage leurs efforts sur la mise en œuvre de changements positifs au sein de leurs communautés. L'approche reflète un esprit de partenariat et de respect à l'égard des points de vue locaux. L'initiative du Fonds Égalité a permis de répondre efficacement aux priorités suivantes, déterminées par les organisations féministes et de défense des droits des femmes :

Besoins les plus importants des organisations féministes et de défense des droits des femmes	Soutien offert par l'initiative du Fonds Égalité
Partenariats féministes	Les organisations bénéficiaires ont souligné la valeur des partenariats féministes fondés sur des interactions plus équitables entre l'organisme de financement et le bénéficiaire. Les partenaires ont décrit leur relation avec le Fonds Égalité et avec les partenaires du volet Activer comme reposant sur la confiance, le respect et l'attention. Les bénéficiaires ont apprécié la communication prompte et personnalisée qu'ils ont reçue et la façon dont les processus de suivi et d'établissement de rapports se concentraient sur la réflexion et le soutien plutôt que sur la reddition de comptes. Les bénéficiaires ont souligné la rareté de ce type de partenariat parmi les donateurs plus traditionnels.
Financement de base	Les subventions de l'initiative du Fonds Égalité peuvent être utilisées pour les dépenses organisationnelles de base. Elles ont permis aux bénéficiaires de rémunérer correctement leur personnel et d'investir dans des besoins organisationnels, tels que les systèmes de TI ou les locaux. Elles ont également permis aux organisations d'investir dans leurs propres capacités et réduit la nécessité de rechercher un financement par projet. Les dépenses de base ont rarement été couvertes par des types de financement plus traditionnels ou basés sur des projets.
Souplesse	Les subventions du Fonds Égalité n'étaient pas liées à un thème particulier, ce qui permettait aux bénéficiaires de déterminer leurs propres priorités plutôt que de suivre celles définies par le donateur. En outre, les subventions du Fonds Égalité pouvaient être utilisées pour répondre aux besoins et priorités émergents; il n'était pas onéreux pour les bénéficiaires d'adapter leurs plans. Cette souplesse a permis aux bénéficiaires de répondre aux crises émergentes, même en dehors du flux de financement dédié aux crises.
Soutien pluriannuel	Le Fonds Égalité a récemment été en mesure d'accorder des subventions pluriannuelles aux bénéficiaires des volets Catalyser et Activer. Ce soutien a favorisé un sentiment de stabilité et de sécurité financière, en particulier à une époque où l'inflation était élevée dans de nombreux pays. Le terme « pluriannuel » n'est toutefois toujours pas synonyme de « long terme », et tous les partenaires du volet Activer n'ont pas accordé de subventions pluriannuelles. Les engagements pluriannuels envers les partenaires existants imposaient également de faire des compromis, car le Fonds Égalité disposait d'une souplesse limitée pour étendre les subventions à de nouveaux bénéficiaires. Toutefois, les bénéficiaires qui ont reçu des subventions pluriannuelles ont bénéficié de la stabilité nécessaire pour mieux planifier leurs activités, maintenir leurs effectifs et assurer la croissance de leur organisation.

Pertinence par rapport aux besoins des organisations féministes et de défense des droits des femmes

3. Les bénéficiaires se sont dits intéressés par une approche plus systématique à l'égard du réseautage, du renforcement des capacités et de l'importance de l'investissement dans l'autonomie en matière de santé et le bien-être.

Bien que la conception du programme d'octroi de subventions de l'initiative du Fonds Égalité ait répondu adéquatement aux priorités des organisations féministes et de défense des droits des femmes, les bénéficiaires ont exprimé le souhait d'obtenir un soutien supplémentaire à certains égards, comme décrit ci-dessous. Le manque le plus notable concerne les possibilités de réseautage. Un volet d'octroi de subventions baptisé Établir des liens sera mis à l'essai dans les années à venir. Toutefois, en l'absence de ce volet, les bénéficiaires ont estimé qu'il n'existait que peu de possibilités d'interaction avec d'autres organisations financées dans leur propre pays ou dans d'autres régions. Il convient de noter qu'il s'agit également d'un manque majeur cerné lors de l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes et qu'il s'agira d'une priorité pour le prochain cycle de financement.

Besoins les plus importants des organisations féministes et de défense des droits des femmes	Soutien offert par l'initiative du Fonds Égalité
Possibilités de réseautage	Les bénéficiaires ont exprimé un vif désir d'entrer en contact avec d'autres personnes de leur pays, de leur région ou d'autres parties du monde qui partagent des intérêts et des luttes communs. Cela était particulièrement important à une époque où ils étaient confrontés à des attaques systématiques contre les droits des femmes, des filles et des personnes LGBTQI+. En tant que fonds mondial dont l'approche intentionnelle est de ne pas s'adresser à des pays spécifiques, le Fonds Égalité a eu tendance à avoir peu de bénéficiaires directs (par ex. moins de 3) dans un pays donné, à l'exception de quelques pays ayant un seuil critique, comme le Liban. Cela a rendu les activités de rassemblement plus difficiles, d'autant plus que le volet Établir des liens n'était pas encore actif.
Renforcement des capacités	L'approche à l'égard du renforcement des capacités du Fonds Égalité, Subventions+, a permis d'apporter un soutien à la demande aux bénéficiaires en fonction de leurs besoins déclarés. Les partenaires du volet Activer ont généralement offert un accompagnement étroit à leurs bénéficiaires, en particulier en matière de finances et de renforcement des capacités administratives. Dans le cadre de Subventions+, le Fonds Égalité a collaboré avec des partenaires pour répondre aux priorités qu'ils ont eux-mêmes établies, telles que le renforcement institutionnel ou la mobilisation des ressources. Le soutien apporté par Subventions+ consistait principalement en une aide générale telle que des vérifications et une assistance pour l'établissement de rapports. La plupart des bénéficiaires ont apprécié l'approche à l'égard du renforcement des capacités, bien que certains aient demandé des possibilités de formation plus spécifiques ou plus structurées. Ils ont également suggéré que les échanges entre les bénéficiaires pourraient également constituer une forme de renforcement des capacités qui tirerait parti des connaissances locales.
Investir dans les personnes	Les subventions de base flexibles du Fonds Égalité pourraient être investies dans des dépenses liées au bien-être et l'autonomie en matière de santé du personnel. Plusieurs bénéficiaires ont expliqué avoir mis ce soutien à profit pour financer des services de consultation psychologique, des retraites d'équipe ou des avantages sociaux pour le personnel. Bien que cette souplesse soit disponible, l'ampleur écrasante des besoins auxquels les bénéficiaires sont confrontés les oblige à établir des priorités parmi des ressources limitées. Cela signifie que l'autonomie en matière de santé peut parfois être considérée comme moins importante. Plusieurs bénéficiaires ont demandé que les programmes d'octroi de subventions mettent davantage l'accent sur l'autonomie en matière de santé.

Constatations : Intégration des principes du féminisme intersectionnel et du développement mené localement

Pertinence et efficacité

Source : Equal Ground, Sri Lanka



Intégrer les principes féministes

Compréhension féministe du pouvoir

Cette évaluation formative a été conçue pour apporter un éclairage sur l'une des questions d'apprentissage de la stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du Fonds Égalité, à savoir : « Comment effectuons-nous un transfert de pouvoir dans les trois piliers de notre travail? »

JASS, une organisation féministe de premier plan, décrit le pouvoir comme étant dynamique et relationnel. Le pouvoir est une composante de toute relation et n'est pas intrinsèquement bon ou mauvais. Le pouvoir peut se manifester explicitement dans les règles et les systèmes qui régissent notre travail, mais il peut aussi prendre la forme de croyances et de normes sociales intériorisées^{vi}.

Le pouvoir est un aspect majeur des discussions en cours sur le développement féministe et le développement mené localement. Toutefois, certains intervenants ont exprimé des points de vue critiques, arguant que l'idée même de « transfert de pouvoir » était ancrée dans une conception coloniale du pouvoir résidant uniquement dans les pays du Nord. Le site Web du Fonds Égalité indique que :

« ...le transfert de pouvoir va bien au-delà de ce que nous finançons. Il exige que nous examinions *la manière dont nous finançons les mouvements et la manière dont nous pouvons perturber les pratiques coloniales et patriarcales qui continuent d'être si profondément ancrées dans notre domaine*^{vii}. »

^{vi} « Big Ideas: Power. » Just Associates. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

^{vii} « Shifting Power to Catalyze Movements: Our Inclusive Grantmaking Journey. » Fonds Égalité. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

4. Le Partenariat pour l'égalité des genres a représenté un changement important par rapport à la dynamique traditionnelle entre les donateurs et les exécutants, à l'exception de l'établissement de rapports et de la mesure des performances.

Le PEG reflétait les aspirations d'Affaires mondiales Canada en tant que donateur féministe et s'est écarté de manière significative des méthodes de travail habituelles du département, incarnant de nombreuses bonnes pratiques en matière de programmes féministes (voir l'[annexe 5](#)). Le fait d'offrir un financement initial de 300 millions de dollars à un fonds destiné aux femmes a constitué un signal fort pour l'écosystème féministe quant à la valeur de cette initiative et à la volonté d'opérer un transfert de pouvoir.

Les relations entre le Fonds Égalité et Affaires mondiales Canada témoignent d'une volonté de travailler ensemble et d'atteindre des objectifs communs. Ceci était particulièrement évident dans les efforts conjoints de mobilisation des ressources et de défense des intérêts au sein de l'écosystème de financement féministe (voir les pages [25](#) et [27](#)).

Certains éléments de la relation sont restés plus traditionnels. Le goût du risque du Ministère a été une source de friction interne lors de la formation du Partenariat. Les pratiques en matière d'établissement de rapports ont également suivi des approches standard. Bien que les indicateurs de rendement clé aient été introduits en tant qu'élément novateur, le Fonds Égalité était toujours censé rendre compte annuellement d'un cadre étendu de mesure du rendement. Bien que les délais pour l'établissement des rapports aient été adaptés, le cadre suivait un modèle typique d'AMC et les intervenants du programme ont convenu qu'il était lourd, que son suivi surveillance était chronophage et qu'il n'était pas entièrement conforme aux besoins en matière d'information du programme.

5. L'initiative du Fonds Égalité a fait preuve d'un engagement clair à l'égard d'un transfert de pouvoir en faveur des activistes féministes des pays du Sud, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre.

L'initiative du Fonds Égalité est parfaitement en phase avec les principes féministes, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre (voir l'[annexe 5](#)). Les voix des chefs de file féministes, y compris dans les pays du Sud, ont occupé une place importante dans l'initiative du Fonds Égalité dès la phase de conception. Après l'annonce du PEG, une série de consultations a été lancée en partenariat avec l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID), qui a mobilisé plus de 1 000 militants dans 66 pays.

Dans le cadre du programme d'octroi de subventions, le Fonds Égalité a expérimenté différentes approches pour opérer un transfert de pouvoir. Par exemple, en 2020-2021, le Fonds Égalité a fait appel à son groupe consultatif mondial de chefs de file féministes des pays du Sud pour sélectionner la dernière cohorte de bénéficiaires de subventions du volet Catalyser à partir d'une liste de candidats admissibles.

La gestion des questions de pouvoir a été particulièrement difficile pour le programme d'investissement à optique de genre. Le concept d'investissement selon une optique de genre a suscité des critiques de la part des organisations féministes, qui affirment qu'il coopte le langage féministe et détourne les ressources d'organisations déjà sous-financées⁶. Pour faire face à ces critiques, le Fonds Égalité a créé un Conseil consultatif sur l'investissement qui comprend des experts en investissement des pays du Sud et des activistes féministes.

⁶ « Investissement à impact de genre et émergence de fausses solutions : une analyse pour les mouvements féministes » (2023). AWID. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

Développement mené localement

La localisation à Affaires mondiales Canada

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un concept nouveau, les donateurs bilatéraux ont accordé une attention croissante au développement mené localement au cours des dernières années. Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée de la localisation, la définition de travail actuelle du Ministère est la suivante : « le transfert de la prise de décision, des ressources, du pouvoir, de la capacité et de la gestion de projet aux partenaires locaux, y compris les gouvernements nationaux et sous-nationaux, et/ou les OSC nationales et locales. »

Lors du Sommet 2022 pour une coopération efficace au service du développement, le Canada et 14 autres donateurs bilatéraux ont adopté une déclaration en faveur d'un développement mené localement. Par cette déclaration, le Canada s'est engagé à transférer et à partager le pouvoir afin de garantir la prise en charge locale, à s'efforcer d'acheminer des financements de haute qualité aussi directement que possible vers les acteurs locaux et à défendre publiquement des approches favorisant le développement mené localement.

Deux évaluations récentes, l'évaluation du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) et l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes (VLF) ont mis à l'essai un cadre d'évaluation du développement mené localement, lequel a également été appliqué à la présente évaluation. Un tableau montrant la conformité du Partenariat pour l'égalité des genres avec ce cadre figure à l'[annexe 6](#).

6. Le modèle d'octroi de subventions de l'initiative du Fonds Égalité reflète de nombreuses bonnes pratiques en matière de développement mené localement.

Les subventions de l'initiative du Fonds Égalité sont accordées à des organisations locales dans les pays admissibles à l'ADO, soit directement par l'intermédiaire du Fonds Égalité, soit par l'intermédiaire de leurs partenaires du volet Activer. Les subventions des volets Catalyser et Activer du Fonds Égalité n'exigent pas des bénéficiaires qu'ils travaillent sur des thèmes spécifiques. Les subventions du volet Catalyser ne sont pas liées à un ensemble spécifique d'activités et peuvent être affectées, en tout ou en partie, à des dépenses de base.

Ce modèle a fourni un exemple puissant de développement mené localement en permettant aux organisations féministes et de défense des droits des femmes de fixer leurs propres priorités, d'investir dans leurs capacités organisationnelles et de mener à bien leurs missions en tenant compte des réalités locales. Il leur a également permis de créer des emplois décents pour leur personnel qui, dans de nombreux cas, est issu des communautés structurellement exclues que ces organisations servent.

Le partenariat stratégique avec le Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF) a également démontré un engagement fort en faveur d'un développement mené localement. Bien que n'étant pas signataire de l'accord de contribution, l'AWDF a joué un rôle essentiel dans la conception de l'initiative du Fonds Égalité et a continué à guider celle-ci en siégeant au conseil d'administration du Fonds Égalité et au Conseil consultatif sur l'investissement. L'AWDF était également responsable de la mise en œuvre du volet d'octroi de subventions Catalyser en Afrique, en reconnaissance de son rôle en tant que voix féministe de premier plan sur le continent africain.

Le volet Activer, qui a accordé des subventions à des fonds féministes et de défense des droits des femmes, a servi de mécanisme pour adapter davantage les systèmes d'octroi de subventions aux divers contextes locaux. Cela incluait l'utilisation des langues locales pour les applications et les rapports. Grâce aux subventions secondaires, le volet Activer a réussi à atteindre des organisations naissantes, y compris celles qui reçoivent des subventions pour la toute première fois. Les partenaires du volet Activer ont également réussi à atteindre les organisations non enregistrées, y compris celles qui ne peuvent pas s'enregistrer légalement en raison de restrictions politiques (par exemple, les organisations LGBTQI+).

Le Fonds Égalité et ses partenaires du volet Activer ont été en mesure d'accorder des subventions à diverses organisations locales qui auraient autrement eu du mal à accéder à un financement international. Cela reflète les liens étroits du Fonds Égalité et de ses partenaires avec les mouvements féministes locaux, ainsi que leur plus grande tolérance au risque fiduciaire par rapport à des ONG plus traditionnelles ou à d'autres organismes de financement. Le Fonds Égalité et ses partenaires ont géré les risques en adoptant une approche de partenariat basée sur la confiance et en mettant l'accent sur une communication régulière avec les bénéficiaires plutôt que sur des exigences supplémentaires en matière de rapports.

Intersectionnalité et inclusion



Féminisme ouvert aux personnes transgenres

Les organisations de femmes LBQ sont confrontées à des difficultés considérables pour accéder à un financement stable et souple; ces problèmes sont souvent amplifiés pour les femmes transgenres et intersexuées^{viii}. Dans de nombreux pays, des campagnes récentes ont spécifiquement ciblé les personnes transgenres.

L'initiative du Fonds Égalité soutient plusieurs organisations de femmes transgenres. COMCAVIS TRANS, au Salvador, défend les droits des personnes transgenres à changer légalement leur nom pour qu'il corresponde à leur identité de genre. Pink Life, en Türkiye, a utilisé une subvention de crise pour réorienter et étendre son programme de banque de vêtements. Cette somme a été utilisée pour aider les personnes transgenres et les autres victimes du tremblement de terre de février 2023 qui n'avaient pas accès à l'aide humanitaire.

Source de l'image : COMCAVIS TRANS, El Salvador.

^{viii} « Vibrant Yet Underresourced ». (2020). Mama Cash et Astraea Lesbian Foundation for Justice. [Lien](#) [disponible en anglais seulement].

7. L'initiative du Fonds Égalité s'inspire d'une perspective féministe intersectionnelle et a touché un large éventail d'organisations féministes et de défense des droits des femmes autodirigées.

L'approche féministe intersectionnelle a influencé, dans une certaine mesure, tous les secteurs de programmes de l'initiative du Fonds Égalité. Par exemple, dans le cadre du processus de conception et de constitution, des efforts délibérés ont été déployés pour diversifier le conseil d'administration du Fonds Égalité. Grâce à ses critères d'investissement à optique de genre, le Fonds Égalité a également démontré son engagement à investir dans des entreprises qui accordent de l'importance à la diversité et à l'inclusion.

Le programme d'octroi de subventions a donné la priorité au financement d'organisations qui sont autodirigées plutôt que de simplement travailler pour le compte d'une communauté structurellement exclue. L'initiative du Fonds Égalité a permis d'atteindre un échantillon diversifié de bénéficiaires, notamment des travailleuses du sexe, des femmes handicapées, des personnes LGBTQ+ et d'autres personnes.

Le volet d'octroi de subventions Se préparer, réagir et entourer a démontré l'importance et la valeur d'une approche intersectionnelle. Les bénéficiaires ont été en mesure de cibler les efforts de secours sur des communautés qui sont souvent exclues ou mal desservies par l'aide humanitaire conventionnelle, telles que les personnes LGBTQ+ (voir l'exemple dans l'encadré), les minorités ethniques (voir la [page 33](#)) ou les ménages dirigés par une femme (par exemple avec des transferts d'argent au Kenya).

Bien que les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité soient très diversifiés, les intervenants ont désigné des groupes qui pourraient être davantage soutenus dans les futures cohortes. Ces groupes sont notamment les femmes handicapées, les femmes autochtones, les travailleuses migrantes et domestiques, les femmes dalits, les minorités religieuses et les paysannes. Certaines régions, comme le Pacifique Sud, l'Asie centrale et l'Afrique francophone, pourraient également mériter une plus grande attention.

8. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux obstacles à l'accès au financement pour les organisations moins intégrées dans le mouvement féministe international.

Le programme d'octroi de subventions de l'initiative du Fonds pour l'égalité a utilisé divers mécanismes de sélection (voir la [page 9](#)). Il s'agit notamment d'appels ouverts pour le volet Catalyser. Pour le volet Activer, le Fonds Égalité a invité les fonds admissibles à participer à une procédure d'octroi de subventions sans mise en concurrence. Les partenaires du volet Activer ont distribué leurs propres sous-subventions dans le cadre d'appels de propositions ouverts réguliers. Dans le cadre du projet pilote Se préparer, réagir et entourer, les subventions ont principalement été accordées à des partenaires existants. La diversité des mécanismes de sélection a mis en évidence des compromis inhérents entre une participation à court terme avec un plus grand nombre de bénéficiaires et une participation à plus long terme et plus approfondie avec un nombre plus restreint de bénéficiaires. Du fait de l'utilisation d'une telle variété de mécanismes de sélection, les voies d'accès au soutien de l'initiative du Fonds Égalité n'ont pas été immédiatement évidentes pour les bénéficiaires potentiels. Certains intervenants ont laissé entendre que les processus de sélection avaient tendance à favoriser les organisations ayant déjà des liens avec le mouvement féministe international ou celles disposant des outils nécessaires pour rechercher des possibilités de financement international.

Constatations : Premiers résultats et leçons retenues de la mise en œuvre

Efficacité et cohérence



Résultats : Conception et constitution

Évaluer les progrès en matière de conception et de constitution

MATCH, le prédécesseur du Fonds Égalité, remonte à 1976. Toutefois, avant de s'occuper du Partenariat pour l'égalité des genres, le Fonds Égalité n'avait jamais géré d'initiative de cette envergure. Cela a nécessité une période de croissance rapide de l'organisation, qui a été désignée comme le secteur de programme « Conception et constitution » dans l'accord de contribution. Il est prévu que, lorsque le Fonds Égalité aura acquis des capacités suffisantes, l'EUMC et la Toronto Foundation se retirent de l'initiative.

Bien qu'il s'agisse d'un secteur de programme, l'accord de contribution et le cadre de mesure du rendement ne prévoient aucune mesure de réussite pour le domaine « Conception et constitution ». En l'absence de telles mesures, l'évaluation s'est appuyée sur les documents du programme, notamment les évaluations des capacités et la récente activité de renforcement des capacités financières. Les entretiens ont également été l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de conception et de constitution.

Le modèle d'évaluation institutionnelle et organisationnelle (EIO) d'Universalialia a été utilisé dans le cadre de l'analyse de la conception et de la constitution^{ix}. Pour des raisons de champ d'application, l'évaluation n'a pas réalisé une analyse complète et détaillée de tous les éléments du modèle EIO. Les conclusions de l'analyse EIO figurent à l'[annexe 10](#).

^{ix} Charles Lusthaus et al. (2002). Évaluation organisationnelle : Cadre pour l'amélioration de la performance. BID, CRDI. [Lien](#).

9. En l'espace de quelques années, le Fonds Égalité a accompli des progrès considérables dans son parcours de « conception et constitution ». À l'avenir, il sera essentiel de mettre en place des stratégies de programme intégrées et des fonctions de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.

Les cinq premières années de l'initiative du Fonds Égalité ont été désignées comme du domaine de la « conception et constitution », le Fonds Égalité développant ses capacités à gérer l'ensemble de l'initiative. Le Fonds Égalité a réalisé des progrès considérables dans la mise en place de ses structures de gouvernance et de ses systèmes et processus internes, tout en augmentant rapidement son personnel et l'envergure de ses activités. Ces progrès sont particulièrement notables dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Le soutien et l'expertise de la Toronto Foundation et de l'EUMC ont été très précieux. Toutefois, le modèle n'a pas permis au Fonds Égalité de démontrer sa capacité à assurer la gestion fiduciaire et des investissements, étant donné que les systèmes de la Toronto Foundation étaient utilisés. Au lieu de cela, il y aura une série d'évaluations des capacités avant le transfert proposé des pouvoirs de l'EUMC et de la Toronto Foundation au Fonds Égalité, ce qui a créé des tensions autour du degré de contrôle financier attendu du Fonds Égalité. L'évaluation n'a pas porté sur les capacités financières du Fonds Égalité, conformément au champ d'application convenu.

Les progrès ont été inégaux dans certains secteurs. Les systèmes de suivi et d'évaluation du programme d'octroi de subventions étaient bien établis, mais la capacité à mesurer et à communiquer les incidences des efforts de défense des intérêts et des investissements selon une optique de genre était moindre. Le Fonds Égalité a élaboré une stratégie globale de suivi et d'évaluation, mais celle-ci n'était pas encore pleinement opérationnelle. À mesure que l'organisation mûrit, il est également nécessaire de renforcer la planification intégrée dans l'ensemble des programmes afin d'améliorer la mise en œuvre et la capacité à raconter une histoire cohérente des incidences.

10. La pandémie de COVID-19 s'est révélée difficile, mais elle a également offert de nouvelles possibilités, le Fonds Égalité ayant adopté le travail virtuel.

L'accord de contribution du PEG a été signé sept mois seulement avant que la COVID-19 ne soit déclarée comme étant une pandémie mondiale. Comme d'autres organisations, le Fonds Égalité a rapidement opté pour le travail à distance. Si cette situation a posé des problèmes logistiques, elle a également ouvert des portes. Le Fonds Égalité a réalisé des économies en réduisant considérablement la superficie de ses bureaux et a adopté un modèle de dotation à distance par défaut.

Le Fonds Égalité dispose aujourd'hui d'un personnel réparti sur l'ensemble du territoire canadien et à l'étranger. Cela a permis au Fonds Égalité d'être physiquement plus proche de ses partenaires et de jouer un rôle de rassembleur dans certains pays et certaines régions. Cette transition vers le travail à distance n'ayant pas été anticipée, il n'existe pas encore de stratégie claire pour exploiter les possibilités offertes par le recrutement international ni le rôle que le personnel « recruté sur place », basé dans les régions, pourrait jouer dans la mise en œuvre efficace de l'initiative du Fonds Égalité.

Résultats : Mobilisation de fonds*



Faire progresser la philanthropie féministe

L'initiative du Fonds Égalité a combiné la collecte de fonds avec la promotion de ses [Principes pour le financement féministe](#). Les intervenants ont fait valoir que le Fonds Égalité a joué un rôle influent en faisant progresser la réflexion sur la philanthropie, en particulier au Canada.

Par exemple, en janvier 2021, le Fonds Égalité a lancé La conversation, un parcours de donateurs d'une durée d'un an articulé autour d'événements virtuels avec des activistes féministes de premier plan. Le programme a permis de collecter près de 930 000 dollars auprès de 76 partenaires donateurs, dont 45 étaient nouveaux pour le Fonds Égalité. En mars 2023, le Fonds Égalité et la Fondation Ford se sont associés au Haut-commissariat du Canada au Royaume-Uni pour organiser un événement avec des partenaires potentiels afin de promouvoir la philanthropie féministe.

*Résultat intermédiaire 1400 : flux soutenu de financement pour appuyer l'octroi de subventions dans le cadre du financement d'urgence

Source de l'image : Fonds Égalité, Darren Bando.

11. Le Fonds Égalité a dépassé ses objectifs de collecte de fonds, ce qui a donné à l'organisation la souplesse nécessaire pour étendre ses activités d'octroi de subventions durant les premières années et lui a permis de s'imposer de plus en plus comme un fonds mondial pour les femmes respecté.

En mars 2023, le Fonds Égalité avait recueilli 45,6 millions de dollars, dépassant l'objectif de 39,3 millions de dollars, et était en bonne voie pour atteindre l'objectif de 155 millions de dollars sur 15 ans. Le Fonds Égalité a également obtenu des engagements importants de la part de donateurs philanthropiques et bilatéraux, notamment une contribution de 10 millions de dollars américains annoncée récemment par le philanthrope MacKenzie Scott. Cela a démontré le potentiel du modèle à attirer des fonds supplémentaires.

Ces succès ont été obtenus malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, l'instabilité du marché et le coût de plus en plus élevé de la vie au Canada. Les taux de dons caritatifs n'ont cessé de diminuer au Canada : au cours des dix dernières années, les Canadiens ont été 5 % de moins à faire des dons à des organismes de bienfaisance. En 2022, l'incertitude économique a poussé de nombreux donateurs à retarder leurs dons jusqu'à la fin de l'exercice fiscal⁷. Il s'agissait notamment de particuliers fortunés, un segment de donateurs clé ciblé par le Fonds Égalité dans le cadre de sa collecte de fonds. Face à cette incertitude, le Fonds Égalité a modifié sa stratégie pour mettre davantage l'accent sur l'établissement de partenariats bilatéraux.

En mars 2023, le Royaume-Uni a officiellement annoncé une contribution de 33 millions de livres sterling à l'initiative du Fonds Égalité. Le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du Royaume-Uni est le deuxième bailleur de fonds bilatéral à contribuer au Fonds Égalité, sa participation étant uniquement destinée au programme d'octroi de subventions. Outre les incidences financières, de nombreux intervenants ont fait remarquer que la contribution du FCDO revêtait une grande importance symbolique pour le Fonds Égalité. Comme l'a déclaré un éminent spécialiste de la philanthropie lors d'une entrevue, « le fait d'avoir obtenu un financement du Royaume-Uni est une grande victoire. Cela montre qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, qu'il s'agit d'un fonds mondial et pas seulement d'une création canadienne ».

Le financement du FCDO a également représenté un succès pour le Partenariat pour l'égalité des genres, qui a démontré la valeur ajoutée d'Affaires mondiales Canada en tant que partenaire stratégique plaidant en faveur d'une augmentation des ressources du mouvement féministe. L'équipe chargée des politiques et des partenariats du Fonds Égalité a travaillé en étroite collaboration avec le personnel d'Affaires mondiales Canada sur les efforts de sensibilisation du FCDO, en s'appuyant sur les réseaux diplomatiques du Canada. Le personnel de KSI a également mis en œuvre une stratégie de mobilisation des chefs de mission dans certaines missions afin de faciliter la recherche de financements bilatéraux supplémentaires pour le Fonds Égalité et le mouvement féministe au sens large.

Ces efforts fructueux de collecte de fonds ont conféré au Fonds Égalité une plus grande souplesse pour répondre aux besoins émergents, tels que son appel spécial de fonds pour soutenir les défenseurs afghans des droits de la personne fuyant les talibans. Ils ont également permis d'accroître les ressources et la souplesse afin de répondre à une critique majeure du mouvement féministe, à savoir la lenteur perçue de l'octroi des subventions au cours des premières années de l'initiative⁸.

⁷ « Rapport sur les dons ». (2023). CanaDon. [Lien](#).

⁸ « Grands espoirs et fortes attentes en matière de ressources pour les mouvements féministes : recommandations au Fonds Égalité ». (2020). AWID. [Lien](#)

Résultats : Investissements selon une optique de genre*

Investir dans une optique de genre à Affaires mondiales Canada

L'investissement à l'optique de genre (IOG) est une approche qui intègre l'analyse de la dimension de genre dans les décisions d'investissement. Il vise à générer des rendements financiers mais aussi à soutenir l'inclusion des femmes, des filles, des personnes transgenres et d'autres groupes qui sont structurellement exclus des systèmes financiers.

Le gouvernement du Canada a participé à plusieurs initiatives liées à l'IOG. Lors du sommet du G7 de 2018, le Canada a contribué au lancement du Défi 2X, qui a permis aux institutions de financement du développement et au secteur privé de mobiliser 11,4 milliards de dollars de capitaux pour le renforcement du pouvoir économique des femmes. FinDev Canada, l'Institut de financement du développement du Canada, applique une optique de genre à ses décisions d'investissement. FinDev Canada est membre de 2X Global, un groupe industriel d'IOG.

Au sein d'Affaires mondiales Canada, le Programme d'innovation en aide internationale a cherché à promouvoir l'IOG, notamment par l'entremise du projet Promouvoir la recherche et les normes d'investissement pour l'égalité des genres (ARISE). ARISE vise à renforcer la capacité des organisations de défense des droits des femmes et d'autres organisations de services communautaires à créer des partenariats durables avec les investisseurs.

*Résultat intermédiaire 1400 : flux soutenu de financement pour appuyer l'octroi de subventions dans le cadre du financement d'urgence et résultat intermédiaire 1500 : utilisation accrue de l'IOG comme stratégie

12. Au cours de ses premières années d'existence, l'IFE a enregistré des rendements d'investissement inférieurs aux prévisions, bien qu'ils se soient améliorés depuis.

Le taux de rendement cumulé de l'initiative s'élevait à ce jour à 2,2 %, ce qui est inférieur à l'objectif du scénario « bas » de 3,64 %. Ce taux de rendement a été atteint dans des conditions de marché particulièrement difficiles en raison des effets combinés de la pandémie de COVID-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En 2022, les portefeuilles d'investissement traditionnels ont perdu plus de 20 % de leur valeur; au cours de la même période, le portefeuille d'investissement du Fonds Égalité n'a enregistré qu'une moins-value latente de 10,2 %. Le rendement s'est depuis amélioré et le portefeuille était évalué à 296,1 millions de dollars en mars 2023, contribuant à hauteur de 18,3 millions de dollars en allocations annuelles à l'initiative.

13. Le programme n'a pas encore progressé dans la mobilisation de capitaux d'investisseurs externes.

L'initiative du Fonds Égalité s'est fixée pour objectif de mobiliser 255 millions de dollars de capitaux d'investisseurs externes, mais n'a jusqu'à présent attiré que 5 millions de dollars grâce à une contribution de son partenaire de consortium, la Toronto Foundation.

Contrairement à la proposition initiale de l'initiative, le Fonds Égalité ne dispose pas d'une fonction interne de gestion des investissements, mais s'appuie sur un directeur des investissements externalisé. Cela signifie que le Fonds Égalité ne peut pas *directement* mobiliser des capitaux. Avec la création récente de produits portant la marque Fonds Égalité avec RockCreek, et le lancement de leurs critères d'IOG, il existe des voies *indirectes* pour mobiliser le capital des investisseurs. Cependant, les intervenants d'AMC et du Fonds Égalité se sont demandé si l'objectif de 255 millions de dollars pour la mobilisation des capitaux était réaliste, voire possible, compte tenu de la structure actuelle du programme.

Certains intervenants ont proposé qu'une définition élargie de la mobilisation de capitaux reposant sur la promotion des critères d'IOG serait plus viable et tirerait mieux parti de la proposition de valeur unique du Fonds Égalité en tant qu'organisation qui a pleinement adapté ses investissements à sa mission.

14. Certains exemples préliminaires ont permis d'améliorer l'accès au financement pour les entrepreneures, bien que la composition du portefeuille d'investissement puisse limiter les incidences potentielles sur le genre.

La plupart des investissements du Fonds Égalité ont été réalisés sur les marchés publics. Comme il s'agit d'une dotation sans allocation annuelle prédéterminée pour les activités, une part importante était nécessaire pour maintenir la liquidité. Sur l'ensemble du portefeuille, 82 % ont été investis en Amérique du Nord et en Europe, où l'on disposait de données permettant de sélectionner les investissements en fonction des critères d'IOG, mais où les incidences potentielles sur le genre étaient plus limitées. Les résultats tangibles en matière d'égalité des genres étaient plus évidents dans le cadre des placements dans des titres de créance privés et les placements en actions, où l'on trouve quelques exemples de financement de petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans les pays du Sud. À mesure que ces investissements arriveront à maturité, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour mesurer et communiquer leurs contributions à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes.

Résultats : Politique et partenariats*



Plaidoyer en faveur d'interventions féministes en cas de crises

Le Fonds Égalité a plaidé pour que le gouvernement du Canada et d'autres donateurs adoptent une approche féministe dans leurs interventions en cas de crises. La prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont constitué deux priorités majeures.

Par exemple, le Fonds Égalité a publié un article d'opinion en collaboration avec une éminente activiste afghane pour les droits des femmes et, en avril 2022, il a présenté un mémoire au Comité spécial sur l'Afghanistan de la Chambre des communes. Ce mémoire demandait que les organisations afghanes de défense des droits des femmes bénéficient de plus de ressources et d'une mobilisation diplomatique plus importante.

Le Fonds Égalité a également amplifié les messages de son partenaire bénéficiaire, l'Ukrainian Women's Fund, sur l'importance d'adopter une approche intersectionnelle à l'égard de l'acheminement de l'aide humanitaire et sur le rôle que les organisations de femmes peuvent jouer dans les interventions en cas de crise.

*Résultat intermédiaire 1300 : renforcement des capacités de l'architecture de financement féministe
Source de l'image : Fonds Égalité.

15. Les efforts du Fonds Égalité en matière de politiques et de partenariats ont contribué à élargir le rôle des activistes pour les droits des femmes et des activistes féministes dans les milieux internationaux d'élaboration des politiques. Ces efforts sont venus en compléments du programme d'octroi de subventions et ont permis de tirer efficacement parti du partenariat avec Affaires mondiales Canada.

Le secteur « Politique et partenariats » n'est pas un secteur de programme officiel désigné dans l'accord de contribution; cependant, il s'agit d'un élément important de l'initiative du Fonds Égalité. Politique et partenariats fait référence au travail du Fonds Égalité visant à garantir des partenariats bilatéraux, tels que celui conclu avec le FCDO, ainsi qu'à ses efforts en matière de défenses des droits. Ce secteur reposait notamment sur la participation à des forums de discussion, des présentations aux donateurs et aux parlementaires et la publication d'articles d'opinion. Le Fonds Égalité a également participé à différentes coalitions telles que le Réseau Dignité Canada, un réseau d'organisations de la société civile œuvrant pour la promotion des droits des personnes 2ELGBTQIA+ dans le monde.

Le travail de défense des droits du Fonds Égalité a porté sur divers sujets, notamment le nexus entre le climat et le genre, la politique étrangère féministe et le programme Femmes, paix et sécurité. Ces efforts ont été guidés par des prises de contact et des consultations régulières avec les partenaires bénéficiaires et se sont concentrés sur l'amplification des priorités et des voix des activistes féministes des pays du Sud. Le travail accompli a démontré le potentiel du Fonds Égalité en tant qu'organisation intégrée dans laquelle les relations d'octroi de subventions influencent les efforts de défense et dans laquelle le Fonds peut mettre à profit ses relations avec les gouvernements donateurs et la communauté internationale pour créer de l'espace pour les activistes féministes.

La relation de collaboration entre Affaires mondiales Canada et le Fonds Égalité a été très évidente dans le travail effectué sur la politique et les partenariats. Des réunions de coordination régulières ont été organisées pour élaborer des stratégies de prise de contact avec des donateurs bilatéraux potentiels, ce qui a donné des résultats avec la récente contribution du FCDO au Fonds Égalité. La légitimité et les réseaux mondiaux d'Affaires mondiales Canada ont été des atouts majeurs dans les efforts visant à transférer davantage de fonds aux organisations féministes.

Affaires mondiales Canada et le Fonds Égalité ont tous deux joué un rôle important dans la création de l'Alliance pour les mouvements féministes, un groupement unique et multipartite qui rassemble des membres de gouvernements, d'organisations de défense des droits des femmes et d'organisations féministes, ainsi que des bailleurs de fonds philanthropiques tels que la Fondation Ford. L'Alliance se concentre sur la mobilisation de fonds supplémentaires et d'un soutien politique aux mouvements féministes. La Direction de l'égalité entre les genres (MGS) d'AMC et le KGAP, l'ancienne division responsable du Partenariat pour l'égalité entre les genres, ont travaillé en étroite collaboration avec le Fonds pour l'égalité afin d'élaborer l'Alliance. Cela montre comment le Partenariat pour l'égalité des genres peut s'appuyer sur les forces relatives d'Affaires mondiales Canada et du Fonds Égalité pour faire avancer la cause du financement féministe.

Résultats : Octroi de subventions*

Priorités thématiques

Bien que les bénéficiaires ne soient pas tenus d'axer leurs travaux sur des priorités thématiques spécifiques, il leur est demandé de définir jusqu'à trois enjeux clés. Les priorités thématiques les plus souvent mentionnées par les bénéficiaires de l'année 3 du volet Catalyser étaient les suivantes :

Violence faite aux femmes

(44 organisations)

Santé et droits sexuels et reproductifs

(28 organisations)

Capacités de leadership féministe

(21 organisations)

Droits des LGBTIQ

(20 organisations)

Leadership et droits des jeunes femmes et des jeunes filles

(19 organisations)

*Résultat intermédiaire 1100 : renforcement de la capacité des organisations de femmes sélectionnées à faire progresser l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles; résultat intermédiaire 1200 : renforcement de l'action collective; et contributions au résultat ultime 1000 : Les femmes et les filles peuvent mieux exercer leurs droits fondamentaux, et l'égalité des genres progresse dans les pays bénéficiant de l'ADO.

16. Le Fonds Égalité a dépassé ses objectifs en matière de versement de subventions et est désormais l'un des plus grands fonds féministes au monde.

En mars 2023, le Fonds Égalité avait versé 35 millions de dollars en subventions, dépassant l'objectif de 30,6 millions de dollars. Cela représente 11 % de l'objectif de 308 millions de dollars de subventions octroyées sur 15 ans. En 2022-2023, le Fonds Égalité a considérablement augmenté ses subventions octroyées, versant 20,5 millions de dollars. À l'avenir, le Fonds Égalité vise des versements annuels d'environ 20 millions de dollars. À titre de comparaison, en 2022, les principaux fonds pour les femmes, tels que Mama Cash et le Fonds mondial pour les femmes, ont versé environ 7,9 millions de dollars et 22,6 millions de dollars, respectivement.

17. Il a été difficile de communiquer sur les incidences des diverses interventions de l'initiative du Fonds Égalité au niveau local.

Les efforts des bénéficiaires ont été délibérément diversifiés, compte tenu de l'approche non axée sur un thème particulier employée pour l'octroi des subventions (voir l'encadré). Les bénéficiaires ont opéré dans plus de 80 pays et à différentes échelles. La valeur moyenne d'une subvention du volet Catalyser était de 50 à 60 000 dollars par an, tandis que les sous-subventions du volet Activer pouvaient ne pas dépasser 5 000 dollars par an. En raison de cette diversité, il a été difficile d'agrèger les contributions aux résultats en matière d'égalité des genres et de renforcement du pouvoir des femmes et d'en rendre compte au niveau du programme.

La nature relativement petite et diffuse des interventions, combinée aux lacunes constatées dans la constitution de mouvements et d'actions collectives à ce stade, a également soulevé des questions sur la manière dont les efforts individuels des bénéficiaires peuvent contribuer à un changement systémique plus large.

18. Les catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes, les conflits et les atteintes aux droits des femmes et des personnes LGBTIQ+ ont limité les résultats qui peuvent être obtenus par des programmes féministes.

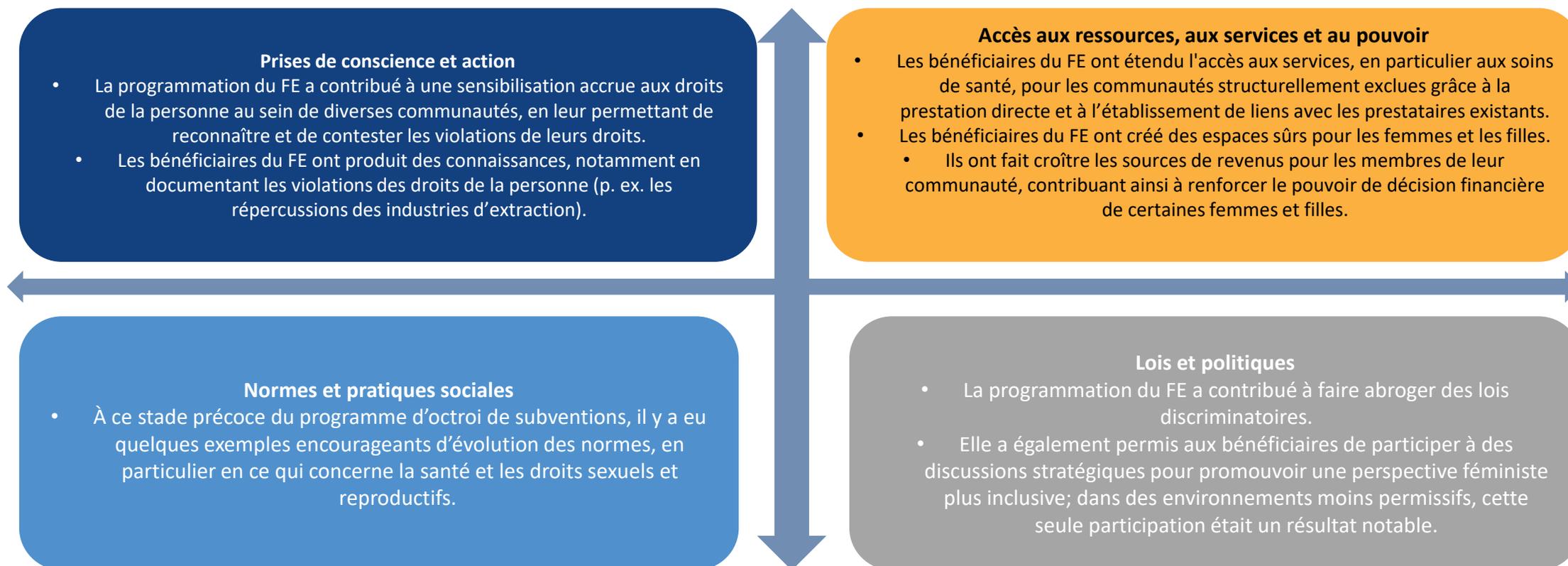
Les premières années de l'initiative du Fonds Égalité ont coïncidé avec une série de crises qui ont touché de manière disproportionnée les femmes et les filles. Ce contexte de crises multiples et les efforts concertés pour faire reculer les droits des femmes et des personnes LGBTIQ+ se sont révélés difficiles pour les organisations féministes et de défense des droits des femmes.

Les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité ont déclaré avoir été victimes de harcèlement et de violence de la part des autorités gouvernementales et de leurs communautés, et ont dû s'accommoder de lois et de politiques discriminatoires qui limitaient leur accès aux financements étrangers. Nombre d'entre eux ont demandé l'anonymat dans les rapports publics du Fonds Égalité afin d'éviter d'autres réactions négatives. Les progrès linéaires vers l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes ne sont pas possibles dans certaines situations où les organisations sont confrontées à des crises. Cette situation est illustrée par le sort des organisations LGBTIQ+ dans de nombreuses régions du monde, dont l'existence même est menacée par des lois discriminatoires et la violence. Les intervenants ont souligné que, dans un tel contexte, les bailleurs de fonds doivent repenser ce qui constitue un « résultat ».

Résultats : Octroi de subventions* Contribuer à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes

19. Les données tendent à montrer que le Fonds Égalité a contribué à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes, notamment pour ce qui est de la sensibilisation et de l'accès aux services.

Les bénéficiaires directs du Fonds Égalité ont déclaré leurs résultats en matière d'égalité des genres et de renforcement du pouvoir des femmes à l'aide de la matrice de changement illustrée ci-dessous. Dans le cadre de cette évaluation, la matrice de changement a été utilisée pour dégager les premiers résultats obtenus par les bénéficiaires du Fonds Égalité dans les études de cas thématiques et nationales, y compris les bénéficiaires soutenus par les partenaires de la filière Activer. Les résultats les plus fréquemment rapportés étaient des changements dans la prise de conscience et l'action, ainsi qu'un meilleur accès aux ressources, aux services et à l'énergie. La modification des normes sociales, des lois et des politiques est un processus plus complexe et à long terme. Comme prévu, il y avait moins de données témoignant de résultats à ce chapitre à ce stade précoce de la mise en œuvre. Cependant, les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité ont beaucoup fait pour commencer à influencer les normes sociales, les lois et les politiques. Pour plus de détails sur les résultats des bénéficiaires, veuillez consulter les pages [32](#) et [33](#) et l'[annexe sur les études de cas](#).



*Résultat intermédiaire 1100 : capacité renforcée des organisations de femmes sélectionnées à faire progresser l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles; Résultat intermédiaire 1200 : action collective renforcée; et contributions au résultat ultime 1000 : Les femmes et les filles peuvent mieux exercer leurs droits fondamentaux, et l'égalité des genres progresse dans les pays qui reçoivent de l'ADO.

Résultats : Octroi de subventions*

Contributions au renforcement des capacités des bénéficiaires

Cadre de durabilité organisationnelle des bénéficiaires

La Direction de l'évaluation (PRA) et la Direction de l'égalité entre les genres (MGS) d'AMC ont élaboré un cadre pour évaluer les contributions à la durabilité organisationnelle des bénéficiaires, reconnaissant l'existence de dimensions non financières (voir l'[annexe 7](#)). D'après les données des études de cas, à ce stade précoce, l'initiative du Fonds Égalité a contribué à chacune des cinq dimensions à des degrés divers :

Structures, systèmes et processus



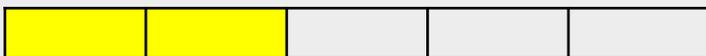
Résilience et sécurité



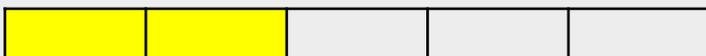
Connexions et visibilité



Composition organisationnelle



Viabilité financière



*Résultat intermédiaire 1100 : Capacité accrue des organisations de femmes sélectionnées à faire progresser l'égalité des genres et à autonomiser les femmes et les filles

20. L'initiative du Fonds Égalité a contribué à renforcer la capacité organisationnelle des bénéficiaires en offrant aux organisations la possibilité de réfléchir, d'affiner leurs systèmes et d'investir dans leur propre capital humain.

Grâce à un financement de base flexible conjugué à son approche Subventions+ pour le renforcement des capacités, l'initiative du Fonds Égalité a permis aux bénéficiaires de renforcer leurs systèmes internes, en particulier ceux liés aux finances et à la diligence raisonnable. Les organisations ont pu investir dans de nouveaux systèmes informatiques pour améliorer leurs rapports financiers et affiner leurs systèmes administratifs. Cela était particulièrement important pour les sous-bénéficiaires de la filière Activer, dont beaucoup avaient une expérience limitée dans la gestion du financement de donateurs et ont appris de l'accompagnement pratique qu'ils ont reçu. La stabilité et la flexibilité du soutien de base pluriannuel ont également permis à de nombreuses organisations d'élaborer de nouveaux plans stratégiques, ce qui aurait été difficile si elles avaient dû s'employer plutôt à trouver du financement de projets à court terme.

Un autre domaine d'intérêt était la résilience et la sécurité. Les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité ont souvent travaillé sur des enjeux traumatisants pour le personnel, comme le soutien aux victimes de violence fondée sur le genre. En tant qu'organisations autonomes, de nombreux bénéficiaires embauchent du personnel issu de communautés confrontées à la discrimination ou à la persécution. Les intervenants ont souligné l'importance d'investir dans la sécurité et la santé mentale pour assurer la pérennité de leurs organisations. Par exemple, une organisation au Liban a utilisé sa subvention pour couvrir le coût des services d'aide psychosociale pour le personnel. D'autres bénéficiaires ont amélioré la sécurité physique de leurs bureaux ou renforcé leurs systèmes de cybersécurité pour protéger leur présence en ligne.

21. Le soutien offert dans le cadre de l'initiative du Fonds Égalité a permis aux bénéficiaires de maintenir, d'étendre ou de renforcer leur programmation existante et de lancer de nouvelles initiatives pour faire progresser les droits des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre.

Plusieurs bénéficiaires ont souligné que le financement de l'initiative du Fonds Égalité avait permis à leur organisation de rester à flot tandis que les occasions de financement étaient rares et que les coûts augmentaient. Beaucoup d'autres ont souligné que le financement leur avait permis de lancer de nouveaux programmes ou d'étendre des programmes existants à différentes communautés ou régions. Certains bénéficiaires ont aussi embauché du personnel pour renforcer leur capacité de programmation dans certains aspects de leur travail, comme le suivi et l'évaluation ou encore les communications.

La filière de subventions Se préparer, réagir et entourer a permis aux organisations qui travaillent déjà sur la réponse en cas de crise d'étendre leurs opérations pour ainsi répondre à des situations à grande incidence comme l'Ukraine ou à des crises de moindre envergure. La filière Se préparer, réagir et entourer a également permis à des partenaires n'ayant aucune expérience préalable de la réponse en cas de crise de lancer de nouvelles initiatives. Par exemple, le Jumuiya Women Fund au Kenya a lancé un programme de transferts monétaires ciblant les ménages dirigés par une femme qui sont touchés par la sécheresse.

Résultats : octroi de subventions*

Contributions au renforcement de l'action collective et du mouvement féministe



Prouver les liens entre le genre et le climat

Il est largement reconnu que les changements climatiques touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles. L'initiative du Fonds Égalité a soutenu la participation des femmes des pays du Sud aux réunions internationales, en soulignant leur rôle en tant qu'intervenants dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Centre for 21st Century Issues (C21st) est une organisation nigériane de défense des droits soutenue par le Fonds Africain pour le Développement de la Femme. C21st a utilisé sa subvention pour participer à plusieurs réunions en vue de la COP26 qui s'est tenue à Glasgow. C21st a également servi d'observateur pour le Fonds vert pour le climat, œuvrant en faveur d'un financement accru des organisations de femmes africaines.

Source de l'image : Centre for 21st Century Issues, Nigéria

*Résultat intermédiaire 1200 : renforcement de l'action collective et résultat intermédiaire 1300 : renforcement des capacités de l'architecture de financement féministe

22. Le volet de subventions Activer a contribué à renforcer l'écosystème du financement féministe en mettant plus d'argent dans les mains des fonds féministes locaux et en leur permettant de mieux soutenir divers partenaires locaux.

Le volet de subventions Activer a soutenu des fonds féministes existants, 60 à 70 % de chaque subvention étant versés à d'autres organisations féministes et de défense des droits des femmes. En plus de faire avancer la cause du développement mené localement, le volet Activer a contribué à renforcer les capacités en matière d'organisation et de programmes des fonds féministes, qui jouent un rôle essentiel dans l'écosystème du financement. Des fonds plus récents comme VidaAfroLatina et le Fonds Féministe Doria ont pu verser leurs toutes premières subventions, et d'autres comme le Jumuiya Women Fund ont lancé de nouveaux volets de subventions. Ces partenaires ont également pu consacrer du temps et des ressources à la mise en place de leurs propres systèmes de subvention.

Le volet Activer a permis aux bénéficiaires d'offrir davantage de subventions et d'étendre leur soutien à différentes régions ou circonscriptions. La nature souple des subventions de l'initiative du Fonds Égalité a eu un effet d'entraînement, car les partenaires du volet Activer ont pu cibler leurs subventions en fonction de la compréhension qu'ils avaient des besoins de leur communauté, plutôt qu'en fonction des priorités d'un donateur donné. La nature pluriannuelle du soutien du Fonds Égalité a également eu un effet en aval. Par exemple, ISDAO, un fonds LGBTQI+ relativement récent en Afrique de l'Ouest, a déclaré que sa subvention au titre du volet Activer lui a permis d'offrir pour la première fois un soutien pluriannuel à ses propres bénéficiaires.

23. Les volets d'octroi de subventions existants ont contribué à élargir les réseaux des bénéficiaires et l'accès aux espaces de défense et d'apprentissage. Un soutien supplémentaire pour développer ces réseaux est vivement souhaité.

Le dernier volet d'octroi de subventions, Établir des liens, est destiné à soutenir les efforts de constitution de mouvements. En l'absence de ce volet, certains bénéficiaires ont utilisé les fonds de l'IFE pour participer à des rassemblements ou en organiser (voir l'encadré). Par exemple, Urgent Action Fund Africa a pu aider 10 organisations de défense des droits des personnes handicapées à participer au deuxième festival Feminist Republik au Kenya en novembre 2022 (voir la [page 64](#)).

Le Fonds Égalité a également appuyé la participation de ses bénéficiaires à différents forums. Lors de la conférence Women Deliver 2023 à Kigali, le Fonds Égalité a facilité les réunions entre ses partenaires bénéficiaires de subventions et des bailleurs de fonds potentiels, tels que le gouvernement du Canada. En 2022, le Fonds Égalité a organisé une réunion pour ses six bénéficiaires au Liban, qui a débouché sur de nouvelles collaborations entre les partenaires dans le cadre des programmations. Le Liban s'est distingué comme un exemple prometteur, mais isolé, du rôle de rassembleur joué par le Fonds Égalité. Les bénéficiaires ont exprimé le souhait de voir le Fonds Égalité jouer plus activement ce rôle et d'avoir davantage d'occasions de tisser des liens les uns avec les autres afin de faire progresser les efforts de défense collectifs et d'apprendre les uns des autres.

Résultats : Octroi de subventions

Histoires de changement

Les histoires de changement suivantes sont tirées des quatre études approfondies menées au niveau national. Un résumé des résultats des études de cas peut être consulté en annexe à partir de la [page 61](#).

Lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) au Kenya	S'unir face à la crise du Liban	Établir une compréhension commune du féminisme en Colombie	Prendre confiance en soi pour faire entendre sa voix au Népal
<p>Le Kosomion Women Group est composé d'une douzaine de femmes du comté rural de Baringo, au Kenya. En 2023, ces femmes ont reçu leur toute première subvention du Jumuiya Women Fund, l'un des partenaires du volet Activer du Fonds Égalité.</p> <p>Les mutilations génitales féminines (MGF) sont une pratique très courante dans cette région et sont de plus en plus pratiquées sur les filles dès l'âge de 11 ans. Les membres du groupe Kosomion ont effectué une série de présentations dans les écoles locales sur les dangers des MGF et, à leur grande surprise, 11 filles menacées de MGF se sont présentées à elles pour demander de l'aide. Sans se décourager, Kosomion a mis ces jeunes filles en contact avec des refuges locaux et certains membres ont même accueilli cinq d'entre elles dans leurs propres maisons. Le groupe utilise à présent la subvention de Jumuiya pour payer les frais de scolarité de ces filles. Il sera difficile de faire évoluer les mentalités face à une pratique aussi profondément ancrée, mais Kosomion prend des premières mesures courageuses.</p>	<p>Le Liban traverse une crise économique et politique complexe qui a été aggravée par les effets de la COVID-19. Le mouvement féministe libanais, autrefois dynamique, est confronté à une hostilité croissante à l'égard des droits des femmes et des personnes LGBTQI+.</p> <p>Le Fonds Égalité soutient cinq bénéficiaires de subventions du volet Catalyser au Liban et un partenaire régional du volet Activer. Leur travail est varié, allant de l'acheminement de services de santé sexuelle à la documentation d'histoires orales. Parmi les bénéficiaires figurent également des organisations autodirigées issues des communautés de réfugiés syriens et palestiniens.</p> <p>Face à tant de défis, le Fonds Égalité a facilité l'établissement de liens entre ses bénéficiaires, dont certains réalisent aujourd'hui des projets en collaboration. Ensemble, ils maintiennent en vie un mouvement inclusif en cette période de grande incertitude.</p>	<p>Ruta Pacifica de las Mujeres est un mouvement social qui sensibilise aux incidences des conflits armés sur les femmes et œuvre en faveur de leur participation à la consolidation de la paix en Colombie.</p> <p>En 2023, Ruta Pacifica a organisé une série d'ateliers, intitulés <i>Cartografías</i> (cartographie), pour que les membres discutent des incidences du féminisme sur leur vie. Les ateliers ont également fourni aux participant.e.s des outils permettant de faciliter des discussions similaires au sein de leurs propres communautés. Lors d'une séance, un.e participant.e a indiqué à l'équipe d'évaluation que « <i>ce que nous faisons aujourd'hui, c'est construire collectivement un style de vie autour du féminisme. Écouter les points de vue et les histoires de différents territoires nous aide à nous ouvrir et à établir des liens avec nos sœurs, ce qui nous permet de nous écouter et de nous embrasser les unes les autres dans la sororité</i> ».</p>	<p>La stigmatisation et les pratiques culturelles préjudiciables liées à la menstruation sont encore répandues dans de nombreuses régions du Népal, notamment la <i>chhaupadi</i>, une pratique qui oblige les femmes et les jeunes filles à s'isoler dans une hutte séparée pendant leur menstruation.</p> <p>Si des lois ont été adoptées pour protéger les droits des femmes et des jeunes filles, le changement des normes socioculturelles est un processus complexe. Hamro Palo (Notre tour), bénéficiaire d'une subvention du Fonds Égalité au Népal, a organisé des ateliers dans les écoles pour sensibiliser les jeunes filles à la santé menstruelle et à leurs droits.</p> <p>Ces ateliers ont permis d'accroître les connaissances des jeunes filles, ainsi que leur confiance en elles. Comme l'a dit une jeune fille à l'équipe d'évaluation : « <i>Nous pouvons maintenant parler ouvertement des menstruations avec nos amis et nos professeurs. Auparavant, je pensais à ce que les autres diraient; maintenant, je n'ai plus peur... Je peux parler ouvertement de tout, je peux parler sans crainte ou sans honte.</i> »</p>

Résultats : Octroi de subventions

Histoires de changement

Les histoires de changement suivantes sont tirées des trois études thématiques qui ont été menées. Un résumé des résultats des études de cas peut être consulté en annexe à partir de la [page 61](#).

Réagir à la loi anti-homosexualité de l'Ouganda	Renforcer le pouvoir des femmes autochtones et des activistes écologiques	Une intervention inclusive face à l'invasion de l'Ukraine
<p>En mai 2023, l'Ouganda a adopté une loi anti-homosexualité (<i>Anti-Homosexuality Act</i>). Cette nouvelle loi renforce les sanctions existantes contre les comportements homosexuels et introduit de nouveaux délits tels que la promotion de l'homosexualité. Les personnes reconnues coupables d'homosexualité aggravée pourraient être condamnées à la peine de mort.</p> <p>Même avant l'adoption de la loi, la discrimination et la violence à l'encontre des personnes LGBTQI+ ougandaises n'avaient cessé d'augmenter. L'adoption de cette loi s'est transformée en une véritable crise pour les personnes LGBTQI+ en Ouganda.</p> <p>L'initiative du Fonds Égalité a soutenu des organisations LGBTQI+ locales en Ouganda grâce à des subventions versées par le Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF) et le fonds UHAI EASHRI. Ces subventions ont permis de soutenir la formation en matière de réseautage et de défense des droits, ainsi que le financement de l'autonomie en matière de santé et la mise à disposition d'un espace sûr pour les communautés touchées.</p> <p>Lorsque la loi a été adoptée, les subventions ont fourni aux bénéficiaires la souplesse et les ressources nécessaires pour passer à une intervention face à la crise, y compris des fonds pour aider les personnes touchées à échapper à la persécution. Au fur et à mesure que la crise a évolué, le soutien apporté par l'AWDF et le fonds UHAI EASHRI a été une bouée de sauvetage pour les personnes LGBTQI+ ougandaises.</p>	<p>Au moins 33 défenseur.e.s des droits de la personne ont été assassiné.e.s dans les Amériques rien qu'entre janvier et avril 2023, la plupart de ces meurtres visant des activistes écologiques. Les défenseures sont souvent confrontées à des risques liés au genre supplémentaires, tout comme les femmes autochtones et d'autres personnes aux identités croisées.</p> <p>L'initiative du Fonds Égalité soutient deux réseaux de défenseures des droits de la personne dans les Amériques. IM-Defensoras et La Red Latinamericana de Mujeres Defensoras de Derechos Sociales y Ambientales ont pour mission de soutenir les défenseures des droits de la personne, en particulier celles qui luttent contre les effets négatifs des projets d'exploitation minière et des grands projets d'infrastructure dans leurs communautés.</p> <p>Une grande partie de leur travail consiste à documenter les atteintes aux droits de la personne. IM-Defensoras a utilisé le soutien du Fonds Égalité afin d'améliorer son registre des atteintes aux droits de la personne à l'encontre des défenseures. Les données recueillies sont régulièrement citées par les médias locaux et internationaux. La Red a utilisé le soutien du Fonds Égalité pour traduire en anglais ses recherches sur les conséquences de l'exploitation minière, en particulier pour les femmes autochtones. Cela a permis à l'organisation d'étendre son travail de défense encore plus loin.</p>	<p>L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu un effet dévastateur sur les femmes et les jeunes filles, augmentant notamment le risque de violence liée au genre. Elle a également contraint des millions d'Ukrainiens à fuir vers les pays voisins en tant que réfugiés, dont au moins 70 % sont des femmes et des jeunes filles.</p> <p>Le Fonds Égalité a réagi à l'invasion par son travail de défense des droits (voir la page 27). Dans le cadre de son programme d'octroi de subventions, le Fonds Égalité a soutenu l'Ukrainian Women's Fund, des fonds féministes en Géorgie et en Pologne, le Global Resilience Fund et l'Urgent Action Fund for Feminist Activism.</p> <p>Ces bénéficiaires ont apporté une aide directe, en accordant une attention particulière aux communautés structurellement exclues, notamment les personnes LGBTQI+, les Roma, les Noirs et les autres personnes racisées déplacées par la guerre. Le Women's Fund Sukhumi, en Géorgie, a utilisé sa subvention pour couvrir les frais de loyer de 23 familles ukrainiennes, et FemFund, en Pologne, a transformé ses bureaux en un centre d'hébergement d'urgence pour les réfugiés. Ces efforts ont mis en évidence la valeur des organisations féministes en tant qu'intervenants locaux en cas de crise.</p>

Constatations : Leçons appries de la mise en place et du soutien du Partenariat pour l'égalité des genres

Efficacité et efficience

Source de l'image : Jumuiya Women Fund, Kenya



L'innovation dans le Partenariat pour l'égalité des genres

Calendrier de constitution et lancement du PEG

- 
- A vertical timeline with blue circular markers and a downward-pointing arrow at the bottom. The timeline lists key events from May 2018 to March 2020.
- 25 mai 2018 : Appel au partenariat lancé par la ministre du Développement international
 - Sept. à oct. 2018 : Tables rondes nationales
 - Nov. 2018 à janv. 2019 : Tables rondes organisées à Londres, New York et Nairobi
 - Déc. 2018 à janv. 2019 : Appel ouvert à manifestation d'intérêt
 - Mars à avril 2019 : Élaboration et présentation des propositions finales des candidats présélectionnés
 - Juin 2019 : Le consortium du Fonds Égalité est annoncé comme candidat retenu
 - Août 2019 : Signature d'un accord de contribution
 - Octobre 2019 : Premier versement de fonds pour la phase de conception et de constitution
 - Mars 2020 : Signature d'un accord de contribution modifié

24. Le Partenariat pour l'égalité des genres a été un effort délibéré pour mettre au point une approche innovante à l'égard de l'acheminement de ressources pour le mouvement féministe. Le soutien politique de haut niveau et la couverture politique fournie par la PAIF ont contribué à créer un environnement propice à l'innovation, mais ont également exercé une pression importante sur le personnel intervenant dans la constitution de l'initiative.

Le Partenariat pour l'égalité des genres était une priorité majeure pour la ministre du Développement international. Le fait que le Canada accueille la conférence Women Deliver 2019 a renforcé la pression pour que l'initiative soit élaborée et annoncée rapidement. Les intervenants ont indiqué que l'attention de haut niveau a créé un environnement qui a permis et rendu nécessaire l'innovation. KGAP (l'ancien groupe de travail du PEG) d'AMC a pu puiser les ressources dont il avait besoin dans l'ensemble du Ministère et a pu élaborer un programme innovant qui s'écartait considérablement de l'approche habituelle en matière d'acheminement de l'aide internationale.

Cependant, ces pressions ont eu des incidences personnelles sur les personnes concernées. Le personnel a été confronté à des attentes élevées et à une lourde charge de travail, au détriment de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et du bien-être général. La charge a été particulièrement lourde pour le personnel de la Direction générale de la gestion des subventions et des contributions (SGD), qui avait également joué un rôle essentiel dans l'élaboration du programme Voix et leadership des femmes peu de temps auparavant.

25. Le Partenariat pour l'égalité des genres a nécessité d'importants ajustements aux processus et outils d'AMC existants. Si les changements ont été d'une grande portée pour cette initiative, ils n'ont eu que des incidences limitées sur l'approche plus large du Ministère en matière d'aide internationale.

Le Partenariat pour l'égalité des genres a adapté le processus de programmation autorisé existant, en y ajoutant des éléments novateurs tels qu'un comité consultatif externe et un processus de dépôt des demandes en deux étapes. L'accord de contribution standard a été fortement modifié pour répondre aux besoins d'un accord de 15 ans avec une composante d'investissement; les éléments comprenaient un financement pluriannuel initial et un format de budget de remplacement basé sur la proportionnalité des coûts.

Le Partenariat pour l'égalité des genres a servi d'exemple de ce à quoi pourraient ressembler des programmes féministes au sein d'AMC, et des changements qui seraient nécessaires pour mettre ceux-ci en œuvre. Le Fonds Égalité a largement promu son modèle, notamment lors d'un « hackathon sur le risque » organisé par l'Initiative de transformation des subventions et contributions (ITSC). Toutefois, hormis quelques exemples plus récents, tels que le partenariat avec le consortium Global Alliance for Green and Gender Action (GAGGA), ces changements n'ont eu qu'une influence limitée sur les programmes visant l'aide internationale au sens large. Au-delà du Ministère, le processus de création du Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs à Emploi et Développement social Canada s'est directement inspiré du PEG.

Capacité du Ministère à soutenir le PEG

Leçons apprises : processus d'établissement du Partenariat pour l'égalité des genres

Le rapport interne de KGAP sur les [leçons apprises](#) a déterminé huit principes directeurs à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'initiatives innovantes :

1. s'attendre à apprendre et à pivoter au fur et à mesure de l'avancement du processus;
2. s'appuyer sur l'ensemble des outils, stratégies et mécanismes d'innovation d'AMC et, plus largement, du gouvernement du Canada;
3. utiliser une approche sur mesure, permettant un apprentissage continu, pour répondre aux besoins uniques d'une initiative innovante et complexe;
4. mettre en place les services de recrutement et les services généraux afin de s'assurer que la composition de l'équipe est adéquate et que cette dernière est opérationnelle dès le début du processus de conception;
5. veiller à la mise en place d'une structure et de pouvoirs clairs pour l'équipe de négociation afin de mener à bien les négociations sur les accords de financement et les mécanismes financiers;
6. veiller à ce que le processus soit conforme au code de déontologie du gouvernement du Canada afin d'atténuer les conflits d'intérêts potentiels;
7. s'appuyer sur l'expertise existante et impliquer une large communauté d'intervenants;
8. aborder la gestion des risques comme un facteur de facilitation plutôt que comme un simple obstacle.

26. Le Partenariat pour l'égalité des genres a exigé un rôle et un ensemble de compétences fondamentalement différents pour qu'AMC puisse agir à titre de partenaire actif.

Compte tenu de son modèle innovant, le développement et le soutien du Partenariat pour l'égalité des genres ont exigé un ensemble unique de compétences techniques. L'investissement dans une perspective de genre a été fréquemment mentionné comme une lacune dans les connaissances du Ministère. Le Ministère a également rencontré des défis dans l'évaluation des modèles financiers et dans la structuration d'un accord de contribution pour un fonds de dotation d'une durée de 15 ans. Au moment de la mise en œuvre, l'expertise technique requise pour contrôler le fonds d'investissement est restée un défi.

En tant que chef de file du Ministère, la Direction de l'éducation et autonomisation sociale (KSI) avait le rôle traditionnel de contrôler la mise en œuvre de l'accord de contribution. En outre, son personnel a également assuré une coordination étroite avec le Fonds Égalité en ce qui concerne les efforts de plaidoyer et la sensibilisation des investisseurs bilatéraux potentiels (voir pages [25](#) et [27](#)). Il a parfois été difficile de concilier le rôle traditionnel de gestion de projet et le rôle élargi de partenaire stratégique féministe. Il s'agissait notamment d'établir des attentes communes en matière de rapports, de suivi et de contrôle financier de l'initiative.

Un élément qui s'est avéré particulièrement difficile a été de parvenir à un accord sur le modèle financier de l'initiative sur 15 ans. La notion de "préservation raisonnable du capital" n'a pas été clairement définie dans l'accord de contribution et a été interprétée différemment par AMC et les partenaires du consortium. La résolution de cet enjeu a nécessité des discussions approfondies et a généré des tensions entre les membres du partenariat. Bien que des progrès aient été réalisés récemment en vue d'un accord, cette question est restée en suspens au cours de la période d'évaluation.

27. La sensibilisation limitée au Partenariat pour l'égalité des genres dans les directions géographiques et les missions du Canada à l'étranger a donné lieu à une occasion manquée de s'engager.

Alors que le Fonds Égalité s'engage largement auprès d'AMC, le Ministère n'a qu'une connaissance limitée du PEG. C'est ce qui ressort des interactions de l'équipe d'évaluation avec les missions du Canada en Colombie, au Kenya et au Liban. Les récents efforts de sensibilisation de la KSI se sont principalement concentrés sur la consolidation de partenariats bilatéraux supplémentaires pour le Fonds Égalité, plutôt que sur l'établissement de liens avec les antennes géographiques et les missions du Sud.

Le Fonds Égalité a dressé la liste de ses bénéficiaires dans ses rapports annuels à la KSI, mais cette liste n'a pas été largement diffusée auprès des missions ou des bureaux géographiques et n'incluait pas les bénéficiaires secondaires du volet Activer. Cela signifie que les missions et les bureaux géographiques du Canada ne connaissaient pas les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité opérant dans leur pays. Outre le risque en termes de cohérence (certains bénéficiaires du Fonds Égalité étant également financés par d'autres programmes d'AMC), il s'agit d'une occasion manquée de s'engager pleinement avec les mouvements féministes locaux, en particulier compte tenu des réseaux développés dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes.

Conclusion



Source : Équipe d'évaluation, Colombie.

Conclusion

Le Partenariat pour l'égalité des genres, une approche innovante d'AMC pour soutenir les droits des femmes et les organisations féministes.

Le Partenariat pour l'égalité des genres reflète l'engagement du Ministère à innover en soutenant les droits des femmes et les organisations féministes et en mobilisant des sources de financement supplémentaires. Il a constitué une importante injection de fonds à un moment où le soutien des donateurs aux organisations de défense des droits des femmes stagnait et où les droits des femmes étaient menacés.

La création du Partenariat pour l'égalité des genres, et le soutien dont il a fait l'objet, ont témoigné d'une volonté de dépasser les relations traditionnelles entre le bailleur de fonds et l'exécutant. Pour développer l'initiative, le Ministère a pu adapter les processus et les outils existants et a introduit des éléments tels qu'un financement pluriannuel initial et une activité élargie de renforcement des capacités financières. Toutefois, l'expertise limitée d'AMC en matière de dotations et d'investissements axés sur l'égalité des genres s'est avérée difficile à mettre en œuvre lors de la conception et de la mise en œuvre du partenariat. Il a également été difficile pour Affaires mondiales Canada et le Fonds Égalité de se mettre d'accord sur une définition de la préservation raisonnable du capital et sur l'approche à adopter pour assurer la viabilité financière à long terme de l'initiative. La gestion du rôle élargi d'AMC en tant que partenaire stratégique féministe de l'initiative a été une expérience nouvelle, et il a parfois été difficile de concilier le rôle traditionnel de gestion de projet et le rôle de partenaire stratégique féministe. Il est possible d'explorer d'autres approches de la responsabilité et de l'évaluation des performances afin de modifier davantage cette dynamique.

Le Ministère a été en mesure d'exploiter efficacement ses réseaux internationaux et son pouvoir de rassemblement, en travaillant en collaboration avec le Fonds Égalité afin de faire avancer la cause du financement féministe. Les contributions du Ministère en tant que partenaire ont été limitées par le fait que les missions du Canada à l'étranger, les directions géographiques et les équipes chargées de programmes similaires ont été peu sensibilisées à l'initiative du Fonds Égalité et à ses bénéficiaires. Il s'agit d'une occasion manquée, en particulier compte tenu des réseaux établis avec les organisations féministes dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes.

L'initiative du Fonds Égalité en tant que programme visant à promouvoir l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes.

L'initiative du Fonds Égalité a rassemblé de nombreux domaines de programme pour faire progresser l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes. Il a combiné ses activités d'octroi de subventions avec une réflexion sur le rôle des principes féministes dans l'investissement, la philanthropie et la politique étrangère.

Le programme d'octroi de subventions, qui est au cœur de l'initiative, a rapidement étendu ses opérations, distribuant plus de 20 millions de dollars de subventions au cours de sa troisième année. Trois des quatre volets d'octroi de subventions sont actifs, le dernier volet devant être piloté au cours de la quatrième année de mise en œuvre.

Le soutien offert par le programme d'octroi de subventions était bien adapté aux besoins des organisations féministes et de défense des droits de la femme. Les subventions de base pluriannuelles ont offert la stabilité et la flexibilité nécessaires aux organisations pour investir dans leurs propres capacités et pour faire avancer leur travail, avec moins de pression pour rechercher un financement par projet. Pour l'avenir, les bénéficiaires ont appelé à des investissements supplémentaires dans la mise en réseau et le rassemblement. Le soutien apporté par l'initiative du Fonds Égalité contribue à faire progresser l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes. Toutefois, la diversité des résultats obtenus par le portefeuille de l'IFE et la complexité des trajectoires de changement social ont rendu difficile, à ce jour, l'élaboration d'un récit cohérent sur les contributions de l'initiative à l'incidence collective.

L'initiative du Fonds Égalité s'est largement penchée sur les questions de pouvoir. Il a créé un espace pour permettre aux voix des pays du Sud de façonner leur travail au moyen de consultations et de comités consultatifs. L'initiative a offert un exemple puissant de développement mené à l'échelle locale, en transférant les ressources et le pouvoir de décision à une cohorte diversifiée d'organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays du Sud, et en s'éloignant d'une approche de financement basée sur des projets. Certains défis restent à relever pour s'assurer que les différents mécanismes de subvention offerts par l'initiative du Fonds Égalité sont suffisamment connus et accessibles.

Recommandations et considérations



Recommandations pour le programme

Les recommandations suivantes s'adressent au responsable ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres à Affaires mondiales Canada. Elles portent sur des enjeux programmatiques et des domaines à améliorer. Pour consulter une série supplémentaire de suggestions non contraignantes pour l'initiative du Fonds Égalité, voir la [page 43](#).

1

Clarifier les paramètres clés du partenariat (conclusions [25](#) et [26](#)).

En prévision d'éventuelles révisions de l'accord de contribution, le responsable ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres devrait collaborer avec le Fonds Égalité afin de clarifier les paramètres clés du partenariat qui n'ont pas été suffisamment définis dans l'accord de contribution initial. Cela comprend le concept de « préservation raisonnable du capital » en ce qui concerne la viabilité financière à long terme de l'initiative. Le responsable ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres devrait faire appel à l'expertise pertinente au sein du Ministère et à l'extérieur, si nécessaire, pour faire avancer ces discussions.

2

Mesure de la performance (conclusions [4](#), [17](#) et [18](#))

Le chef de file ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres devrait collaborer avec le Fonds Égalité afin de rationaliser et d'adapter les exigences en matière de mesure de la performance pour mieux refléter les informations nécessaires à une gestion efficace des projets et mieux saisir les résultats significatifs.

3

Mobilisation des capitaux des investisseurs (conclusion [13](#))

Le chef de file ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres devrait collaborer avec le Fonds Égalité afin de réévaluer l'objectif de mobilisation des capitaux des investisseurs externes dans le cadre du programme d'investissement dans une optique de genre. Ils devraient déterminer si un tel objectif est toujours nécessaire et, dans l'affirmative, comment une approche révisée peut mieux refléter les objectifs de l'initiative, sa structure et les voies potentielles de mobilisation des capitaux des investisseurs.

4

Mise en relation et rassemblement (conclusions [3](#), [22](#) et [27](#))

Pour soutenir les efforts visant à mettre en relation et à réunir les organisations de défense des droits des femmes financées par AMC, le responsable ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres devrait :

- collaborer avec le Fonds Égalité et les secteurs géographiques concernées à l'élaboration d'une stratégie visant à faciliter les liens entre les missions du Canada et les bénéficiaires de subventions de l'IFE (si ces derniers souhaitent y participer);
- communiquer cette approche avec le FCDO et d'autres donateurs bilatéraux potentiels, le cas échéant, afin de soutenir les interactions entre les bénéficiaires et les missions diplomatiques d'autres pays donateurs;
- collaborer avec la Direction de l'égalité entre les genres, en tant que responsable de la coordination du programme Voix et leadership des femmes, afin de repérer les possibilités de mettre en relation et de réunir les organisations féministes et de défense des droits de la femme financées par AMC.

Recommandations ministérielles

5

Faire le point sur la programmation féministe (*soutenu par les conclusions 1, 2, 4, 5, 25, et 27, et l'évaluation formative du programme VLF*).

Renseignements généraux :

La Politique d'aide internationale féministe a été introduite en 2017, reflétant une approche ambitieuse visant à réorienter l'aide internationale du Canada vers les femmes et les filles dans toute leur diversité. Elle a débouché sur deux programmes phares : le Partenariat pour l'égalité des genres et le programme Voix et leadership des femmes. Les évaluations formatives de ces deux programmes ont mis en évidence les succès du Ministère en matière de programmation féministe et les bonnes pratiques qui pourraient inspirer d'autres programmes d'aide internationale. Les évaluations ont également souligné le risque que les programmes phares deviennent des « silos de féminisme » pour un donateur par ailleurs traditionnel, avec peu d'incidence sur l'approche plus large de l'aide internationale.

Recommandation :

Affaires mondiales Canada devrait identifier les leçons apprises de la programmation féministe et les bonnes pratiques des programmes PEG et VLF qui pourraient et devraient influencer l'approche du Ministère en matière d'aide internationale ; veiller à ce que ces leçons et bonnes pratiques émergentes soient largement partagées entre les directions/programmes concernés ; et intégrer ces leçons et bonnes pratiques dans les orientations de la programmation de l'aide internationale ainsi que dans les orientations politiques.

6

Lutter contre les obstacles aux nouveaux partenariats (*soutenu par les conclusions 2, 4, 6; l'évaluation formative du programme VLF et l'évaluation du FCIL*)

Renseignements généraux :

Des évaluations récentes ont mis en évidence à plusieurs reprises la faible propension au risque d'Affaires mondiales Canada et l'importance excessive accordée au risque fiduciaire, qui constituent un obstacle à l'établissement de nouveaux partenariats, y compris avec des organisations locales des pays du Sud. Par exemple, l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes a révélé que l'approche du Ministère en matière de risque a limité sa capacité à financer les organisations locales de défense des droits des femmes. L'évaluation du FCIL a révélé que l'approche du FCIL en matière de gestion des risques ne correspondait pas à sa volonté d'être un programme tolérant aux risques et qu'elle se traduisait souvent par une réticence des missions à s'associer à de jeunes organisations locales moins expérimentées. L'équilibre entre le désir d'innovation et l'appétit pour le risque du Ministère a également posé un défi lors de la mise en place du Partenariat pour l'égalité des genres.

Ces programmes ont utilisé différentes stratégies pour aborder la question du risque fiduciaire lorsqu'un lien s'établit avec des partenaires locaux ou nouveaux, avec plus ou moins de succès. Le Fonds Égalité et ses partenaires du volet Activer se sont montrés disposés à travailler avec des organisations que les donateurs traditionnels considèrent souvent comme « risquées »; il s'agit là d'un exemple du rôle positif que peuvent jouer les intermédiaires.

Recommandation :

Dans le cadre de son Initiative de transformation des subventions et contributions, Affaires mondiales Canada devrait examiner les approches utilisées dans le cadre du Partenariat pour l'égalité des genres et de l'initiative du Fonds Égalité afin d'aborder les risques et la manière dont elles peuvent inspirer une approche révisée de l'élaboration et de la gestion des partenariats, y compris avec les organisations locales.

Considérations pour Affaires mondiales Canada

Mieux gérer la demande de capacité de pointe

Le processus d'élaboration du Partenariat pour l'égalité des genres a été intensif et a rencontré des défis identifiés dans les évaluations et examens précédents. L'élaboration d'un nouveau programme phare implique souvent de faire appel à du personnel spécialisé. Il s'agit là de possibilités de carrière intéressantes, mais qui peuvent avoir des répercussions sur la santé mentale et le bien-être du personnel. Cela peut s'avérer particulièrement difficile pour les personnes qui tentent de concilier les responsabilités de soins à domicile.

Les résultats de l'[Enquête auprès des fonctionnaires](#) menée récemment par Affaires mondiales Canada ont mis en évidence les préoccupations liées à la gestion de la charge de travail et du stress. Des capacités d'appoint seront inévitablement nécessaires dans certaines situations, par exemple lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle priorité ou de développer une nouvelle initiative.

Dans de telles situations, le Ministère doit réfléchir à la meilleure façon d'allouer les ressources tout en préservant le bien-être du personnel. En réfléchissant à leur propre travail, les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité ont souligné l'importance de consacrer des ressources au bien-être et de donner la priorité au repos après les périodes de grand effort.

Fonds féministes et développement local

Bien qu'Affaires mondiales Canada n'ait pas élaboré de politique spécifique sur le développement local, des éléments de cette approche sont évidents dans la Politique d'aide internationale féministe, en particulier en ce qui concerne les organisations de défense des droits des femmes.

Le développement local n'élimine pas le besoin d'intermédiaires; dans certains cas, les intermédiaires apportent une valeur ajoutée significative. Les fonds féministes sont un type d'intermédiaire qui a démontré sa capacité à atteindre les organisations de base représentant les communautés structurellement exclues. Outre leur portée, la manière dont les fonds féministes s'associent aux organisations locales incarne de nombreuses bonnes pratiques pour un développement mené localement, en mettant l'accent sur la confiance, le respect et l'attention.

Alors que le Ministère continue d'explorer diverses approches du développement local, il sera important d'examiner le rôle des intermédiaires et le type d'intermédiaires le mieux à même de promouvoir une approche qui transfère efficacement le pouvoir et les ressources pour faire progresser l'égalité des genres et d'autres objectifs.

Mesurer, rapporter et communiquer les résultats

En 2023, le Bureau du vérificateur général du Canada a signalé qu'« Affaires mondiales Canada n'a pas surveillé ou communiqué de façon exhaustive les résultats par rapport aux objectifs de la politique ». La capacité à livrer un récit cohérent sur l'incidence de la programmation de l'aide internationale du Canada a été un défi permanent, comme l'indiquent la présente évaluation et les évaluations du programme VLF et du FCIL. Cette programmation a soutenu un large éventail d'activités basées sur des besoins locaux diversifiés qu'il est difficile de résumer de manière adéquate. En outre, la programmation du changement social est intrinsèquement complexe et particulièrement difficile dans le contexte mondial actuel.

Les approches traditionnelles en matière de rapports, fondées sur une compréhension linéaire du changement social et sur des résultats escomptés prédéterminés, se sont avérées mal adaptées pour saisir l'incidence réelle de la programmation de l'aide internationale du Canada. En réponse aux constatations du vérificateur général, il serait important d'explorer d'autres approches pour mesurer et communiquer les résultats des programmes de changement social, en particulier ceux qui s'appuient sur une approche solidement ancrée à l'échelle locale.

Suggestions pour le Fonds Égalité

Les suggestions suivantes s'adressent à l'initiative du Fonds Égalité. Elles ne constituent pas des recommandations formelles et ne s'accompagnent pas d'une réponse de la direction ni d'un plan d'action. Toutefois, le responsable ministériel du Partenariat pour l'égalité des genres est encouragé à collaborer avec le Fonds Égalité afin d'intégrer ces suggestions.

1

Stratégie d'octroi de subventions (conclusions [2](#), [3](#), [7](#), [8](#) et [22](#))

Au fur et à mesure que le programme d'octroi de subventions évolue, le Fonds Égalité devrait évaluer le rôle stratégique de chaque volet d'octroi de subventions dans le cadre d'un ensemble de mécanismes complémentaires visant à soutenir les organisations féministes et de défense des droits de la femme. Tenez compte de facteurs tels que :

- l'objectif stratégique spécifique pour chaque volet;
- le type d'organisation que chaque volet cherche à soutenir, et les objectifs qu'ils cherchent à atteindre;
- l'équilibre entre les engagements à long terme envers les partenaires et la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins émergents et atteindre de nouveaux groupes;
- les mécanismes de sélection et les approches de sensibilisation qui créent des occasions pour les organisations issues de communautés et régions peu représentées;
- les types d'aide non financière, y compris le renforcement des capacités;
- les complémentarités entre les volets.

2

Mise en réseau et création de mouvements (conclusions [3](#), [17](#) et [22](#))

Le Fonds Égalité devrait continuer à développer le volet Établir des liens afin de répondre au souhait des bénéficiaires de bénéficier de davantage d'occasions de mise en réseau au sein des pays, des régions, à l'échelle mondiale et par thèmes/constitutions. Le Fonds Égalité devrait tirer parti de la mise en réseau en tant qu'outil de renforcement des capacités (où les organisations peuvent partager leur expertise et leurs expériences) et d'alignement des efforts sur des objectifs communs.

3

Autonomie en matière de santé et bien-être (conclusions [3](#) et [18](#))

Le Fonds Égalité devrait insister davantage sur l'importance de l'autonomie en matière de santé et du bien-être des bénéficiaires, en particulier dans un contexte mondial difficile. Il devrait explorer différentes approches susceptibles de renforcer le soutien apporté par l'initiative du Fonds Égalité.

4

Suivi et évaluation (conclusions [9](#), [14](#) et [17](#))

Le Fonds Égalité devrait continuer à renforcer les systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage dans l'ensemble des domaines de programme afin de mieux mesurer, comprendre et communiquer l'incidence collective. Il devrait accorder une attention particulière à l'investissement dans une optique de genre et au plaidoyer, ainsi qu'aux données qui pourraient être nécessaires pour démontrer l'incidence globale.

5

Recrutement international (conclusions [3](#) et [10](#))

Le Fonds Égalité devrait continuer à explorer les possibilités de recruter du personnel au niveau international. Il devrait examiner comment cela peut soutenir le processus de conception et de construction en faisant appel à différentes formes d'expertise et en tenant compte de diverses perspectives. Il devrait également examiner comment le recrutement intentionnel de personnel international peut contribuer à la mise en œuvre du programme d'octroi de subventions et renforcer les liens avec les bénéficiaires dans les différentes régions.

Annexes



Annexe 1 : Modèle logique du PEG

MODÈLE LOGIQUE DU PARTENARIAT POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES											
Résultat ultime	1000 Les femmes et les filles peuvent mieux exercer leurs droits fondamentaux, et l'égalité des genres progresse dans les pays bénéficiant de l'ADO.										
	<i>Octroi de subventions et développement des capacités</i>						<i>Investissement et mobilisation de fonds</i>				
Résultats intermédiaires	1100 Capacité accrue des organisations de femmes sélectionnées dans les pays bénéficiant de l'ADO à faire progresser l'égalité des genres et à renforcer le pouvoir des femmes et des filles			1200 Renforcement de l'action collective des organisations de femmes et mouvements sélectionnés dans les pays bénéficiant de l'ADO pour faire progresser l'égalité des genres		1300 Renforcement de la capacité de l'architecture de financement féministe à financer efficacement les organisations de femmes et les mouvements dans les pays bénéficiant de l'ADO		1400 Flux soutenu de financement pour appuyer l'octroi de subventions dans le cadre du financement d'urgence		1500 Utilisation accrue de l'investissement selon une optique de genre en tant que stratégie permettant à la fois d'obtenir des rendements positifs et de soutenir une plus grande égalité des genres	
Résultats immédiats	1110 Accès accru à un financement de base, souple et pluriannuel pour les organisations de femmes sélectionnées afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de changement social et de défense des droits innovants	1120 Capacité accrue des organisations de femmes sélectionnées à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de changement social et de défense des droits innovants	1130 Renforcement des capacités organisationnelles des organisations de femmes sélectionnées	1210 Amélioration des connaissances et des compétences des activistes des droits des femmes et des organisations de femmes sur la manière de collaborer et d'agir efficacement	1220 Accès accru à un financement de base, flexible et pluriannuel pour les consortiums d'organisations de femmes sélectionnées afin d'accroître les capacités du mouvement et de collaborer à l'action collective	1310 Capacité accrue des fonds destinés aux femmes sélectionnés à financer et à soutenir les organisations de femmes dans les pays bénéficiant de l'ADO	1320 Connaissances plus approfondies pour les bailleurs de fonds individuels et institutionnels, les décideurs politiques et les autres intervenants des incidences positives du financement des organisations de femmes	1410 Rendements positifs des fonds d'investissement selon une optique de genre	1420 Augmentation des ressources/du financement offert par les bailleurs de fonds individuels et institutionnels au FE pour soutenir les programmes d'octroi de subventions	1510 Sensibilisation accrue des bailleurs de fonds et des organisations féministes à l'investissement selon une optique de genre en tant qu'outil de soutien à l'égalité des genres	1520 Connaissances plus approfondies pour les investisseurs de l'égalité des genres et des avantages financiers de l'investissement selon une optique de genre

Source : Modèle logique élaboré par KGAP, janvier 2020. Extrants supprimés dans cette version.

Annexe 2 : Le ou les écosystèmes de financement féministes

Le Fonds Égalité a été créé dans le but de rassembler le secteur philanthropique, le secteur privé, la société civile et les gouvernements afin de faire progresser collectivement l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes. Outre ses relations directes avec les organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays du Sud, le Fonds Égalité a été en mesure d'établir des liens avec différentes composantes de l'écosystème de financement grâce à ses multiples secteurs de programme. Cette approche écosystémique a permis au Fonds Égalité de mettre à profit différentes sources de financement et d'exploiter diverses possibilités de défense des droits et d'influence.

Acteurs de l'investissement selon une optique de genre

L'investissement selon une optique de genre est un domaine émergent de l'investissement à impact. D'après certaines estimations, plus de 12 milliards de dollars sont investis selon l'optique de genre⁹. L'écosystème comprend des investisseurs privés et institutionnels, ainsi que des organisations telles que le Criterion Institute et 2X Global, qui cherchent à promouvoir l'approche de l'investissement selon une optique de genre.

⁹ « The Data Shows Gender Lens Investing is Growing. » (2021). Veris Wealth Partners. [Lien \[disponible en anglais seulement\]](#).

Philanthropie et fondations privées/familiales

Sur les quelque 1,5 milliard de dollars de financement philanthropique qui ont circulé dans le monde en 2017, 0,42 % seulement sont allés aux organisations féministes et de défense des droits des femmes¹⁰. Toutefois, les principaux bailleurs de fonds, tels que MacKenzie Scott et la Fondation Ford, se concentrent de plus en plus sur l'égalité des genres. Des réseaux tels que le Gender Funders CoLab ont encouragé des approches plus féministes de la philanthropie.

¹⁰ « Où est l'argent pour l'organisation des mouvements » (2021). AWID. [Lien \[disponible en anglais seulement\]](#).

Organisations féministes et de défense des droits des femmes

Les organisations féministes et de défense des droits des femmes sont diverses par leur taille, leur structure et leurs domaines d'intervention. L'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) est l'un des principaux réseaux mondiaux, avec plus de 6 000 membres dans plus de 180 pays. Les organisations féministes et de défense des droits des femmes collaborent également au sein de réseaux nationaux ou régionaux.

Bailleurs de fonds bilatéraux

Selon le CAD de l'OCDE, en 2021, le Canada a déclaré que 90 % de son ADO était axée sur l'égalité des genres. Les autres donateurs les plus importants en termes de financement de l'égalité des genres sont les Pays-Bas (82 %), l'Irlande (81 %) et l'Islande (81 %). En termes de volume de financement, les principaux donateurs sont l'Allemagne, l'UE, le Japon, les États-Unis et la France¹¹.

¹¹ « Aide publique au développement pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2020-21 : un aperçu ». (2023). OCDE. [Lien](#).

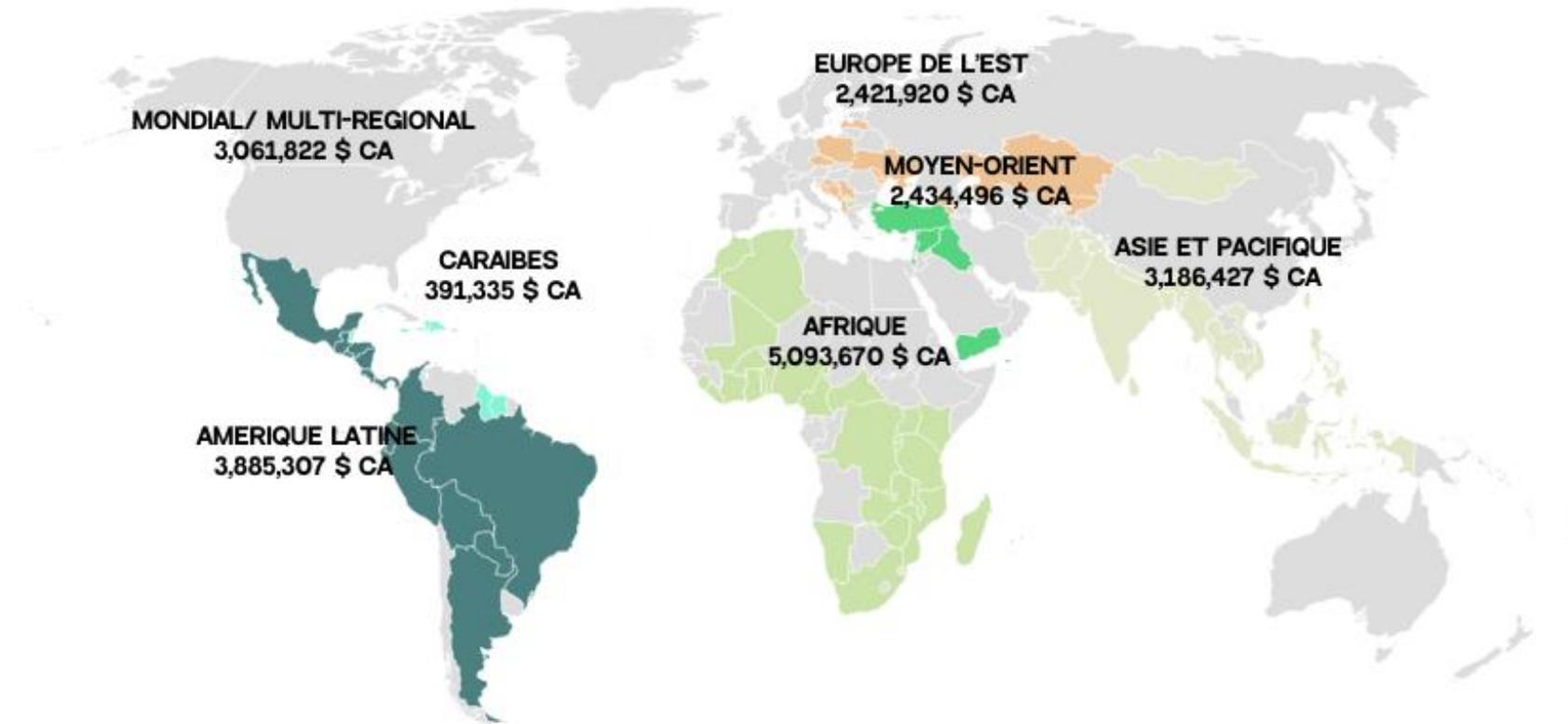
Fonds féministes et fonds destinés aux femmes

Le Prospera International Network of Women's Funds regroupe 47 fonds féministes et destinés aux femmes internationaux, régionaux et nationaux. Collectivement, ces fonds accordent en moyenne 120 millions de dollars de subventions par an dans 172 pays. Les principaux fonds sont le Fonds mondial pour les femmes, Mama Cash, le Fonds Féministe Noir, FRIDA et l'Astraea Lesbian Foundation for Justice.

Annexe 3 : Versements de subventions, 2022-2023

Décaissements de subventions par région

Afrique Amérique latine Asie et Pacifique Caraïbes Europe Moyen-Orient



Source : Rapport d'activité annuel de l'initiative du Fonds Égalité 2022-2023

Annexe 4 : Approche féministe de l'évaluation

Éthique, respect de la vie privée et protection

La présente évaluation a nécessité la collecte de données en personne et virtuelles auprès d'un éventail d'intervenants, et notamment d'intervenants issus de communautés structurellement exclues. Compte tenu des risques inhérents à la participation de ces communautés, l'évaluation a accordé une attention particulière aux questions de pouvoir, de privilège et de sécurité.

La collaboration avec des évaluateurs locaux en Colombie, au Kenya, au Liban et au Népal a constitué une stratégie clé pour assurer la sécurité et l'intégration des participants. Avant la collecte des données dans ces pays, les équipes d'évaluation locales ont élaboré un « plan de participation et d'inclusion » qui décrit les risques et les obstacles potentiels à la participation qu'ont recensés les participants lors des consultations sur la conception. Les évaluateurs locaux étaient chargés de répondre à ces préoccupations. Les méthodes d'inclusion comprenaient l'offre d'allocations de transport, la détermination de lieux sécuritaires pour les discussions et l'offre de services d'interprétation dans les langues locales.

Ces efforts ont contribué à offrir une expérience sécuritaire et enrichissante aux participants et ont permis à la Direction de l'évaluation d'approfondir ses connaissances en matière de pratiques d'évaluation éthiques.

La présente évaluation a employé une **approche féministe de l'évaluation**, en s'appuyant sur les leçons apprises tirées de l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes. Les principes féministes ont influencé chaque étape du processus d'évaluation, de la phase exploratoire et conceptuelle à celle de l'analyse et de la production de rapports. La Direction de l'évaluation définit une évaluation féministe comme une évaluation qui :

- se concentre sur l'égalité des genres;
- favorise une approche inclusive et intersectionnelle;
- soutient le changement transformateur;
- favorise la prise en charge et transfère le pouvoir;
- reconnaît la position et les privilèges;
- adopte une position militante.

L'évaluation a utilisé des approches participatives et collaboratives pour garantir que différentes voix et perspectives, y compris celles qui ne sont généralement pas entendues ou qui le sont moins, jouent un rôle actif dans l'élaboration et l'éclairage du processus d'évaluation et de ses constatations. Il s'agit notamment du soutien d'un groupe consultatif et de l'implication auprès des bénéficiaires dans le cadre d'un vaste processus participatif de création de sens.

Bien que l'évaluation ait été réalisée à l'aide d'une approche mixte, l'accent a été fortement placé sur les méthodes qualitatives. Ces approches ont rendu possible une approche féministe participative et ont permis de répondre aux questions d'évaluation choisies. Cette approche a également nécessité des efforts délibérés pour aborder les questions de pouvoir et pour élaborer des stratégies visant à garantir la sécurité de tous les participants (voir encadré). L'intégration d'une approche féministe s'est notamment faite de la manière suivante :



Annexe 5 : Harmonisation avec les principes féministes

Dans le cadre de l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes, la Direction de l'évaluation a dressé une liste de 10 principes à l'appui d'un programme féministe efficace. Ces principes ont été peaufinés, et l'aperçu présenté ici reflète l'harmonisation du partenariat et de la programmation de l'initiative du Fonds Égalité.

Principe	Partenariat pour l'égalité des genres	Initiative du Fonds Égalité
1. Transformer les relations de pouvoir inégales ancrées dans les pratiques de financement en assurant un leadership féministe et une participation de la base à la conception et à la mise en œuvre de l'initiative.	La conception du Partenariat reflète une approche plus horizontale et équitable que celle des programmes traditionnels de subventions et de contributions. En outre, elle reflète la collaboration avec les acteurs pertinents de l'écosystème de financement féministe.	Les voix des pays du Sud ont fortement influencé la conception de l'IFE. Le Fonds Africain pour le Développement de la Femme a été un partenaire stratégique dès les premières étapes. Les consultations approfondies menées avec l'AWID reflètent la volonté du Fonds Égalité d'écouter, de répondre et de se responsabiliser. Dans sa mise en œuvre, l'IFE a veillé à ce que le leadership féministe des pays du Sud soit représenté dans les comités consultatifs qui guident son travail. Les bénéficiaires ont également mis l'accent sur les partenariats équitables et centrés sur la personne dont ils ont bénéficié dans le cadre de l'initiative.
2. Envisager des stratégies de gestion des risques et d'intervention en cas de crise pour protéger les activistes féministes dans des contextes de violence et d'insécurité.	S. O.	Le risque et la sécurité sont essentiels à l'IFE. Des politiques sont en place pour protéger l'identité et la sécurité des bénéficiaires du Fonds Égalité, au besoin ou sur demande. Un volet dédié aux crises a été mis à l'essai, y compris le soutien aux fonds possédant une grande expérience de l'aide aux activistes et aux organisations qui travaillent dans des contextes difficiles.
3. Adapter les priorités et les pratiques de financement aux besoins des organisations et des activistes féministes, et non l'inverse.	Les systèmes et les processus d'Affaires mondiales Canada ont été adaptés en profondeur pour permettre la formation du Partenariat. Hormis l'accent mis sur les organisations de défense des droits des femmes, les priorités de financement thématiques d'Affaires mondiales Canada n'influent pas sur les activités du Partenariat.	Les volets d'octroi de subventions de l'IFE renforcent l'autonomie des organisations féministes et de défense des droits des femmes, qui peuvent ainsi définir leurs propres priorités et plans stratégiques. Les fonds féministes financés par le volet Activer suivent une éthique similaire. Les bénéficiaires ont indiqué que les processus d'octroi de subventions sont faciles à naviguer et ont été adaptés et peaufinés pour répondre à leurs besoins.

Bonne harmonisation

Harmonisation partielle

Mauvaise harmonisation

N'a pas pu être évaluée

Annexe 5 : Harmonisation avec les principes féministes

Principe	Partenariat pour l'égalité des genres	Initiative du Fonds Égalité
4. Choisir les organisations partenaires en fonction de leur attachement aux principes, aux pratiques et aux politiques féministes, de leur capacité à représenter la diversité des mouvements féministes et de leur connaissance du contexte dans lequel elles opèrent.	Lors de l'évaluation des candidats potentiels au Partenariat, Affaires mondiales Canada a souligné l'importance de comprendre l'écosystème de financement féministe et d'intégrer les principes féministes dans la stratégie du programme. Le Fonds Égalité a été défini comme un candidat solide ayant des liens étroits avec des chefs de file féministes, y compris dans les pays du Sud. L'inclusion du Fonds Africain pour le Développement de la Femme en tant que partenaire stratégique a renforcé les initiatives du Fonds Égalité à titre de partenaire potentiel.	L'IFE a adopté une approche intersectionnelle en matière d'octroi de subventions et ainsi soutenu une diversité d'organisations autonomes. Les relations entre le Fonds Égalité et ses bénéficiaires témoignent d'un engagement fort en faveur des principes féministes, qui se traduit par un sentiment de réciprocité, de confiance, de respect et de transparence. Les bénéficiaires ont apprécié les contrôles réguliers effectués au moyen de divers moyens de communication, ainsi que le sentiment général d'horizontalité dans leurs relations avec le Fonds Égalité et ses partenaires.
5. Fournir un financement de base à long terme ainsi qu'un soutien au renforcement des capacités des organisations féministes et de défense des droits des femmes, y compris les petites organisations locales et les organisations naissantes.	Le Partenariat est une contribution initiale sur 15 ans à une organisation qui défend des principes féministes. L'accord de financement permet au Fonds Égalité de fournir un soutien de base flexible aux organisations féministes et de défense des droits des femmes. Le secteur de programme sur la conception et la constitution a financé la croissance et au développement organisationnel du Fonds Égalité.	L'IFE accorde des subventions de base pluriannuelles dans le cadre de son volet de financement Catalyser, ainsi que des subventions pluriannuelles aux partenaires de son volet Activer. Le volet Activer est particulièrement bien adapté pour soutenir les organisations locales et naissantes, dont beaucoup n'ont généralement pas accès au financement international. Le renforcement des capacités est principalement assuré en fonction des besoins et au moyen d'un accompagnement actif tout au long du processus d'octroi des subventions.
6. Accepter des cycles d'élaboration de programmes à moyen et long terme et se concentrer sur des résultats stratégiques qui visent un changement sociétal plus important.	Le Partenariat a été décrit comme l'un des accords de contribution les plus importants et les plus durables jamais signés par Affaires mondiales Canada. Le Partenariat, qui comprend un volet d'investissement, est axé sur la création d'une source de financement durable pour les organisations féministes et de défense des droits des femmes. AMC et le Fonds Égalité ont collaboré pour faire avancer les objectifs stratégiques de renforcement de l'écosystème de financement féministe.	L'IFE accorde des subventions pluriannuelles, bien que celles-ci ne soient pas encore « à long terme ». Les partenaires du volet Activer n'accordent pas tous des subventions pluriannuelles. L'initiative n'impose volontairement pas de priorités thématiques aux bénéficiaires, ce qui rend leurs domaines d'intervention divers et disparates. Cela limite la capacité d'utiliser le programme d'octroi de subventions pour obtenir des résultats stratégiques liés à certains enjeux ou certaines causes. Toutefois, le secteur de programme sur la politique et les partenariats fait progresser les résultats stratégiques grâce à des activités de défense des droits.

Bonne harmonisation

Harmonisation partielle

Mauvaise harmonisation

N'a pas pu être évaluée

Annexe 5 : Harmonisation avec les principes féministes

Principe	Partenariat pour l'égalité des genres	Initiative du Fonds Égalité
<p>7. Adapter le système et les processus au sein de l'institution afin qu'ils soient cohérents avec les principes féministes et qu'il soit viable pour les petites organisations d'adhérer au programme et de continuer à en faire partie (diligence raisonnable, responsabilité, passation de marchés, évaluation des risques, suivi et évaluation).</p>	<p>Le Partenariat a été créé au moyen d'un accord de contribution fortement adapté. La structure de l'initiative a transféré au Fonds Égalité les responsabilités en matière de risque et de diligence raisonnable relatives au programme d'octroi de subventions. Malgré l'introduction d'indicateurs de rendement clés, les pratiques habituelles d'Affaires mondiales Canada en matière d'établissement de rapports s'appliquent. Par conséquent, une multitude d'exercices d'évaluation des capacités au cours de la phase de conception et de constitution ont créé un lourd fardeau de conformité.</p>	<p>L'IFE s'éloigne du financement par projet, et les processus d'octroi de subventions ont été adaptés en conséquence pour répondre aux besoins des partenaires bénéficiaires. Par exemple, les processus de demande ont grandement été simplifiés et comprennent des processus de sélection de partenaires non compétitifs. En outre, les rapports ont été structurés de manière à minimiser la charge de travail des bénéficiaires, avec une sensibilisation plus personnalisée et un accent mis sur les changements les plus significatifs, plutôt que sur des mesures normalisées des progrès et des responsabilités. Les partenaires du volet Activer ont été en mesure d'adapter davantage leurs processus d'octroi de subventions, afin de mieux répondre aux divers contextes et aux besoins des petites organisations ou des organisations naissantes.</p>
<p>8. Promouvoir la participation d'autres donateurs, notamment par l'intermédiaire d'initiatives multipartites.</p>	<p>Affaires mondiales Canada et le Fonds Égalité ont accentué les efforts de sensibilisation auprès de donateurs bilatéraux potentiels. La mobilisation réussie du Foreign, Commonwealth & Development Office du Royaume-Uni et les efforts en cours pour obtenir d'autres bailleurs de fonds visent à positionner l'initiative du Fonds Égalité en tant que plateforme mondiale de financement des organisations féministes et de défense des droits des femmes. Affaires mondiales Canada et le Fonds Égalité ont également collaboré au lancement de l'Alliance pour les mouvements féministes, qui rassemble des participants de la société civile, du gouvernement et de la philanthropie privée.</p>	<p>Dans certains cas, le Fonds Égalité a été en mesure d'établir des liens entre ses bénéficiaires et des donateurs (p. ex. Affaires mondiales Canada), grâce à son travail de défense des droits et à l'appui des efforts de mobilisation des ressources. Toutefois, les missions diplomatiques canadiennes (et britanniques) à l'étranger n'avaient pas de liens étroits avec le Fonds Égalité et ses bénéficiaires, ce qui a limité leur capacité à faire avancer des objectifs communs.</p>

Bonne harmonisation

Harmonisation partielle

Mauvaise harmonisation

N'a pas pu être évaluée

Annexe 5 : Harmonisation avec les principes féministes

Principe	Partenariat pour l'égalité des genres	Initiative du Fonds Égalité
<p>9. S'appuyer sur l'expertise des activistes et des acteurs de la société civile ayant un rôle dans l'écosystème de financement féministe.</p>	<p>Le processus de demande de subventions et de conception du Partenariat repose sur les contributions d'acteurs de la société civile et de philanthropes. Des tables rondes ont été organisées à Londres, New York et Nairobi. Un comité consultatif externe a également été mis en place pour soutenir AMC. Ces consultations ont principalement été menées auprès d'intervenants des pays du Nord. Elles se penchaient davantage sur la philanthropie privée et les investisseurs, compte tenu des lacunes dans les capacités d'AMC. Il convient de noter que le Partenariat a été conçu peu de temps après l'élaboration du programme VLF, qui comprenait une vaste approche consultative visant à recueillir les points de vue des activistes des pays du Sud.</p>	<p>La conception de l'initiative du Fonds Égalité s'est appuyée sur des consultations approfondies avec des acteurs du mouvement féministe au cours de la phase de conception et de constitution. Ces consultations, organisées en partenariat avec l'AWID, ont mobilisé plus de 1 000 activistes et organisateurs d'au moins 66 pays du Sud. Le Fonds Égalité promeut une mobilisation continue des activistes féministes par l'entremise de son Conseil consultatif sur l'investissement. Il a également élargi et diversifié la composition du conseil d'administration de l'organisation. En outre, des chefs de file féministes ont participé aux processus de sélection des bénéficiaires de subventions dans le cadre du volet Catalyser.</p>
<p>10. Promouvoir la création de mouvements sur une base régionale et au sujet de différents enjeux au moyen de programmes, d'activités de défense des intérêts et de dialogue sur les politiques.</p>	<p>Affaires mondiales Canada et le Fonds Égalité ont collaboré au lancement de l'Alliance des mouvements féministes. Cet exemple illustre bien la manière dont les partenaires ont promu une plateforme multipartite qui rassemble divers membres pour plaider en faveur d'une augmentation des ressources dédiées aux organisations féministes et de défense des droits des femmes. Les partenaires ont également uni leurs forces pour mener des activités de défense des droits auprès d'autres réseaux internationaux, tels que le Forum Génération Égalité.</p>	<p>L'IFE a soutenu un certain nombre d'activités de réseautage et de création de mouvements, en plus d'aider à amplifier les voix des activistes féministes des pays du Sud dans différents espaces d'élaboration des politiques. Les efforts de rassemblement du Fonds Égalité au Liban représentent un bon exemple de création de mouvement qui a porté ses fruits. Toutefois, les bénéficiaires ont demandé à plusieurs reprises de créer plus systématiquement des espaces d'échange et d'apprentissage entre les régions et les différents enjeux afin de pouvoir apprendre les uns des autres.</p>

Bonne harmonisation

Harmonisation partielle

Mauvaise harmonisation

N'a pas pu être évaluée

Annexe 6 : Harmonisation avec les principes de développement mené localement

Dans le cadre de l'évaluation du Fonds canadien d'initiatives locales, la Direction de l'évaluation a mis au point un cadre d'évaluation du développement mené localement. Ce cadre a depuis été peaufiné et appliqué au programme Voix et leadership des femmes et à l'initiative du Fonds Égalité.

Dimensions du développement mené localement	Note	Explication
Emplacement de l'organisation partenaire	☹	Les signataires de l'accord de contribution sont tous des organisations canadiennes.
Niveau de financement direct des organisations locales	☺	Par l'entremise de l'initiative du Fonds Égalité et des partenaires de son volet Activer, des subventions sont accordées à des organisations féministes et de défense des droits des femmes dans les pays admissibles à l'ADO.
Nature du partenariat	☺	Les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité ont apprécié les partenariats féministes fondés sur la confiance dont ils ont bénéficié avec le Fonds Égalité et les partenaires de son volet Activer.
Prise en charge et leadership à l'échelle locale – Conception du programme	☺	Le Fonds Égalité n'a pas imposé de priorités thématiques à ses bénéficiaires. Si certains partenaires du volet avaient des piliers de financement thématiques, ceux-ci étaient suffisamment larges pour permettre aux bénéficiaires de subventions de se pencher sur les enjeux les plus importantes à leurs yeux.
Prise en charge et leadership à l'échelle locale – Gestion du programme	☺	Le Fonds Égalité et les partenaires de son volet Activer n'ont pas imposé d'activités à leurs bénéficiaires, transférant ainsi efficacement le pouvoir de décision quotidienne en matière de programme.
Prise en charge et leadership à l'échelle locale – Gouvernance	☺	L'initiative du Fonds Égalité n'a pas financé les organisations en fonction des projets. La prise de décision a été laissée aux bénéficiaires, plutôt que de leur imposer des structures.
Prise en charge et leadership à l'échelle locale – Suivi, évaluation et apprentissage	☺	L'initiative du Fonds Égalité a adopté des approches flexibles en matière d'établissement de rapports, qui ont permis de réduire la charge de travail des bénéficiaires et de mettre l'accent sur la collecte de récits de changement.
Pertinence du renforcement des capacités par rapport aux besoins organisationnels	☺	L'approche Subventions+ se fonde sur la reconnaissance des capacités actuelles des organisations et offre la possibilité de demander un soutien supplémentaire en cas de besoin.
Exigences opérationnelles et administratives	☺	Le Fonds Égalité et les partenaires du volet Activer ont adopté des approches simplifiées en ce qui concerne la présentation des demandes, l'établissement de rapports et la diligence raisonnable afin de minimiser la charge de travail des demandeurs et des bénéficiaires.

☺= Bonne harmonisation

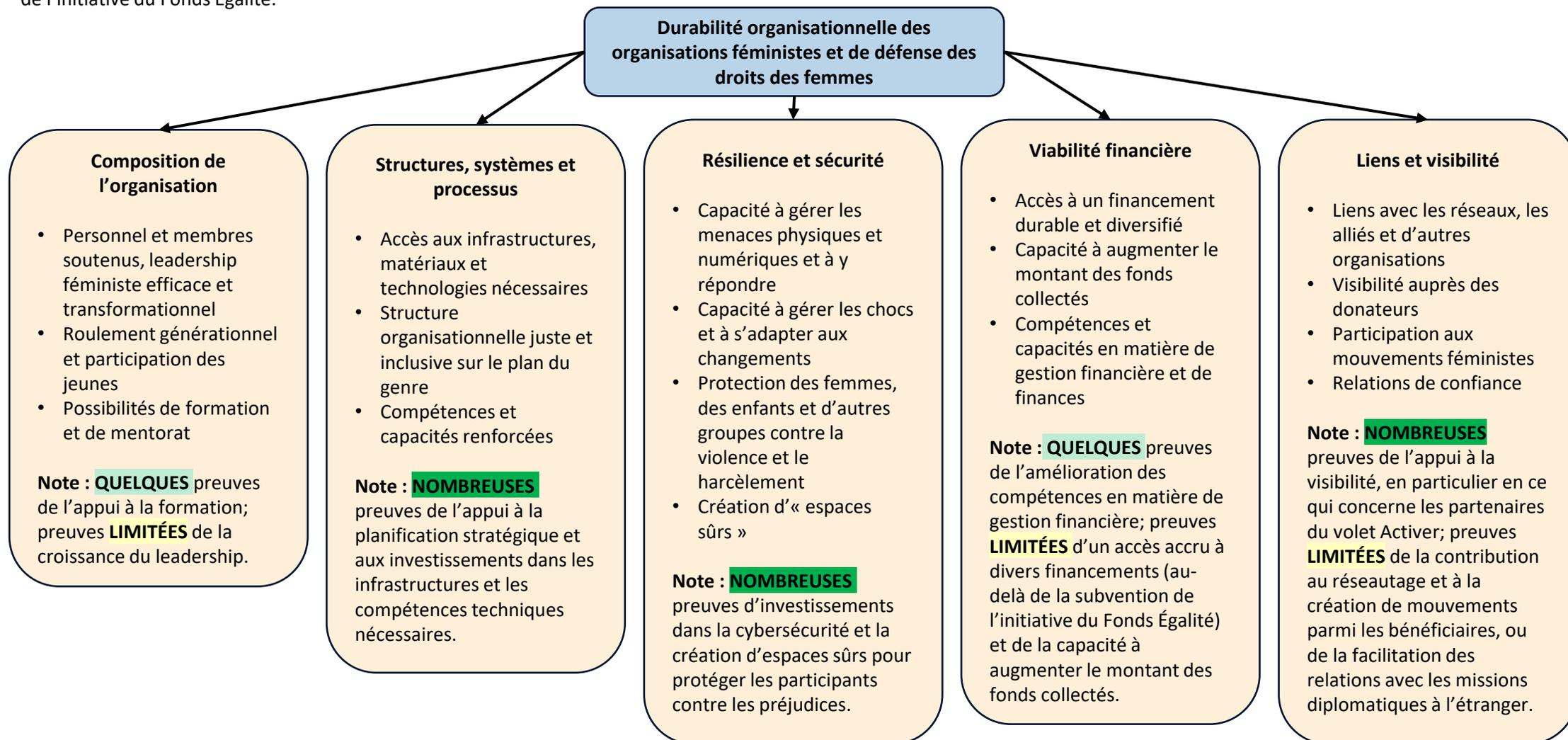
☹= Harmonisation partielle

☹= Mauvaise harmonisation

△= N'a pas pu être évaluée

Annexe 7 : Modèle de durabilité pour les organisations féministes et de défense des droits des femmes

Ce cadre a été élaboré conjointement par la Direction de l'évaluation (PRA) et la Direction de l'égalité entre les genres (MGS) dans le cadre de l'évaluation formative du programme Voix et leadership des femmes. Il a servi d'outil de collecte et d'analyse de données pour évaluer les contributions au renforcement des capacités organisationnelles des bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité.



Annexe 8 : L'équipe d'évaluation et les contributeurs supplémentaires

L'équipe d'évaluation

Équipe principale d'évaluation
(Direction de l'évaluation d'Affaires mondiales Canada)



Silvia Grandi



Colton Brydges



Sergio Michel Chavez



Sara-Maude Coderre

Équipes d'évaluation locales

Colombie : Natalia Jimenez, Alexandra Torres

Kenya : Rhoda Maina, Nancy Woche, Imungu Kalevera, Mary Munyao

Liban : Francesca El Asmar, Assil Fares, Farah Darwish

Népal : Era Shrestha, Pranika Koyu

Autres contributeurs

Keenara Khanderia, Ecem Oksay, Jules Sisk

Groupe principal des personnes-ressources

L'équipe d'évaluation s'est fortement appuyée sur le soutien et la contribution du groupe principal des personnes-ressources responsables de l'évaluation, qui est composé de membres du personnel du Fonds Égalité, de l'EUMC, de la Toronto Foundation et de KSI. L'équipe chargée de l'octroi des subventions du Fonds Égalité a également joué un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'approche des études de cas.

Étude de cas approfondie des organisations participantes

Les organisations ci-dessous ont directement participé à nos études de cas et nous ont aidés sur le plan logistique, en prenant part à la collecte des données et en donnant leur point de vue au cours du processus d'analyse.

Colombie	Fondo Lunaria	VidaAfrolatina
	Ruta Pacifica	GAAT
	Fonds Parapluie Rouge	
Kenya	Fonds Africain pour le Développement de la Femme	UHAI EASHRI
	Jumuiya Women's Fund	Urgent Action Fund Africa
	Numun Fund	
Liban	CRTD-A	Knowledge Workshop
	Fonds Féministe Doria	Marsa
	Gharsah	PWHO
Népal	The Story Kitchen	Hamro Palo (Notre tour)
	Tewa	National Indigenous Disabled Women Association of Nepal
	Forum international des femmes autochtones (FIMI)	Urgent Action Fund Asia/Pacific

Groupe consultatif

L'évaluation a été soutenue par un groupe consultatif composé d'experts thématiques d'Affaires mondiales Canada et d'autres membres de l'écosystème de financement féministe.

Annexe 9 : Matrice d'évaluation abrégée

Enjeu de l'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Éléments de preuve
Pertinence du Partenariat pour l'égalité des genres et de l'initiative du Fonds Égalité (Pertinence)	1. Dans quelle mesure et de quelle manière l'initiative du Fonds Égalité/Partenariat pour l'égalité des genres a-t-il répondu aux besoins des diverses organisations féministes et de défense des droits des femmes, des mouvements féministes et de l'écosystème mondial de financement féministe?	1.1 Dans quelle mesure la création du Partenariat pour l'égalité des genres a-t-elle répondu aux besoins de l'écosystème de financement féministe? Le Partenariat a-t-il contribué à combler une lacune identifiée? Cette situation a-t-elle évolué au fil du temps?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Revue de la littérature Entrevues avec des informateurs clés
		1.2 Dans quelle mesure le Partenariat pour l'égalité des genres s'harmonise-t-il avec les objectifs stratégiques et relatifs au programme de la Politique d'aide internationale féministe? Comment se compare-t-il à d'autres initiatives d'AMC en faveur des droits des femmes et des organisations féministes?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés
		1.3 Dans quelle mesure et de quelle manière les différentes formes de soutien et de mobilisation fournies par l'initiative du Fonds Égalité ont-elles répondu aux besoins des diverses organisations féministes et de défense des droits des femmes?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Examen du portefeuille d'octroi de subventions de l'IFE Études de cas

Enjeu de l'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Éléments de preuve
<p>Intégrer les principes féministes intersectionnels et le développement mené localement</p> <p>(Pertinence et efficacité)</p>	<p>2. Dans quelle mesure et de quelle manière l'initiative du Fonds Égalité/Partenariat pour l'égalité des genres a-t-il intégré les principes féministes et les bonnes pratiques pour le développement mené localement dans ses méthodes de travail, ses relations et son programme?</p>	<p>2.1 Dans quelle mesure et de quelle manière le modèle, les structures de gouvernance et les méthodes de travail du Partenariat pour l'égalité des genres ont-ils intégré les principes féministes? Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Quels ont été les défis à relever? Quelles leçons pouvons-nous tirer à ce jour?</p>	<p>Revue de la littérature Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés</p>
		<p>2.2 Dans quelle mesure et de quelle manière le modèle, la structure de gouvernance et les méthodes de travail du Partenariat pour l'égalité des genres ont-ils permis un transfert de pouvoir : i) entre les institutions partenaires et au sein de celles-ci; et ii) vers les fonds pour les femmes et les organisations féministes et de défense des droits de la femme dans les pays du Sud? Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Quels ont été les défis à relever? Quelles leçons pouvons-nous tirer à ce jour?</p>	<p>Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Études de cas</p>
		<p>2.3 Dans quelle mesure les relations entre AMC et les partenaires de l'initiative du Fonds Égalité ont-elles permis un échange et un apprentissage mutuels? De quelle manière ces échanges influencent-ils chacune des institutions?</p>	<p>Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés</p>
		<p>2.4 Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du programme de l'initiative du Fonds Égalité reflètent-elles les bonnes pratiques émergentes en matière de programme féministe? De quelle manière et dans quelle mesure le pouvoir est-il transféré dans les différents secteurs du programme?</p>	<p>Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Revue de la littérature Entrevues avec des informateurs clés Études de cas</p>
		<p>2.5 Dans quelle mesure le modèle du Partenariat pour l'égalité des genres reflète-t-il les bonnes pratiques en matière de développement mené localement?</p>	<p>Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Revue de la littérature Entrevues avec des informateurs clés Études de cas</p>
		<p>2.6 Dans quelle mesure et de quelle manière le programme de l'initiative du Fonds Égalité a-t-il intégré une approche intersectionnelle pour tenir compte de la multiplicité et du chevauchement des identités des femmes, des filles et des personnes non binaires?</p>	<p>Revue de la littérature Examen des documents Entrevues avec des informateurs clés Études de cas Examen du portefeuille</p>

Enjeu de l'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Éléments de preuve
Premiers résultats (Efficacité et cohérence)	3. Quels ont été les premiers progrès vers les résultats et les leçons apprises des différents secteurs de programme de l'initiative du Fonds Égalité?	3.1 Quels ont été les premiers progrès réalisés vers des résultats dans les secteurs de programme suivants : i) octroi de subventions mondiales; ii) mobilisation de fonds; iii) investissement selon une optique de genre; iv) conception et constitution; et v) politique et partenariats?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Examen du portefeuille d'octroi de subventions de l'IFE Études de cas
		3.2 Certains résultats obtenus dans les différents secteurs du programme peuvent-ils être plus particulièrement mis en évidence pour les communautés marginalisées et sous-représentées?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Examen du portefeuille d'octroi de subventions de l'IFE Études de cas
		3.3 Quels les facteurs (positifs et négatifs) ont influé sur l'obtention de résultats dans les secteurs de programme suivants : i) octroi de subventions mondiales; ii) mobilisation de fonds; iii) investissement selon une optique de genre; iv) conception et constitution; et v) politique et partenariats?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Examen du portefeuille d'octroi de subventions de l'IFE Études de cas
		3.4 Quelles leçons peut-on tirer des premières étapes de la mise en œuvre des secteurs de programme suivants : i) octroi de subventions mondiales; ii) mobilisation de fonds; iii) investissement selon une optique de genre; iv) conception et constitution; et v) politique et partenariats?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Études de cas
		3.5 Dans quelle mesure les efforts de sensibilisation et d'influence d'Affaires mondiales Canada et des partenaires de l'initiative du Fonds Égalité ont-ils contribué à des changements positifs dans l'écosystème de financement féministe? Quelles leçons peut-on tirer de ces efforts?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Études de cas
		3.6 Dans quelle mesure les programmes clés de l'initiative du Fonds Égalité (octroi de subventions mondiales; mobilisation de fonds; investissement selon une optique de genre; conception et constitution; politique et partenariats) travaillent-ils ensemble sous un même toit?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Études de cas
		3.7 Le programme ou les engagements des membres du Partenariat pour l'égalité des genres ont-ils produit des résultats inattendus (positifs ou négatifs)?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés Études de cas

Enjeu de l'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions d'évaluation	Éléments de preuve
Mise en place et soutien du Partenariat (Efficacité et efficience)	4. Quelles leçons AMC a-t-il apprises de la prestation d'un soutien continu au Partenariat pour l'égalité des genres?	4.1 Quels sont les aspects innovants du Partenariat pour l'égalité des genres? En quoi l'initiative et son modèle diffèrent-ils des programmes de subventions et de contributions plus conventionnels d'AMC?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés
		4.2 Quels ont été les principaux facteurs de réussite et les obstacles à la mise en place du Partenariat et à la prestation d'un soutien continu à son égard?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés
		4.3 Quels changements ou innovations ont été apportés aux systèmes, processus ou outils existants afin d'offrir un soutien continu au Partenariat pour l'égalité des genres? Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Quels défis doivent encore être relevés?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés
		4.4 Dans quelle mesure Affaires mondiales Canada disposait-elle des capacités et de l'expertise nécessaires pour offrir un soutien continu au Partenariat pour l'égalité des genres? Reste-t-il encore des lacunes à combler?	Examen de l'ensemble des documents de l'initiative Entrevues avec des informateurs clés

Annexe 10 : Progrès du Fonds Égalité en matière de développement des capacités organisationnelles

Capacité organisationnelle	Progrès
<i>Leadership stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Le Fonds Égalité a mis en place un conseil d’administration diversifié et compétent pour assurer le suivi et l’orientation stratégiques de l’organisation. – Les co-PDG du Fonds Égalité ont été reconnues pour leur précieux leadership au cours du processus de conception et de constitution. – Des responsables respectés sont en poste dans la plupart des secteurs du programme, bien que la rotation du personnel dans les programmes d’investissement et de philanthropie axés sur l’égalité des genres se soit révélée difficile.
<i>Gestion du programme</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Les secteurs de programme du Fonds Égalité ont élaboré des stratégies de haut niveau, plus ou moins détaillées. – La planification intégrée entre les secteurs de programme présente des lacunes, avec un certain cloisonnement des efforts dédiés au programme.
<i>Gestion des processus</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Les processus et systèmes d’octroi de subventions sont bien développés et fonctionnels. – Les systèmes de suivi et d’évaluation pour l’octroi de subventions sont bien développés, mais le sont moins pour d’autres secteurs de programme et dans l’ensemble de l’initiative.
<i>Ressources humaines</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Le Fonds Égalité a presque atteint son effectif cible et a mis en place les politiques et procédures nécessaires à une gestion efficace des ressources humaines. – Le Fonds Égalité attire du personnel qualifié qui répond aux besoins de l’organisme. – Aucune stratégie claire n’indique la manière de recruter plus systématiquement à distance afin d’étendre la portée de l’organisme et de recruter des personnes aux compétences particulières ou dont le profil linguistique (p. ex. le français) est actuellement limité.
<i>Gestion financière</i>	<p>Cette dimension n’a pas été évaluée en fonction de la portée convenue et d’une prochaine évaluation de l’état de préparation au transfert. La récente activité de renforcement des capacités financières a permis de constater que le Fonds Égalité a :</p> <ul style="list-style-type: none"> – élaboré des politiques et des procédures de gestion financière complètes et bien documentées, même si certaines versions sont encore à l’état d’ébauche; – documenté de manière exhaustive des politiques et procédures administratives, comptables et financières.
<i>Infrastructure</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Le Fonds Égalité est passé avec succès à un modèle virtuel par défaut, ce qui a réduit la superficie de ses bureaux. – Le Fonds Égalité a mis en place les systèmes informatiques nécessaires (p. ex. Salesforce) pour ses fonctions essentielles.

Annexe : Sommaire des études de cas



Colombie



Le Fondo Lunaria est l'un des partenaires du volet Activer du Fonds Égalité en Colombie. L'approche du Fondo Lunaria en matière d'octroi de subventions reflète les principes du féminisme intersectionnel, avec un engagement fort en faveur de la lutte contre le racisme et de l'inclusion des femmes homosexuelles et transgenres. Environ 30 % des bénéficiaires de ses sous-subventions sont afro-colombiens, une communauté qui a été touchée de manière disproportionnée par le racisme, les conflits et les déplacements. Environ 70 % des organisations bénéficiaires du Fondo Lunaria ne sont pas légalement enregistrées.

Le Fondo Lunaria a noté que la flexibilité offerte par les organismes de financement féministes (tels que le Fonds Égalité), qui n'ont pas de priorités thématiques prédéterminées, favorisait l'obtention de subventions aussi diverses.

Source de l'image : Équipe d'évaluation, Colombie.

La Colombie a connu 50 ans de conflit civil avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont touché les femmes de manière disproportionnée, en particulier les femmes autochtones et afro-colombiennes. En 2016, le gouvernement colombien et les FARC ont signé un accord de paix. Les organisations féministes et de défense des droits de la femme ont joué un rôle important dans le débat public sur l'héritage du conflit. Elles ont également joué un rôle important dans les efforts de défense du territoire et de promotion de l'égalité des genres et des droits des communautés structurellement exclues.

Le Fonds Égalité a soutenu deux grands mouvements féministes en Colombie : le Fondo Lunaria (volet Activer) et la Ruta Pacifica De Las Mujeres (volet Catalyser). La GAAT (Fondation du groupe d'action et de soutien pour les personnes trans), une organisation colombienne de femmes transgenres, a également bénéficié d'un financement du volet Catalyser. VidaAfrolatina, un fonds régional axé sur les communautés noires, et le Fonds Parapluie Rouge, un fonds mondial de défense des droits des travailleurs du sexe, avaient des bénéficiaires secondaires en Colombie.

Cette étude de cas a démontré la capacité de l'initiative du Fonds Égalité à atteindre une grande diversité d'organisations, reflétant ainsi les bonnes pratiques en matière de développement féministe mené localement. Les bénéficiaires et les bénéficiaires secondaires vont des réseaux nationaux aux organisations locales qui ne sont pas légalement enregistrées. Les groupes d'Afro-descendants, de jeunes féministes et de personnes LBTQI+ ont reçu un soutien important en Colombie. Le financement de l'initiative du Fonds Égalité a également contribué à promouvoir le leadership et l'activisme politique des jeunes femmes.

Le soutien offert par le volet Catalyser a aidé les organisations à renforcer leurs capacités dans des secteurs tels que la défense des politiques et la communication. Le financement du volet Activer a permis aux bénéficiaires d'étendre leurs activités d'octroi de subventions et d'atteindre diverses communautés (voir l'encadré). Leurs bénéficiaires secondaires ont également joui de ce soutien. Par exemple, un bénéficiaire d'une subvention du Fondo Lunaria a déclaré : « nous avons appris à conserver les renseignements comptables et à gérer les formulaires. Grâce à cette expérience, notre organisation est aujourd'hui plus organisée et plus rigoureuse dans les processus que nous élaborons ».

En Colombie, l'un des principaux thèmes abordés par les partenaires était la création de mouvements. Ce thème représentait un défi pour l'initiative du Fonds Égalité (consulter les pages [18](#) et [31](#)), mais les bénéficiaires directs et secondaires en Colombie se sont efforcés d'établir des liens entre diverses communautés afin de créer un mouvement féministe plus fort et plus inclusif. Des ateliers *Cartografías* organisés par la Ruta Pacifica (consulter la [page 32](#)) en sont un exemple. Le Fondo Lunaria a utilisé sa subvention du Fonds Égalité pour établir un fonds de création de mouvements pour soutenir des efforts d'activisme précis et différents types de mesures collectives.

Les bénéficiaires ont demandé un soutien supplémentaire de l'initiative du Fonds Égalité afin d'appuyer la création et la consolidation du mouvement féministe en Colombie. L'équipe d'évaluation a également relevé des possibilités de lier le travail de l'initiative du Fonds pour l'égalité avec le projet colombien Voix et leadership des femmes.

Kenya



Le Fonds Africain pour le Développement de la Femme a soutenu 16 bénéficiaires au Kenya, dont l'initiative MOYOTE (dédiée aux jeunes mères et aux adolescentes vivant avec le VIH les plus à risque). L'initiative MOYOTE est un organisme communautaire de Nairobi qui gère un refuge pour les jeunes mères et femmes vivant avec le VIH. Depuis, il est devenu un groupe de soutien pour les jeunes de quatre établissements informels qui travaillent dans l'industrie du sexe, consomment de la drogue ou de l'alcool, ou subissent des violences sexuelles et fondées sur le genre. L'initiative MOYOTE a fourni un espace sûr aux jeunes et les a aidés à acquérir des compétences professionnelles et des aptitudes à la vie quotidienne. L'organisme a également communiqué avec les organismes d'application de la loi, des professionnels de la santé et des décideurs politiques, dans le but de défendre les droits des filles et des jeunes femmes structurellement exclues.

Source de l'image : Équipe d'évaluation, Kenya.

Le Kenya est l'une des plus grandes économies de l'Afrique subsaharienne et possède une société civile dynamique, diversifiée et bien développée. Depuis longtemps, les organismes formels et informels de défense des droits des femmes et les activistes au Kenya contestent le patriarcat et les dynamiques de pouvoir inégales et responsabilisent les législateurs et les fonctionnaires à l'égard des normes nationales, régionales et mondiales en matière de droits de la personne. Le Kenya cherchant à renforcer les sanctions actuelles contre l'homosexualité, les droits des personnes LGBTQI+ ont été un point de discord majeur au sein du mouvement des droits des femmes, ce qui a tendu les relations entre les organismes de défense de droits des femmes plus traditionnels et les organisations explicitement féministes. Le mouvement féministe africain se définit par son approche intersectionnelle, inclusive et activiste, en donnant la priorité aux voix des communautés structurellement exclues qui sont sous-représentées dans le mouvement des femmes.

Au Kenya, le volet Activer a soutenu des partenaires du Fonds Égalité, dont : le Jumuiya Women Fund, qui a octroyé des subventions au Kenya; UHAI EASHRI, qui travaille dans l'Afrique de l'Est; et l'Urgent Action Fund Africa, qui œuvre dans tout le continent. Deux fonds mondiaux, le Numun Fund et le Fonds Parapluie Rouge, avaient également des bénéficiaires au Kenya, tout comme le Fonds Africain pour le Développement de la Femme.

L'étude de cas du Kenya a démontré la valeur du volet Activer en tant qu'outil à l'appui d'un développement mené localement. Le volet Activer a permis au Fonds Égalité d'exploiter la forte capacité des partenaires kenyans. Il a également offert un moyen d'atteindre des organisations qui, autrement, auraient eu du mal à obtenir un financement et un soutien au renforcement des capacités. Les bénéficiaires secondaires représentaient certaines des communautés les plus marginalisées du Kenya, notamment les travailleurs du sexe et les organisations LGBTQI+ (voir l'exemple à la [page 33](#)), les groupes représentant les femmes handicapées, les minorités religieuses et ethniques, et les femmes travaillant dans l'industrie du vêtement et du thé.

Bien qu'il existe un nombre important de bénéficiaires secondaires à Nairobi, d'autres sont répartis ailleurs au pays, et les partenaires du volet Activer ont adapté leur soutien en conséquence. Par exemple, le Jumuiya Women Fund a principalement aidé des organisations naissantes ou non enregistrées dans les zones rurales. Ses subventions étaient relativement courtes (6 à 12 mois) et modestes (moins de 10 000 \$), mais elles étaient assorties d'un accompagnement pratique approfondi. Certains des bénéficiaires ont tiré parti de cette première expérience pour légitimer leur travail et obtenir d'autres possibilités de financement. L'équipe d'évaluation a suggéré que des données plus systématiques sur l'accès des bénéficiaires secondaires à des financements supplémentaires permettraient de mieux démontrer l'efficacité du volet Activer.

Les bénéficiaires secondaires se sont penchés sur divers enjeux, allant de l'autonomisation économique à la sensibilisation aux effets néfastes de certaines pratiques culturelles. Certains ont fourni des services juridiques ou de santé, tandis que d'autres ont dispensé une formation professionnelle ou agricole. Les participants ont souligné l'importance de ces activités pour renforcer leur confiance et leur estime de soi. Afin d'amplifier leurs efforts à plus grande échelle, les bénéficiaires secondaires ont établi des liens avec les anciens de la communauté, les dirigeants de groupes confessionnels, les agents chargés de l'application de la loi, les professionnels de la santé, les éducateurs et les fonctionnaires. Ces efforts ont contribué à faire évoluer positivement les normes sociales au sein de leurs communautés.

Liban



La Women's Humanitarian Organization (PWHO) soutient les femmes, les enfants et les autres personnes palestiniennes vivant dans des camps de réfugiés au Liban. Parmi ses nombreuses initiatives, la PWHO offre une éducation de la petite enfance aux enfants réfugiés, y compris des programmes d'éducation inclusive pour les enfants handicapés.

Au Liban, les réfugiés ont peu de possibilités de travailler en dehors des camps, et la PWHO est très fière du fait que 90 % de son personnel est constitué de femmes palestiniennes qui occupent maintenant un emploi stable. Le soutien du Fonds Égalité a permis à la PWHO d'investir dans sa capacité organisationnelle : elle a notamment engagé une personne responsable des relations publiques, qui a pu renforcer les relations avec d'autres acteurs dans les camps et dans l'ensemble du Liban, y compris avec les autres bénéficiaires du Fonds Égalité.

Source de l'image : PWHO, Liban.

Le Liban traverse depuis plusieurs années une crise économique et politique complexe, qui a donné lieu à un mouvement de protestation de masse dans tout le pays à partir d'octobre 2019. La pandémie de COVID-19 a aggravé les difficultés du Liban, avec une contraction du PIB réel de jusqu'à 26 % en 2020. Le pays a davantage plongé en situation de crise le 4 août 2020, lorsque la capitale, Beyrouth, a subi l'une des plus grandes explosions non nucléaires de l'histoire. L'explosion a tué 218 personnes et laissé 300 000 résidents sans abri.

L'histoire du Liban est riche en matière de société civile et d'organisations féministes. Malheureusement, les inégalités entre les genres ont été exacerbées par la crise, et l'espace civique pour l'organisation politique s'est rétréci. Au Liban, les financements octroyés aux organisations féministes et de défense des droits de la femme se font de plus en plus rares. En outre, l'exode des cerveaux s'est accéléré, de nombreux Libanais cherchant à émigrer au profit de meilleurs débouchés à l'étranger.

L'initiative du Fonds Égalité a soutenu cinq organisations au Liban au moyen de ses subventions du volet Catalyser, et aidé un organisme, le Doria Feminist Fund, grâce à un partenariat du volet Activer. Basé à Beyrouth, le Doria Feminist Fund œuvre dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les bénéficiaires sont non seulement diversifiés dans les circonscriptions qu'ils soutiennent, mais aussi dans les enjeux sur lesquels ils travaillent.

L'étude de cas du Liban a démontré le rôle potentiel du Fonds Égalité en tant qu'organisateur. En 2022, le Fonds Égalité a organisé une activité de réseautage pour ses bénéficiaires, que les organisations participantes ont grandement appréciée du point de vue de l'apprentissage. L'activité a également mené à des collaborations concrètes. Par exemple, Gharsah, qui représente les réfugiés syriens, a pu nouer de nouveaux liens avec CRTD.A, une organisation qui se penche sur des enjeux tels que les droits de citoyenneté. PWHO (voir l'encadré) a pu s'associer à un autre bénéficiaire du Fonds Égalité dans le cadre d'un programme de santé sexuelle et reproductive dans les camps de réfugiés palestiniens. Les contributions du Fonds Égalité à la création de mouvements au Liban ne sont pas passées inaperçues, car elles ont été considérées comme une lacune dans d'autres pays.

Un autre thème clé émergent du Liban est celui des partenariats féministes. Les bénéficiaires du volet Catalyser ont beaucoup apprécié leur relation avec le Fonds Égalité, centrée sur la personne et fondée sur la confiance. L'une des responsables de projet du Fonds Égalité est elle-même d'origine libanaise, et les bénéficiaires ont insisté sur le fait que la présence d'un homologue arabophone qui comprend le contexte libanais était cruciale à la réussite de leur relation. Les bénéficiaires de Doria ont également apprécié la présence d'un organisme de financement avec lequel ils pouvaient s'identifier et communiquer facilement.

Les subventions de l'initiative du Fonds Égalité ont contribué au maintien et à l'élargissement du programme des bénéficiaires. Il s'agissait notamment de fournir des soins et des services de santé sexuelle aux communautés de réfugiés et de documenter les histoires du mouvement féministe au Liban. Ces bénéficiaires ont créé des espaces sûrs dans des moments difficiles. Ils ont également confirmé les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre, alors que ces droits étaient de plus en plus menacés. Les bénéficiaires ont laissé entendre qu'ils seraient heureux de pouvoir s'engager plus activement auprès de l'ambassade du Canada au Liban, surtout compte tenu des mouvements actuels à l'encontre de l'égalité des genres.

Népal



Tewa, qui signifie « soutien » en népalais, est l'un des partenaires du volet Activer du Fonds Égalité. Ses bénéficiaires sont divers et comprennent des femmes handicapées et des femmes issues de communautés ethniques et religieuses structurellement exclues (p. ex. les dalits, les musulmans, le groupe ethnique Madeshi). Tewa a consacré des efforts considérables au renforcement des capacités de ses bénéficiaires secondaires. Il s'agissait notamment de séances de formation sur le suivi et l'évaluation, ainsi que sur la manière d'intégrer les principes féministes. Tewa a également mis en place un programme de mentorat pour certains de ses bénéficiaires, en mettant l'accent sur la formation de jeunes leaders et l'élaboration de plans de relève afin de soutenir la viabilité à long terme des organisations.

Source de l'image : Tewa, Népal.

Le Népal a l'une des constitutions les plus progressistes au monde et dispose d'un cadre juridique complet pour les droits des femmes¹². Dans la région, il se distingue également sur le plan des droits LGBTQI+ : en juin 2023, un arrêt historique de la Cour suprême a ordonné au gouvernement népalais d'enregistrer les mariages entre personnes du même sexe, le premier ayant eu lieu en novembre 2023¹³.

Si les garanties juridiques sont bien établies au Népal, leur mise en œuvre est cependant inégale. Les femmes et les filles népalaises continuent d'être confrontées à de multiples formes de discrimination et d'inégalités entre les genres, en particulier celles dont les identités sont croisées. Les femmes sont sous-représentées dans la population active et les fonctions électives, et le Népal a l'un des taux de mariage d'enfants les plus élevés d'Asie¹⁴.

L'initiative du Fonds Égalité a soutenu trois partenaires du volet Catalyser au Népal, ainsi qu'un fonds national pour les femmes dans le cadre du volet Activer. D'autres fonds régionaux et mondiaux, dont Women's Fund Asia, Urgent Action Fund Asia and Pacific et le Forum international des femmes autochtones (FIMI), ont également des bénéficiaires secondaires au Népal. Les bénéficiaires de subventions au Népal ont mis en lumière l'importance des fonds locaux pour les femmes, comme Tewa, qui permettent d'étendre le financement à diverses organisations locales que les autres donateurs ignorent ou excluent souvent.

L'étude de cas du Népal souligne la nécessité de prendre en compte les identités croisées des femmes. Par exemple, l'un des bénéficiaires au Népal était la National Indigenous Disabled Women Association, une organisation dont le nom lui-même reflète l'intersectionnalité. Son travail a permis de soutenir les femmes autochtones, handicapées et rurales, ainsi que les personnes dont l'identité est croisée. L'intersectionnalité, y compris la lutte contre les inégalités liées à la caste, a été une considération essentielle pour tous les bénéficiaires au Népal.

Les bénéficiaires ont apprécié la flexibilité du soutien apporté par l'initiative du Fonds Égalité. Un tel soutien est particulièrement important dans un pays qui connaît de fréquentes catastrophes naturelles. Il s'étend également à d'autres enjeux émergents. Cette flexibilité s'est avérée essentielle durant la pandémie de COVID-19, car de nombreuses organisations ont décidé d'offrir des fournitures de secours d'urgence aux ménages structurellement exclus.

Compte tenu de la disparité entre les garanties juridiques et les expériences réelles des femmes et des filles, les bénéficiaires de subventions au Népal se sont surtout axés sur la sensibilisation des droits des communautés et le renforcement de leur confiance pour faire valoir ces droits. Il s'agit notamment du travail mené par Hamro Palo auprès des adolescentes (consulter la [page 32](#)), ainsi que du soutien de Tewa envers les réseaux de fonctionnaires locaux issus des dalits et d'autres minorités ethniques. La formation sur le leadership et la plaidoirie juridique offerte aux communautés locales a permis aux femmes de participer plus activement dans les espaces d'élaboration des politiques, où leurs diverses expériences enrichissent les discussions. Les efforts des bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité au Népal ont permis aux femmes et aux filles de participer plus pleinement à l'espace social et politique.

¹² « Nepal must now deliver on promise of social justice – UN human rights expert ». (2021). Nations Unies aux droits de l'homme. [Lien](#).

¹³ « Nepal Registers Same-Sex Marriage – A First ». (2023). Human Rights Watch. [Lien](#).

¹⁴ « Nepal Country Profile ». (2021). Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants. [Lien](#).

Justice environnementale



Comme le soulignent les Nations Unies, « les peuples autochtones sont parmi les premiers à subir directement les conséquences des changements climatiques, étant donné qu'ils dépendent de l'environnement et de ses ressources et entretiennent une relation étroite avec celui-ci »^x. La justice environnementale constitue une grande priorité pour les organisations autochtones soutenues par le Fonds Égalité, notamment en ce qui concerne les droits fonciers et l'exploitation des ressources naturelles. LILAK, un bénéficiaire du volet Catalyser aux Philippines, a organisé des activités d'échange de connaissances entre des membres du mouvement écologiste, du mouvement féministe et des communautés autochtones. Ces plateformes ont permis de développer une compréhension commune et de faire progresser les mesures collectives contre les effets négatifs des industries extractives dans leurs communautés.

Source de l'image : LILAK, Philippines.

^x « Climate Change ». Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Peuples autochtones. [Lien](#).

Les changements climatiques et l'exploitation des ressources naturelles ont entraîné de graves répercussions sur les droits de la personne, notamment des inégalités sociales, des inégalités entre les genres et une marginalisation accrue de certaines communautés. Le mouvement pour la justice environnementale est axé sur la défense, la protection et le respect des droits de la personne et de l'environnement, ainsi que sur la promotion de la primauté des droits environnementaux¹⁵.

La justice environnementale est un thème qui traverse les différents secteurs de programme de l'initiative du Fonds Égalité. Dans le cadre de ses efforts stratégiques et de ses partenariats, le Fonds Égalité a, en septembre 2021, réuni plus de 30 représentantes d'organisations féministes et de défense des droits des femmes du Sud à l'occasion du Dialogue d'action féministe sur le climat. Ce dialogue a abouti à un rapport, qui a été largement partagé avec les participants à la COP26 (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) à Glasgow.

Le programme d'investissement selon une optique de genre a également intégré des considérations environnementales, en effectuant des examens environnementaux préalables pour s'assurer de ne pas investir de fonds dans des entreprises menant des activités nuisibles à l'environnement, comme l'exploitation forestière commerciale non durable. Des examens préalables positifs ont également été réalisés pour promouvoir l'investissement dans les entreprises engagées dans la durabilité environnementale. Les entreprises soutenues par le portefeuille d'investissement ont réduit de 42 % leurs émissions de CO₂ et de 25 % leur consommation d'énergie par rapport à une référence mondiale¹⁶.

Le programme d'octroi de subventions a aidé un nombre important de bénéficiaires axés sur la justice environnementale. Les droits fonciers représentaient l'un de leurs principaux domaines d'intérêt, car dans de nombreux pays, les femmes sont confrontées à des défis juridiques relatifs au contrôle de leurs terres. Par exemple, FESA, un bénéficiaire du Fonds Africain pour le Développement de la Femme en République démocratique du Congo, a organisé des ateliers à l'intention de 160 agricultrices. Plus de 37 % des bénéficiaires de la formation ont pu obtenir des droits juridiques d'accès à leurs terres grâce à leur action de plaidoyer auprès des autorités locales.

Les bénéficiaires de l'initiative du Fonds Égalité ont créé des outils de défense des droits et documenté les violations des droits de la personne, notamment dans le domaine de l'exploitation minière (consulter la [page 33](#)). Ils ont également soutenu les défenseurs des droits de la personne au moyen de formation, d'une aide juridique et d'une aide à la sécurité. Voice of Mitooma, bénéficiaire d'une subvention du Fonds Africain pour le Développement de la Femme en Ouganda, a pu former 160 journalistes, avocats et défenseurs des droits des femmes, en plus de mettre en place une équipe de 17 avocates de l'ensemble du pays afin d'aider les femmes confrontées à des injustices environnementales. Au Népal, les bénéficiaires secondaires du volet Activer ont fourni une aide juridique aux communautés touchées par les barrages.

Les bénéficiaires de subventions en faveur de la justice environnementale ont été très actifs dans la création de réseaux et de mouvements, bien qu'il s'agisse d'une lacune de l'initiative du Fonds Égalité dans son ensemble. Les bénéficiaires du volet Activer, comme le Fondo de Mujeres del Sur, ont favorisé les liens entre leurs propres bénéficiaires secondaires et les ont aidés à participer à des forums internationaux. Les bénéficiaires ont également établi des liens entre les mouvements environnementaux et féministes; par exemple, l'organisme libanais Knowledge Workshop a rédigé un livre sur l'écoféminisme au Liban et a communiqué avec des écoféministes au Mexique et en Équateur.

¹⁵ « Justice environnementale : Garantir notre droit à un environnement propre, sain et durable ». (2022). PNUD. [Lien](#).

¹⁶ RockCreek calcule une comparaison de référence avec l'indice MSCI Monde tous pays.

Interventions féministes aux crises



Dans la promotion d'une réponse féministe aux crises, le Fonds d'action urgente (UFA) a été l'un des principaux partenaires du Fonds Égalité. Le Fonds Égalité a accordé des subventions du volet Activer à l'UAF – Afrique et à l'UAF – Asie-Pacifique, ainsi que des subventions du volet Se préparer, réagir et entourer au Fonds d'action urgente pour les droits humains des femmes.

L'UFA a octroyé aux activistes et aux organisations des subventions d'intervention rapide en case de besoins urgents et imprévus. Dans le contexte actuel, une part croissante de son travail a été consacrée à l'intervention en cas de crise. Par exemple, l'UAF a reçu un financement ciblé pour l'Ukraine et un soutien flexible qui a servi à intervenir lors de crises, notamment au Liban et en Irak. L'UFA a également contribué à la mobilisation et à la création de mouvements. Par exemple, en novembre 2022, l'UAF – Afrique a accueilli le festival Feminist Republik au Kenya, qui a rassemblé plus de 600 activistes d'Afrique et de la diaspora africaine.

Source de l'image : Urgent Action Fund, Kenya.

Ces dernières années, le besoin mondial en aide humanitaire n'a cessé de grandir, avec un nombre croissant de personnes déplacées par les conflits et les catastrophes climatiques, et des pays aux prises avec les répercussions économiques et sociales persistantes de la pandémie de COVID-19. Les femmes et les filles sont en première ligne des interventions en situation de crise : elles jouent un rôle central dans la survie et la résilience de leurs familles et de leurs communautés. Les organisations féministes et dirigées par des femmes sont souvent les premières à fournir une aide humanitaire lorsque les gouvernements et les organisations non gouvernementales ne sont pas en mesure de rejoindre les communautés structurellement exclues¹⁷.

Alors que l'aide humanitaire internationale sexospécifique devient plus substantielle, les organisations féministes et de défense des droits des femmes n'en reçoivent que très peu. Les données montrent que « la proportion du financement total spécifique au genre directement versé aux acteurs locaux et nationaux est passée de 4,8 % en 2018 à 3,1 % en 2020¹⁸ ». Dans les États fragiles et touchés par un conflit, à peine 0,2 % de l'aide bilatérale totale est allée aux organisations féministes et de défense des droits des femmes¹⁹.

Par ses efforts stratégiques et ses partenariats, l'initiative du Fonds Égalité a cherché à faire progresser les interventions féministes aux crises. Le Fonds Égalité a sensibilisé les gens aux répercussions disproportionnées des crises sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ainsi qu'à leur potentiel inexploité en tant qu'acteurs clés des interventions en cas de crise. Le Fonds Égalité a transmis des recommandations précises au gouvernement du Canada pour qu'il intègre un regard féminin dans ses réponses aux crises en Afghanistan, au Soudan et en Ukraine. En outre, il a amplifié les voix de ses partenaires subventionnaires.

L'initiative du Fonds Égalité a également lancé son volet pilote d'octroi de subventions Se préparer, réagir et entourer plus tôt compte tenu des crises en Afghanistan et en Ukraine. L'étude de cas a démontré que ce volet a offert un soutien flexible, pertinent et rapide aux communautés structurellement exclues, qui sont confrontées à des conflits, à des déplacements et à des catastrophes naturelles. Ces subventions ont tiré parti de la proximité des organisations féministes et de défense des droits des femmes avec ces communautés, afin de garantir une réponse intersectionnelle qui reconnaisse les multiples formes d'exclusion.

Alors que le volet Se préparer, réagir et entourer octroyait un financement ciblé pour les interventions en situation de crise, la flexibilité des autres volets permettait aux bénéficiaires dans des pays comme le Népal de réaffecter les fonds pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles crises. Les subventions des volets Catalyser et Activer ont également soutenu des organisations confrontées à des crises prolongées dans des pays tels que le Liban et la République démocratique du Congo. Les bénéficiaires ont souligné que, pour conceptualiser une « intervention féministe à la crise », les organismes de financement doivent aller au-delà des crises humanitaires graves et prendre en compte les « crises du quotidien » (p. ex. les mutilations génitales féminines) et les crises d'exclusion (p. ex. les lois anti-LGBTQI+). Par exemple, le Knowledge Workshop a décrit son intervention à la crise complexe au Liban comme étant « la construction de ponts entre les communautés... Actuellement, il n'existe aucun espace juridique ou politique pour plaider en faveur d'une amélioration dans notre pays. Notre intervention consiste donc à bâtir des communautés plus fortes, afin qu'elles puissent réagir et pousser à l'amélioration lorsque cette fenêtre s'ouvrira ».

¹⁷ « Beyond Crisis: A feminist humanitarian response that centers girls and young people ». (2022). Global Resilience Fund. [Lien](#).

¹⁸ « Funding for gender-relevant humanitarian response ». (2022). Development Initiatives. [Lien](#).

¹⁹ « Les femmes, la paix et la sécurité : Rapport du Secrétaire général ». (2020). Conseil de sécurité des Nations Unies. [Lien](#).

Droits des personnes LGBTQI+



Aleanca (Alliance Against Discrimination of LGBT people) est un organisme albanais qui œuvre à la promotion des droits des personnes LGBTQI+. Le travail d'Aleanca est diversifié et vaste; il offre des services de santé sexuelle et mentale, ainsi qu'un soutien financier direct aux membres de la communauté dans le besoin. Aleanca s'engage également dans la défense des politiques, l'activisme social et la sensibilisation avec d'autres organisations de la société civile.

Le soutien financier du Fonds Égalité a aidé Aleanca à conserver son personnel; selon Aleanca, « ces deux dernières années, nous avons axé nos efforts sur la façon de croître plutôt que sur la façon de survivre ». Le financement de base du Fonds Égalité a permis à Aleanca d'utiliser d'autres sources de financement pour étendre la portée de son travail. Aleanca a également effectué un important travail de sensibilisation, nouant des liens avec la communauté rom et les défenseurs des droits des personnes handicapées afin de faire progresser un mouvement féministe plus inclusif en Albanie.

Source de l'image : Aleanca, Albanie.

Malgré des années de progrès dans de nombreux pays du monde, les droits des personnes LGBTQI+ ont été sérieusement menacés en 2023. À l'échelle mondiale, des actes à l'encontre de l'égalité des genres se font de plus en plus forts, ciblant particulièrement le féminisme et la communauté LGBTQI+. Les menaces de violence, qu'elles soient le fait des forces de sécurité de l'État ou du grand public (notamment sur les médias sociaux), se sont multipliées. Il a été noté que « les femmes (y compris celles qui militent pour les droits LBQ) et les défenseurs des droits des personnes transgenres semblent être particulièrement vulnérables aux réactions négatives et à la répression, en raison du recours à la violence sexualisée pour les réduire au silence ou les intimider¹ » [traduction].

Dans le cadre de son travail de défense des droits, l'initiative du Fonds Égalité a soutenu les droits des personnes LGBTQI+. Le Fonds Égalité est membre du Réseau Dignité Canada et a coprésidé son groupe de travail sur la défense des droits et les relations gouvernementales. Ce groupe a fait pression sur le gouvernement du Canada sur divers enjeux liés aux droits des personnes LGBTQI+ et à l'aide internationale, y compris : la réponse à la loi anti-homosexualité adoptée par l'Ouganda; le partage des pratiques exemplaires avec le Programme panafricain d'Affaires mondiales Canada; et les plaidoiries pour la nomination d'un envoyé spécial pour les droits des personnes 2SLGTBQI+.

L'initiative du Fonds Égalité a accordé des subventions à des organisations LGBTQI+ par l'intermédiaire de ses différents volets d'octroi. Il s'agit de subventions directes versées aux organisations LGBTQI+ dans le cadre du volet Catalyser, du volet Activer à deux fonds axés sur la communauté LGBTQI+, et de nombreuses subventions secondaires accordées par d'autres partenaires du volet Activer. Le Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF) a soutenu un nombre important de groupes LGBTQI+ en Afrique de l'Est.

De nombreux bénéficiaires, confrontés à la violence et à la répression, ont été contraints de réorienter leurs efforts vers des programmes d'intervention d'urgence. C'est notamment le cas des bénéficiaires de l'AWDF en Ouganda, ainsi que des organisations soutenues par le fonds régional UHAI EASHIRI. Ces organisations ont été en mesure d'offrir des espaces sûrs et des ressources à leurs communautés afin qu'elles puissent fuir la violence. Au Liban, un partenaire a fourni des services de santé sexuelle d'affirmation des personnes queer; il est l'un des derniers prestataires à le faire dans un pays confronté à une crise complexe.

Les femmes LBQ et transgenres peuvent être mises à l'écart des mouvements queer et féministes de certains pays, et les subventions de l'initiative du Fonds Égalité ont appuyé les efforts visant à créer des alliances et à favoriser l'inclusion. Par exemple, Equal Ground au Sri Lanka a utilisé son financement pour accroître la « Colombo Pride » et attirer de nouveaux alliés non traditionnels.

Certains bénéficiaires ont réussi à établir des liens avec le secteur public. Par exemple, le Projet Triangle en Afrique du Sud a réussi à établir un partenariat avec les administrations scolaires de la province du Cap-Occidental, en introduisant un programme d'études complet qui promeut la compréhension et la tolérance à l'égard des jeunes LGBTQI+.

En période de crise, l'initiative du Fonds Égalité a soutenu les efforts déployés pour faire progresser les droits des personnes LGBTQI+ lorsque c'était possible, et protéger ces personnes lorsque ce ne l'était pas. Ce soutien, très pertinent et essentiel dans le contexte actuel, reflétait un engagement en faveur d'une approche féministe inclusive et intersectionnelle.

²⁰ « Standing Firm » (2017). Mama Cash et l'Urgent Action Fund. [Lien](#).